PRESS BOOK

2019

COOP DE FRANCE déshydratation

La France Agricole

19 DECEMBRE 2018

LUZERNE DÉSHYDRATÉE

Coop de France demande plus de moyens dans la nouvelle Pac

Lors de l'assemblée générale de Coop de France déshydratation qui s'est tenue ce mercredi à Paris, Eric Masset, son président, a exposé ses attentes pour la nouvelle Pac.

Le président de Coop de France déshydratation a rappelé que l'Union Européenne importe 60 % de ses protéines végétales. Alors que la Chine augmente sa consommation de protéine, « il y a un réel risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

C'est dans ce contexte que Coop de France sollicite donc la future Pac pour multiplier et moderniser ses sites de déshydratation qui demandent un investissement très lourd. De nombreux projets ont malheureusement été abandonnés dans l'Union européenne et en France, et certains sites de production ont dû être fermés au cours des dernières années.

Rémunération de la valeur environnementale de la luzerne

Le président de Coop de France déshydratation a évoqué les qualités environnementales de la culture de luzerne en termes de qualité de l'eau, biodiversité et réduction de l'utilisation de la chimie. Il a interpellé les dirigeants européens sur la rémunération de ce service. « La valeur environnementale de la luzerne ne fait plus débat, mais la question est de savoir si les services écologiques qu'elle rend sont gratuits ou rémunérés ». Il appelle donc à la prise en compte de cet aspect dans l'attribution des aides de la nouvelle Pac.

Enfin, il a évoqué l'importance de la recherche agronomique et zootechnique pour le développement de cette culture et demande à la nouvelle Pac de le prendre en compte. La luzerne étant une culture qui n'a que très peu recours à la chimie, elle n'attire pas naturellement les fonds de recherche.

L'union fait la force

Tomas Garcia Azcarate, ancien administrateur de la Commission européenne et spécialiste de la Pac a lui aussi livré son analyse des enjeux et des défis de la nouvelle révision de la Pac. Il a appelé la Coop de France déshydratation à consolider les alliances avec ses partenaires européens producteurs de luzerne ou plus généralement de protéines. Il encourage les

congressistes à œuvrer pour la reconnaissance de la qualité de la production de luzerne, car c'est sur la qualité que la France est réellement compétitive dans le monde.

Structuration de la filière

Enfin, Tomas Garcia Azcarate a attiré l'attention sur une évolution positive de la nouvelle Pac : la retenue nationale des aides couplées. L'État aura à l'avenir la possibilité de retenir 3 % du montant total des aides couplées pour les redistribuer directement à certaines organisations de producteurs pour structurer une filière. Pour le spécialiste de la Pac, cette modalité de subvention présente plus d'efficacité que celle versée directement au producteur, particulièrement pour les filières en cours de restructuration. Il milite d'ailleurs pour que cette retenue possible soit de 13 % du montant des aides couplées. Mais faudra-il encore que la filière de déshydratation de luzerne obtienne une partie de ces 3 %. Le combat reste à mener.

R.H.

CIRCUITS culture

Nouveau conseil d'administration pour Coop de France Déshy

Publié le 07/01/2019 par Circuitsveille

A l'occasion de son assemblée générale, le 19 décembre dernier, la section **déshydratation de Coop de France** a renouvelé son conseil d'administration, en présence de **Chantal Jouanno**, présidente de la commission nationale du débat public, qui a encouragé la filière à participer aux débats publics qui seront organisés partout en France. « *Votre filière que je connais bien a toutes les qualités pour faire valoir ses atouts environnementaux, agricoles, sociaux* » a -elle déclaré.

Le nouveau Conseil d'administration de Coop de France Déshydratation :

- Eric MASSET – Sundeshy (Président)
- Philippe ETIENNE – Deshyouest (Vice-Président)
- Benoit LAMPSON – Luzeal (Vice-Président)
- Didier MAUDOUX – Capdea (Trésorier)
- Thierry GUERIN – Grasasa (Secrétaire)
- Michel FREYERMUTH – Sundeshy (Membre du Bureau)
- Gérard BEAUVALLET – Sidesup
- Brice BIJOT – Tereos
- Nicolas DURAND – UCDV
- Vincent GAUVAIN –
- Luzeal Hervé LHOTELLIER – Deshyouest
- Olivier MORANT – Tereos
- Claude NOCQUARD – Coopérative de déshydratation Hauts de Seine
- Thierry TISSUT – Capdéa
- Benoit-Marie VACHEZ – Luzeal

Photo : nouveau conseil d'administration Coop de France Déshydratation. (photo Coop de France Déshy)

La France Agricole

Date : 12/02/2019
Heure : 17:32:44
Journaliste : C.F.

www.lafranceagricole.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

15 % de luzerne déshydratée en moins

© C. Le Gall/GFA

Malgré une surface équivalente à 2017, la production française de luzerne déshydratée a chuté de près de 15 % en 2018 à cause de la sécheresse.

Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, a rappelé le lundi 11 février 2019 au cours d'une conférence de presse à Paris que 66 000 ha de luzerne ont été cultivés en France en 2018, ce qui est à peu près équivalent à 2017. Avec 741 000 tonnes, il y a toutefois eu 14,8 % de production en moins par rapport à 2017 et donc un retour de la production française sur les niveaux de 2015 et 2016.

Plombée par la sécheresse

2018 a été très touchée par la sécheresse. La troisième et la quatrième coupes ont donc été fortement impactées, notamment sur les sols séchants. Il a eu en moyenne 10 t de matière sèche à l'hectare, contre un peu plus de 11 t en 2017, et 18 % de protéines. On note en revanche que la production de luzerne bio a augmenté, atteignant 39 000 t contre 35 000 t en 2017. « Il y aura encore une augmentation cette année », a complété Éric Masset.

Au niveau européen, la baisse de la production est généralisée en 2018 avec 3,122 Mt, contre 3,412 Mt en 2017 de fourrages déshydratés ou séchés au soleil. L'Espagne reste le premier producteur européen (43 %),

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRO DISTRIBUTION (Mars 2019)	La luzerne victime de lasécheresse 2018	24
AGRO DISTRIBUTION (Mars 2019)	Tout sur la luzerne	25
BETTERAVIER FRANCAIS (05 mars 2019)	Une mine de protéines	26

Visualiser l'article

devant la France (24 %) et l'Italie (22 %). Éric Guillemot, directeur de Coop de France déshydratation, a de plus réaffirmé la place de la luzerne dans la contribution au plan protéines en Europe.

« L'idée n'est pas d'atteindre l'autonomie de la ferme France, mais on a souvent tendance à oublier les fourrages alors que la luzerne atteint un niveau de protéine à l'hectare record, avec 2 500 kg à l'hectare », a-t-il appuyé. Il a aussi rappelé que la luzerne répond aux demandes sociétales, sur la qualité de l'eau, la biodiversité, le sans OGM…

Tous droits réservés à l'éditeur

La France Agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 97257

Date : 15 fevrier 2019
Page de l'article : p.47

TECHNIQUE NOUVEAUTÉS

LUZERNE DÉSHYDRATÉE

Un ouvrage complet

Coop de France déshydratation vient de publier l'édition 2019-2021 de son guide « Luzerne références ». Cet ouvrage de 120 pages présente entre autres la plante, sa situation mondiale, son itinéraire cultural, la luzerne bio, sa rentabilité, ses bénéfices environnementaux, ses qualités nutritionnelles, les marchés…
Le guide s'adresse aux producteurs de luzerne déshydratée, aux collaborateurs des coopératives, à l'enseignement agricole…

Disponible sur simple demande avec une enveloppe affranchie pour un poids de 700 g auprès de Coop de France déshydratation, 43, rue Sedaine, CS 91116 75538 Paris Cedex 11.

Tous droits réservés à l'éditeur

13/02/2019

Luzerne déshydratée - La sécheresse a impacté la production

La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été. Le contexte reste porteur pour cette culture qui possède des avantages environnementaux certains, et son développement pourrait être plus important si des investissements étaient réalisés dans la recherche et les outils de transformation, estime Coop de France déshydratation.

Luzerne déshydratée

La sécheresse a impacté la production

La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été. Le contexte reste porteur pour cette culture qui possède des avantages environnementaux certains, et son développement pourrait être plus important si des investissements étaient réalisés dans la recherche et les outils de transformation, estime Coop de France déshydratation.

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Eric Masset, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stock pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Désialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

Reconduire le plan protéines

Les perspectives pour la luzerne demeurent intéressantes, avec en particulier une demande forte pour la luzerne bio. La production française est passée de 35 000 tonnes en 2017 à 39 000 tonnes en 2018, et « *il y aura encore une augmentation cette année* », explique Eric Masset, même si le déficit à combler entre offre et demande reste encore de l'ordre de 5000 à 10 000 tonnes. Sans compter que les atouts environnementaux de la culture de la luzerne sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau, contribution à la biodiversité, fourrage sans OGM... Mais ces services écologiques ne sont pas rémunérés, regrette Coop de France déshydratation, qui formule plusieurs propositions pour développer la production dans son ensemble. « *Nous voulons réaffirmer la contribution décisive de la luzerne à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages français et européens, cette contribution devant se traduire par la reconduction d'un plan protéines* », explique Eric Guillemot, directeur de Coop de France déshydratation. Il demande aux pouvoirs publics d'accompagner la filière via des moyens dans la recherche variétale, pour pallier une baisse continue des rendements, et dans les outils de transformation, d'autant que sur les 300 000 hectares de luzerne en France, seuls 65 000 sont déshydratés. « *On demande à structurer les surfaces économiquement viables pour les producteurs* », indique Eric Guillemot. « *Rien ne s'oppose à nos demandes, c'est une question d'allocation des ressources, mais il y a de la place pour les autres protéines, on ne fera jamais manger énormément de luzerne aux cochons et aux volailles* », ajoute-t-il. Pour donner de la visibilité à la filière, un grand symposium international de la luzerne sera organisé, le 6 février 2020, à Châlons-en-Champagne.

Auteur : Delphine Jeanne

Commentaires : Ce texte comporte environ 3005 signes et espaces : Le chapeau : 390

Tous droits réservés à l'éditeur

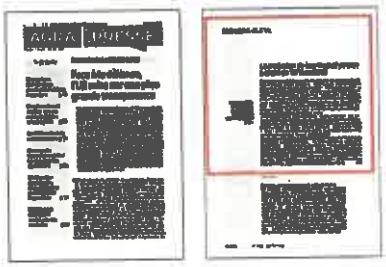

ÉCONOMIE VÉGÉTAL

La production de luzerne déshydratée a chuté de 15 % en 2018

Conséquence de la sécheresse, la production de luzerne déshydratée a chuté d'environ 15 % l'année dernière, a indiqué le 11 février la section Coop de France des entreprises du secteur. Elle s'est établie à 741 000 t (-14,8 % par rapport à 2017). La France, deuxième producteur européen, subit ainsi la plus forte baisse: l'Espagne, numéro un dans l'UE, affiche un recul de 7 % (à 1 360 Mt) quand l'Italie perd seulement 3 % (à 590 000 t) avec une météo moins sèche et d'importantes surfaces irriguées. « *Les troisièmes et quatrièmes coupes ont été très touchées par le manque de pluie* », a signalé le DG adjoint de Déshalfa Pierre Begoc. Leur rendement tombe de 11 de granulés/ha par rapport à la moyenne sur neuf ans. Autre point noir, la récolte voit son taux de protéines tomber de 18,86 % à 17,22 %.

Les troisièmes et quatrièmes coupes ont été très touchées par le manque de pluie

« *La sécheresse a mis les stocks à contribution* », souligne Pierre Begoc, pour qui la situation du marché restera tendue jusqu'à la prochaine campagne. Une surconsommation en balles de fourrages s'est ainsi produite l'an dernier, chiffrée entre 40 000 et 60 000 t à l'échelle de l'Europe, surtout en Allemagne (+ 30 000 t) et en France (+ 15 000 t). Des inquiétudes perdurent en 2019, la récolte pouvant être affectée par les mauvaises implantations des semis de première année.

Coop de France Déshydratation réaffirme la contribution de la luzerne à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages. « *L'idée n'est pas d'atteindre l'autonomie de la ferme France* », nuance le directeur Eric Guillemot. C'est de s'en rapprocher en n'oubliant pas les fourrages: la luzerne est « championne » de la productivité avec 2 500 kg de protéines à l'hectare, souligne-t-il. Un argument fort pour la reconduction d'un plan protéines qui inclut cette légumineuse. La fédération plaide aussi pour la valorisation des bénéfices environnementaux de la luzerne, un meilleur soutien à la R&D, des aides aux investissements dans les outils de transformation. JCD

Tous droits réservés à l'éditeur

L'union

Date : 20/02/2019
Heure : 09:23:28
Journaliste : Julien Bouillé

www.lunion.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le Marnais Éric Masset : « Nous demandons que la luzerne soit reconnue comme une plante environnementale »

Le président de Coop de France Déshydratation demande des moyens pour la recherche variétale et souhaite que la luzerne soit reconnue comme plante environnementale.

L'agriculteur marnais Éric Masset défend une petite filière qui a besoin de davantage de moyens pour progresser. - Remi Wafflart

Pourquoi 80 % de la luzerne française est-elle produite sur le territoire champardennais ?

Quand, dans les années 50, l'agriculture de cette région s'est développée, les terres étaient très pauvres. Il y avait 15 centimètres de terre, puis, en dessous de la craie. Les rendements étaient de moins de moitié de ceux de nos voisins picards. Les agriculteurs ont pensé à enrichir le sol, naturellement, avec la luzerne. Ils avaient constaté qu'après sa culture, un blé avait une meilleure production. C'est grâce aux apports d'azote et grâce aux racines qui permettent de mieux structurer les sols.

"Nous demandons que la luzerne soit reconnue comme une plante environnementale"

Tous droits réservés à l'éditeur

Au début, cette culture remplaçait simplement la jachère, puis les agriculteurs ont fait du foin. Mais ce n'est pas facile dans notre région tempérée, le foin peut être bon comme très mauvais. Des agriculteurs sont allés à la fin des années 1950 aux États-Unis pour visiter une usine de déshydratation de luzerne. Ils se sont dit qu'ils pourraient importer ce concept en France. À cette époque, où l'on parlait déjà de développement de protéine en Europe, la Commission européenne a alors soutenu ces projets. C'est pourquoi on a construit 26-27 usines dans les années 60, surtout dans le cadre de coopératives.

Comment évolue la demande des éleveurs aujourd'hui qui restent vos principaux clients ?

Depuis une dizaine d'années nous passons du granulé à la balle qui représente désormais un tiers du marché. C'est le même process industriel mais on sort des brins de quatre ou cinq centimètres. La balle permet aux vaches de ruminer davantage, ce qui fait qu'elles produisent plus. Sur le marché de la protéine, c'est ce qui nous distingue vraiment du soja.

Travaillez-vous sur l'alimentation humaine ?

Aujourd'hui, c'est un tout petit marché de quelques centaines de tonnes sur une production annuelle située autour de 800 000 tonnes. Historiquement, c'est une demande des ONG pour les pays où la population souffre de malnutrition. La luzerne, qui est riche en oméga 3, en fer et en protéines, permet d'alimenter des enfants et de prévenir des problèmes de cécité. On veut s'attaquer au marché occidental sur des produits végans, des barres énergisantes ou des plats cuisinés.

En 2018, les apiculteurs champardennais ont fait une récolte extraordinaire. En quoi la luzerne y a aidé ?

La luzerne est une plante mellifère et, avec la canicule que l'on a connue à partir de fin mai, les plantes ont fleuri rapidement et longtemps avant d'être fauchées. Les abeilles en ont profité pleinement. Par ailleurs, sur une partie des parcelles, nous laissons des bandes de luzerne non coupées, sur 7 mètres. C'est une façon de favoriser le développement des insectes et des oiseaux. On perd du chiffre d'affaires mais cela nous permet de faire de la communication, d'expliquer à la société que l'on a des solutions pour la biodiversité.

Quels sont les autres intérêts environnementaux de la luzerne ?

La luzerne, même avec les usines, a un bilan carbone positif. La production capte plus de CO_2 qu'elle n'en émet.

Quels sont les avantages et les inconvénients pour l'agriculteur de cultiver de la luzerne ?

C'est une légumineuse donc elle ne nécessite pas d'apport d'azote. Elle est capable de capter l'azote de l'air. Elle capte aussi l'azote du sol, ce qui est bon pour l'eau. Ensuite, puisque dans le temps, l'azote contenu dans ses racines va se libérer dans le sol, les cultures qui sont derrière, notamment le blé, en profitent. C'est une culture qui, en revanche, nécessite d'autres engrais : de la potasse, du phosphore et du soufre. Une tonne de luzerne consomme 30 kilos de potasse, cet élément nutritif est exporté ensuite par la récolte. La luzerne utilise très très peu de pesticides de synthèse. Elle n'a pas de maladie, donc pas besoin de fongicides. La luzerne souffre peu des insectes nuisibles. Elle a besoin de désherbage à l'implantation après on peut travailler avec des outils mécaniques. La luzerne est une culture très technique. Il faut la nourrir. Et elle est sensible à la pluviométrie .

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DE LA TERRE
Pays : FR
Périodicité : Toutes les deux semaines

Date : 28 février 2019
Page de l'article : p.9

Elevage

Luzerne déshydratée

La sécheresse a impacté la production

La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été. Le contexte reste porteur pour cette culture qui possède des avantages environnementaux certains, et son développement pourrait être plus important si des investissements étaient réalisés dans la recherche et les outils de transformation, estime Coop de France déshydratation.

Avec 741 000 T produites en 2018, (-14,8 % de moins qu'en 2017) la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse indique le président de Coop de France déshydratation. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées. Au niveau européen, 40 à 50 000 T de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, *«on a moins de stock pour les prochaines campagnes»*, souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Désialis.

La Voix de la Terre

Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète des mauvaises conditions de semis 1re année.

Reconduire le plan protéines

Les perspectives pour la luzerne demeurent intéressantes, avec une demande forte pour la luzerne bio. La production française est passée de 35 000 T en 2017 à 39 000 T en 2018, et *«il y aura encore une augmentation cette année»*, explique Eric Masset. Les atouts environnementaux de la culture de la luzerne sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau, contribution à la biodiversité, fourrage sans OGM… *«Nous voulons réaffirmer la contribution décisive de la luzerne à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages français et européens, cette contribution devant se traduire par la reconduction d'un plan protéines»*, explique le directeur de Coop de France déshydratation. Il demande aux pouvoirs publics d'accompagner la filière via des moyens dans la recherche variétale, pour pallier une baisse continue des rendements, et dans les outils de transformation, d'autant que sur les 300 000 ha de luzerne en France, seuls 65 000 sont déshydratés. *«On demande à structurer les surfaces économiquement viables pour les producteurs»*. *«Rien ne s'oppose à nos demandes, c'est une question d'allocation des ressources, mais il y a de la place pour les autres protéines, on ne fera jamais manger énormément de luzerne aux cochons et aux volailles»*.

Tous droits réservés à l'éditeur

nouveautés | cultures

Une sélection de Christian Gloria

Luzerne références 2019-2021

Coop de France Déshydratation présente la quatrième édition de son guide Luzerne références. Sur les 120 pages de l'ouvrage, une bonne part est consacrée aux différents stades de son itinéraire cultural. Les débouchés de la luzerne, sa transformation et ses bénéfices pour l'environnement sont également mis en avant. *Disponible sur demande à Coop de France Déshydratation - 43 rue Sédaine - CS91115 - 75558 Paris cedex 11. (avec enveloppe affranchie pour un poids de 700 g)*

Tous droits réservés à l'éditeur

L'Agriculture Drômoise
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21 février 2019
Page de l'article : p.14
Journaliste : D.J.

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Dasialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Dasialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Dasialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 9604716500505

Paysans de la Loire

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 3364

Date : 22 fevrier 2019
Page de l'article : p.39
Journaliste : D.J.

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, *« on a moins de stocks pour les prochaines campagnes »*, souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Desialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 16 % en 2019. ■

D.J.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 8710816500503

L'Exploitant Agricole
DE SAONE & LOIRE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 3796

Date : 22 fevrier 2019
Page de l'article : p.27
Journaliste : D.J.

Luzerne déshydratée

La sécheresse a impacté la production

La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Dehydris en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Dehydris, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Dehydris s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Information Agricole du Rhône
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2860

Date : 21 fevrier 2019
Page de l'article : p.16
Journaliste : D.J.

pratique

Conjoncture

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Massat, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de belles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Desialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. La taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 5255816500502

l'ain agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2252

Date : 21 février 2019
Page de l'article : p.16
Journaliste : D.J.

pratique

Conjoncture

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs. Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Desialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Avenir Agricole de l'Ardèche

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21 fevrier 2019
Journaliste : D.J.

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Massat, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surcocommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Desialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019. ■

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 3723916500507

Terre Dauphinoise
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2890

Date : 21 février 2019
Page de l'article : p.14
Journaliste : D.J.

FOURRAGE / La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été, indique Coop de France déshydratation.

La sécheresse a impacté la production de luzerne déshydratée

Avec 741 000 tonnes produites en 2018, soit 14,8 % de moins qu'en 2017 (870 000 tonnes), la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse, notamment lors des troisième et quatrième coupes, a indiqué Éric Massat, président de Coop de France déshydratation, le 11 février. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée, portant la production de l'UE à 3,122 Mt, contre 3,412 l'année passée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées par les opérateurs, Desialis en tête, qui ont comblé les manques. Au niveau européen, 40 000 à 60 000 tonnes de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, « *on a moins de stocks pour les prochaines campagnes* », souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Desialis, ce qui rendra les choses plus complexes en cas de nouvel accident climatique cette année. Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète également des mauvaises conditions de semis 1ère année, qui pourraient avoir des répercussions sur la récolte, et espère une remontée du taux de protéines au-dessus de 18 % en 2019.

D.J.

PRODUCTION
de luzernes déshydratées
2018 : 741 000 t
- 14,8 %
par rapport à 2017

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DE LA TERRE
Pays : FR
Périodicité : Toutes les deux semaines

Date : 28 février 2019
Page de l'article : p.9

Elevage

Luzerne déshydratée

La sécheresse a impacté la production

La production 2018 de luzerne déshydratée subit une baisse d'environ 15 %, en lien avec la sécheresse de l'été. Le contexte reste porteur pour cette culture qui possède des avantages environnementaux certains, et son développement pourrait être plus important si des investissements étaient réalisés dans la recherche et les outils de transformation, estime Coop de France déshydratation.

Avec 741 000 T produites en 2018, (-14,8 % de moins qu'en 2017) la luzerne déshydratée a subi l'impact de la sécheresse indique le président de Coop de France déshydratation. La sécheresse a également impacté les rendements des autres gros producteurs européens (Espagne, Allemagne), à l'exception de l'Italie où l'irrigation est plus développée. Les conséquences pour les éleveurs ont été anticipées. Au niveau européen, 40 à 50 000 T de balles ont été surconsommées en 2018. Néanmoins, *«on a moins de stock pour les prochaines campagnes»*, souligne Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Désialis.

La Voix de la Terre

Le taux de protéines a également été affecté. Desialis s'inquiète des mauvaises conditions de semis 1re année.

Reconduire le plan protéines

Les perspectives pour la luzerne demeurent intéressantes, avec une demande forte pour la luzerne bio. La production française est passée de 35 000 T en 2017 à 39 000 T en 2018, et *«il y aura encore une augmentation cette année»*, explique Eric Masset. Les atouts environnementaux de la culture de la luzerne sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau, contribution à la biodiversité, fourrage sans OGM... *«Nous voulons réaffirmer la contribution décisive de la luzerne à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages français et européens, cette contribution devant se traduire par la reconduction d'un plan protéines»*, explique le directeur de Coop de France déshydratation. Il demande aux pouvoirs publics d'accompagner la filière via des moyens dans la recherche variétale, pour pallier une baisse continue des rendements, et dans les outils de transformation, d'autant que sur les 300 000 ha de luzerne en France, seuls 65 000 sont déshydratés. *«On demande à structurer les surfaces économiquement viables pour les producteurs»*. *«Rien ne s'oppose à nos demandes, c'est une question d'allocation des ressources, mais il y a de la place pour les autres protéines, on ne fera jamais manger énormément de luzerne aux cochons et aux volailles»*.

Tous droits réservés à l'éditeur

nouveautés | cultures

Une sélection de Christian Gloria

Luzerne références 2019-2021

Coop de France Déshydratation présente la quatrième édition de son guide Luzerne références. Sur les 120 pages de l'ouvrage, une bonne part est consacrée aux différents stades de son itinéraire cultural. Les débouchés de la luzerne, sa transformation et ses bénéfices pour l'environnement sont également mis en avant. *Disponible sur demande à Coop de France Déshydratation – 43 rue Sédaine – CS91115 – 75558 Paris cedex 11. (avec enveloppe affranchie pour un poids de 700 g)*

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRO DISTRIBUTION
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 5547

Date : Mars 2019
Page de l'article : p.43
Journaliste : Lucie Petit

MARCHÉS DÉBOUCHÉS

La luzerne victime de la sécheresse 2018

Comme pour toutes les autres cultures, la sécheresse de 2018 n'a pas épargné la luzerne, même si c'est « certainement une des cultures les moins impactées car il y a plusieurs récoltes », nuance Éric Masset, président de Coop de France Déshydratation. Résultat : une production française de luzerne déshydratée qui s'élève à 741 000 t en 2018, en chute de 15 % par rapport à 2017, et de 5 % par rapport à la moyenne des six dernières années.

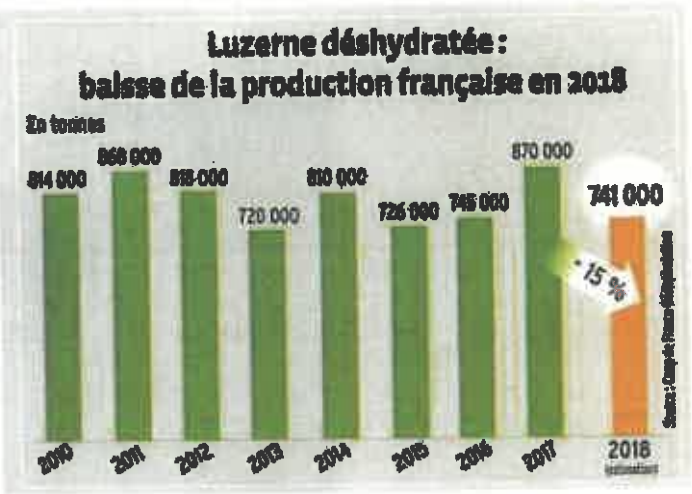

« La démarrage de campagne était prometteur, mais les troisième et quatrième coupes ont été très touchées par la sécheresse », explique Pierre Begoc, le tout nouveau directeur adjoint de Désialis. En effet, selon la coopérative, les première et deuxième ont montré un rendement de + 0,5 t granulés/ha par rapport à la moyenne des neuf dernières années, alors que les troisième et quatrième coupes affichent -1 t granulés/ha. À l'échelle européenne, la production accuse une baisse de 8,5 % par rapport à 2017. L'Espagne, premier producteur avec 43 % de la production européenne, devant la France (24 %), a subi une chute de sa production de 7 %. L'Italie, troisième, n'a perdu que 3 %. La protéine a elle aussi souffert du manque d'eau. En 2018, le taux de protéines a chuté à 17,22 % contre 18,36 % en 2017, selon les chiffres de Désialis. « On aimerait la voir remonter à 18 % en 2019, c'est davantage en phase avec les standards », commente Pierre Begoc.

Cette sécheresse ne sera pas sans impact sur les années à venir, « les stocks de report ont été drastiquement atteints, on a gommé le matelas de sécurité », avance-t-il. D'autant qu'au niveau européen, il y a eu une surconsommation de balles estimée entre 40 000 et 60 000 t, dont 15 000 t en France et 30 000 t en Allemagne. Autre élément à surveiller, la production 2019 pourrait être impactée par les mauvaises conditions de semis en 2018. « C'est un risque, les luzernes ont levé mais sont petites, le potentiel n'était pas aussi bon qu'en 2017 », estime le DGA de Désialis.

Lucie Petit

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 8355726500504

AGRO DISTRIBUTION
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 5547

Date : Mars 2019
Page de l'article : p.43
Journaliste : Lucie Petit

MARCHÉS DÉBOUCHÉS

La luzerne victime de la sécheresse 2018

Comme pour toutes les autres cultures, la sécheresse de 2018 n'a pas épargné la luzerne, même si c'est « certainement une des cultures les moins impactées car il y a plusieurs récoltes », nuance Éric Masset, président de Coop de France Déshydratation. Résultat : une production française de luzerne déshydratée qui s'élève à 741 000 t en 2018, en chute de 15 % par rapport à 2017, et de 5 % par rapport à la moyenne des six dernières années.

« Le démarrage de campagne était prometteur, mais les troisième et quatrième coupes ont été très touchées par la sécheresse », explique Pierre Begoc, le tout nouveau directeur adjoint de Désialis. En effet, selon la coopérative, les première et deuxième ont montré un rendement de + 0,5 t granulés/ha par rapport à la moyenne des neuf dernières années, alors que les troisième et quatrième coupes affichent - 1 t granulés/ha. À l'échelle européenne, la production accuse une baisse de 8,5 % par rapport à 2017. L'Espagne, premier producteur avec 43 % de la production européenne, devant la France (24 %), a subi une chute de sa production de 7 %. L'Italie, troisième, n'a perdu que 3 %. La protéine a elle aussi souffert du manque d'eau. En 2018, le taux de protéines a chuté à 17,22 % contre 18,36 % en 2017, selon les chiffres de Désialis. « On aimerait la voir remonter à 18 % en 2019, c'est davantage en phase avec les standards », commente Pierre Begoc.

Cette sécheresse ne sera pas sans impact sur les années à venir, « les stocks de report ont été drastiquement atteints, on a gommé le matelas de sécurité », avance-t-il. D'autant qu'au niveau européen, il y a eu une surconsommation de balles estimée entre 40 000 et 60 000 t, dont 15 000 t en France et 30 000 t en Allemagne. Autre élément à surveiller, la production 2019 pourrait être impactée par les mauvaises conditions de semis en 2018. « C'est un risque, les luzernes ont levé mais sont petites, le potentiel n'était pas aussi bon qu'en 2017 », estime le DGA de Désialis.

Lucie Petit

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRO DISTRIBUTION
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 5547

Date : Mars 2019
Page de l'article : p.48

DOCUMENTATION

Tout sur la luzerne

Quatrième édition du guide *Luzerne références* par Coop de France Déshydratation. Physiologie, itinéraire cultural, rentabilité, bénéfices environnementaux, culture bio, récolte, conservation, situation mondiale sont les thèmes développés dans ce document de 120 pages.

« Luzerne références », disponible auprès de Coop de France Déshydratation, 43, rue Sedaine, CS 91128, 75538 Paris cedex 11, avec enveloppe affranchie pour 700 g.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 4455726500505

AGRO DISTRIBUTION
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 5547

Date : Mars 2019
Page de l'article : p.48

DOCUMENTATION

Tout sur la luzerne

Quatrième édition du guide *Luzerne références* par Coop de France Déshydratation. Physiologie, itinéraire cultural, rentabilité, bénéfices environnementaux, culture bio, récolte, conservation, situation mondiale sont les thèmes développés dans ce document de 120 pages.

■ « Luzerne références », disponible auprès de Coop de France Déshydratation, 48, rue Sedaine, CS 91216, 75538 Paris cedex 11, avec enveloppe affranchie pour 700 g.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Betteravier
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : 05 mars 2019
Page de l'article : p.24
Journaliste : MARIANNE LOISON

AGRONOMIE

LUZERNE

Une mine de protéines

Les bilans sur la période 2013-1017 confirment la rentabilité de la luzerne, avec une marge brute moyenne de 850 €/hectare tenant compte de ses effets positifs induits. La luzerne est capable de produire 2,6 fois plus de protéines que le soja.

En système céréalier comme en élevage, la marge brute de la luzerne déshydratée avec les autres cultures est redevenue intéressante sur les campagnes 2013-2017», souligne Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation. Basés sur les données des centres de gestion CDER de Champagne-Ardennes, les indicateurs sont au vert. Sur les 5 campagnes 2013-2017, la marge brute de la luzerne se situe à 665 €/hectare. Si l'on ajoute à ce chiffre les avantages économiques (0 engrais azoté, faibles charges de mécanisation, intérêt écologique), cette valeur peut être majorée de 180 €/hectare selon le CDER. Ainsi la marge brute «*corrigée*» de la luzerne se situe au final à 845 €/hectare. Elle se place au-dessus de la marge moyenne d'une céréale calculée sur les cinq dernières campagnes dans la même région (745 €/ha). Ces résultats ont été obtenus avec une luzerne dont le rendement moyen se situe autour de 12 t/ha.

Des effets positifs induits

Selon le CDER, il apparaît que les charges proportionnelles restent stables pour la luzerne, à 460 €/ha de moyenne sur cinq ans. Elles ont même eu tendance à baisser légèrement autour de 420 €/ha en 2017. À ces charges faibles s'ajoutent les effets positifs induits. C'est-à-dire tous les avantages de la luzerne sur le sol, la fertilité, l'économie d'eau... «*Un blé de luzerne bénéficie de 40 unités d'azote assimilable, se traduisant par 3-4 quintaux en plus pour la céréale*», rappelle Eric Guillemot. Une luzernière retournée a l'avantage de libérer de l'azote sur les 2 ou 3 années qui suivent, sans risque de fuite de nitrates. La racine-pivot de la luzerne lui permet d'explorer les réserves d'eau en profondeur, jusqu'à plusieurs mètres. Elle n'a pas besoin d'irrigation et de plus, elle assure une bonne qualité de l'eau sur les bassins de captage où elle est implantée. Plus récemment, les multiples effets positifs de la luzerne ont été démontrés, dans la lutte contre l'érosion et la fertilité biologique des sols. Concernant les insectes utiles, l'intérêt de la luzerne est aussi démontré sur les pollinisateurs et en particulier les abeilles. Dans les suivis d'été, on observe que les abeilles viennent collecter le pollen et le nectar à plus de 5 kilomètres de la ruche. La luzerne joue un rôle utile de stabilisateur pour ces insectes, dans la mesure où les zones refuges ont tendances à diminuer. Plus largement, la méthode IDEA (indicateurs de la durabilité des exploitations agricoles) a montré que les exploitations cultivant et utilisant la luzerne déshydratée ont un profil «*durable*». Elles obtiennent en effet de meilleurs scores sur trois postes de durabilité : l'agroécologie, le socio-territorial et l'économique.

1 Les exploitations cultivant et utilisant la luzerne déshydratée ont un profil plus «*durable*» sur plusieurs critères économiques et environnementaux.

2 La productivité de la luzerne peut varier de 9 t/ha en première année de production jusqu'à 15 t/ha pour le quart des exploitations les plus performantes.

3 Granulés de luzerne déshydratée pour l'alimentation animale.

Source de protéines

Afin de démontrer l'intérêt de la luzerne comme source de protéines, Coop de France Déshydratation met en avant un autre argument : la luzerne française produit davantage de protéines à l'hectare que d'autres cultures protéagineuses, comme le soja américain. Cette comparaison a été faite par une étude d'Arthur Riedacker à l'Inra. Elle met en parallèle une luzerne française à 13 tonnes/ha et un soja US à 25 quintaux/ha. On obtient deux fois plus de protéines (sous forme de MAD) avec une luzerne qu'avec un soja, sur une même surface de production. L'étude compare aussi la production globale protéines + huile dans une rotation luzerne + colza et un système soja. Le résultat indique que l'on obtient autant (ou plus) de protéines et autant

Tous droits réservés à l'éditeur

d'huile avec le système luzerne + colza sur une même surface. Dans un contexte où la demande mondiale en protéines augmente à toute vitesse, la luzerne reste une des réponses les mieux adaptées aux rotations du nord de la France.

Luzerne et climat

Si l'on regarde un peu plus vers l'avenir, quel pourra être l'effet du changement climatique sur la luzerne, dont on a eu un avant-goût en 2018 ? Selon les approches de l'Inra d'Avignon, il y a presque toujours une augmentation de production. Dans le futur proche, la production printanière journalière et cumulée devrait augmenter et peut-être se précocifier ; en contrepartie, la production estivale pourrait diminuer si les périodes de stress hydrique s'allongent. Dans le futur lointain, le climat serait plus favorable à la luzerne qu'aux fourrages à base de graminées. En effet, même par printemps chaud ou sec, la luzerne subirait moins de stress azoté, puisqu'elle s'autoalimente en N par ses nodules. Les chiffres sont éloquents : une luzerne est capable de fixer l'équivalent de 200 à 300 unités d'azote...

MARIANNE LOISON

ENQUÊTE AGROLUZ 2018

Les résultats collectés par l'enquête Agroluz auprès des producteurs indiquent plusieurs pistes de progrès :

- les rendements les plus élevés sont obtenus avec des doses de semis de 23 à 25 kg/ha ;
- les rendements en première année de production sont de 12,7 tonnes de MS/ha avec labour, 12,5 tonnes de MS/ha avec semis simplifié ; 12,4 tonnes de MS/ha avec semis direct en Champagne-Ardennes.
- l'efficacité du désherbage est optimale entre le 1er et le 15 mars (90 % de satisfaction) et ensuite entre le 15 février et le 1er mars (83 % de satisfaction), la plupart des parcelles sont désherbées à l'implantation (70 %) et la moitié sont aussi désherbées à l'automne.
- la dispersion des rendements reste encore très marquée : de 9 t/ha pour le quart inférieur à 15 t/ha pour le quart supérieur, lors de la 1re année d'exploitation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Tous droits réservés à l'éditeur

gestion

Des besoins qui montent en luzerne déshydratée

Comment diversifier son assolement ? Pourquoi pas en misant sur la luzerne déshydratée. Cette source de protéines a le vent en poupe, particulièrement dans l'alimentation animale. Or l'offre n'est pas à la hauteur de la demande pour l'instant.

La luzerne déshydratée plaît. La filière profite d'une belle dynamique qui va au-delà de l'Union européenne. La Chine est ainsi devenue un intervenant majeur à l'achat. La demande mondiale en produits animaux (donc en aliments pour les nourrir) est en constante augmentation et, dans ce contexte, les protéines végétales apportées par la luzerne ont le vent en poupe. S'ajoute à cela une demande forte sur des produits spécialisés issus de l'exploitation de la luzerne tels que les concentrés protéiques, ou les aliments destinés aux filières équines ou bien les produits à vocation énergétique. Le bio tire également la demande vers le haut. 39 000 tonnes ont été produites en 2018 en France contre 35 000 tonnes en 2017. Une croissance à deux chiffres est attendue en 2019 pour approcher les 45 000 tonnes. À l'heure actuelle, entre 5 000 et 10 000 tonnes de bio sont importées chaque année.

Le bio tire également la demande vers le haut

La culture a d'autant plus d'intérêt qu'elle stocke plus de carbone qu'elle n'en émet : elle s'inscrit donc pleinement dans les grandes questions sociétales actuelles en termes de transition énergétique mais aussi de transition agricole.

Une culture à même de répondre à plusieurs attentes sociétales

C'est une protéine végétale source pour alimenter les filières de l'alimentation animale et répondre à la question du « comment sont nourris les animaux en France ». Des initiatives communes de valorisation avec les industries agroalimentaires voient le jour : la luzerne en tant qu'aliment pour animaux de qualité et d'origine française a ainsi été mise fortement en valeur sur le stand de Bleu Blanc Cœur pendant le Salon international de l'agriculture 2019. De nouvelles filières de production apparaissent dans différents pays et la demande à l'export vers les pays tiers est importante.

Pour asseoir le développement agronomique, économique et sociétal de la luzerne, les acteurs de la filière ont mis au point une stratégie moyen-long terme de défense des intérêts de cette production tant au niveau français qu'européen.

D'abord, ils veulent réaffirmer la contribution de la luzerne à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages français et européens, cette contribution devant se traduire par la reconduction d'un plan protéines. Rappelons qu'aujourd'hui en France, la luzerne représente 7,5 % de la production des matières dites riches en protéines et 2,7 % des consommations (6,8 % et 2,2 % respectivement en Europe). Ils souhaitent également faire reconnaître les bénéfices environnementaux de cette légumineuse en vue d'une valorisation équitable de ses aménités, toute la question résidant dans le chiffrage de cette plus-value environnementale. Ce travail a également pour objectif de décrocher des budgets fléchés sur cette production dans la future PAC. Pour développer la

EN CHIFFRES

Une production française intéressante

- 65 940 ha cultivés en 2019
- 741 000 t récoltées dont 39 000 t en bio
- 10 t de matière sèche produite à l'hectare
- 18 % de taux de protéines
- 28 usines de transformation

Source : Coop de France Déshydratation, chiffres de la récolte 2018.

Moyens insuffisants pour la recherche française

Lors de la présentation du bilan annuel et des perspectives de la filière mi-février, aussi bien Coop de France Déshydratation que Désialis ont mis l'accent sur la problématique de la recherche et de la sélection variétale. Les rendements baissent (- 1,2 tonne de matière sèche produite à l'hectare entre les périodes 1997-2007 et 2008-2017) et des impasses techniques pourraient surgir par rapport à l'utilisation de certaines molécules pour la culture. Si un programme de travail existe depuis trois ans entre l'Inra et la Chine pour créer une bibliothèque de gènes dans le cadre des programmes européens H2020, il n'en reste pas moins vrai que la filière est orpheline en matière de R & D nationale consolidée.

Il convient aussi de signaler que des filières émergent ailleurs en Europe, en Bulgarie et en Roumanie, par exemple, financées par des fonds en provenance du Moyen-Orient.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES INDUSTRIELS ESPÈRENT retrouver un meilleur niveau de production en 2019, après le fort recul de 2018.

Déficit de production en 2018

L'année 2018 restera gravée dans les mémoires des acteurs du marché de la luzerne déshydratée en France. Deux mots résument la problématique: sécheresse et juillet. L'an passé, c'est à cette période de l'année que tout s'est joué. En raison des températures très importantes, la luzerne a souffert alors même que son système racinaire lui permet traditionnellement de plutôt bien résister. Et cette vérité des températures, valable pour la France, a en fait concerné l'ensemble de l'Europe, la partie Nord souffrant même davantage que celle du Sud.

Les volumes ont reculé de 14,8 % par rapport à l'année précédente. Ils se sont avérés inférieurs de 5 % à la moyenne sur six ans.

À titre d'exemple, en Espagne, principal producteur de fourrages séchés au soleil en Europe, la baisse a été de 7 % sur la campagne et de 10 % comparativement à la moyenne sur six ans. Au final, la production de fourrage séché en Europe a atteint 3 122 000 tonnes en 2018 contre 3 412 000 tonnes l'année précédente. Il n'en demeure pas moins vrai que, sur une longue période (1998-2018 et en base 100), la dynamique de production est importante, particulièrement en Italie mais également chez les autres principaux producteurs que sont l'Espagne, la France, l'Allemagne.

Le taux de protéines est passé sous la barre des 18 %, alors qu'il avait pris la bonne habitude de dépasser ce seuil depuis trois ans. En 2018, il s'est donc affiché à 17,22 %, selon le bilan présenté en conférence de presse mi-février par Coop de France Déshydratation et Désialis. *« On apprécierait de remonter au-dessus de 18 % en 2019 »*, a précisé Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Désialis, spécialiste des produits déshydratés.

production, les acteurs de la filière revendiquent des moyens supplémentaires de R & D, notamment en recherche variétale, en agronomie et en procédés industriels. Sur ce dernier point, un travail particulier est à mener sur la possible adaptation de la législation sur les matières polluantes (notion de poussière naturelle). Enfin, ils cherchent à obtenir des aides aux investissements dans les outils de transformation pour s'inscrire dans le cadre des actions actuelles et futures en matière de transition énergétique.

Restent plusieurs points d'interrogation pour cette filière à court terme. Tout d'abord, selon Désialis, qui se définit comme le premier opérateur européen de produits déshydratés, *« le contexte des matières premières se complique avec une tendance plutôt haussière en céréales et plutôt baissière en protéines sur le soja alors que le colza domestique demeure cher »*. L'utilisation de la luzerne déshydratée en alimentation animale pourrait donc engendrer des surcoûts à brève échéance, avec un indice Ipampa des prix d'achat des moyens de production plutôt haussier depuis fin 2017.

Les semis de première année déterminants pour 2019

Dans ce contexte, *« la situation restera tendue jusqu'à la prochaine campagne »*, a expliqué Pierre Bégoc, directeur général adjoint de Désialis, en conférence de presse mi-février, avant de poursuivre: *« la campagne 2019 dépendra beaucoup des semis de première année »*.

Le début de campagne s'est en tout cas avéré délicat, avec de nouveau des conditions météo en décalage avec la normale (épisodes de froid/sécheresse/pluies). Néanmoins, le potentiel de production restait intact en milieu d'hiver, laissant l'espoir à la filière de retrouver des niveaux de production plus proches de ce qui existait avant 2018. *« Il faudra surveiller le moment de la première coupe, qui sera déterminante »*, selon les experts.

À moyen terme, l'une des clés de la production va résider dans la capacité de la luzerne à s'adapter aux nouvelles conditions météo dans un contexte de changement climatique. Différents aspects vont devoir être travaillés: l'adaptation du calendrier de coupe, la gestion de la commercialisation (marché interne, marché export), le ré-allotement en fonction des rendements protéiques, la gestion des stockages et des volumes, les outils de marché, la formulation des produits...

Toute la question est de retrouver un beau niveau de production pour répondre à ce marché plutôt porteur. ● Thierry Michel

LA FRANCE SUR LE PODIUM des producteurs européens de luzerne déshydratée et de fourrages séchés

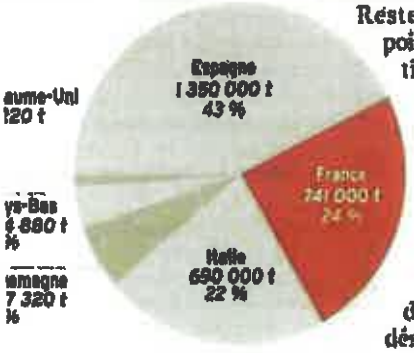

Tous droits réservés à l'éditeur

CULTIVAR LEADERS
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Avril 2019
Page de l'article : p.34-38
Journaliste : HÉLÈNE SAUGE

MARCHÉS

LUZERNE

« ELLE A TOUT D'UNE GRANDE »

Et si la luzerne était une des solutions sérieuses pour résoudre le déficit en protéines végétales. Bien moins médiatisée que le soja, elle a pourtant des atouts à faire valoir tant sur le plan nutritionnel de nos vaches, moutons, chèvres et chevaux que pour ses aménités environnementales. Et l'avenir semble prometteur, la demande mondiale est en plein boom, notamment sur le bassin du Proche et du Moyen-Orient. Aujourd'hui, les États-Unis sont de loin le premier producteur et exportateur mondial de luzerne. Mais la luzerne européenne a elle aussi sa carte à jouer. Les débouchés à l'export sont et seront des éléments structurants pour la filière française, mais à condition que les pouvoirs publics s'en saisissent et la soutiennent. Un jeu d'enfant, quand on sait qu'en plus elle coche toutes les cases de la demande sociétale.

LES DONNÉES

LE MARCHÉ MONDIAL DOMINÉ PAR LES AMÉRICAINS

Avec 55 millions de tonnes de luzerne produites par an, les États-Unis trustent le marché mondial. Le potentiel canadien et argentin n'est pas en reste. En Europe, l'Espagne est le premier producteur européen (1,4 million de tonnes) sur 141 000 ha, suivie par la France (830 000 t) sur 65 000 ha et par l'Italie (710 000 t) sur 80 000 ha.

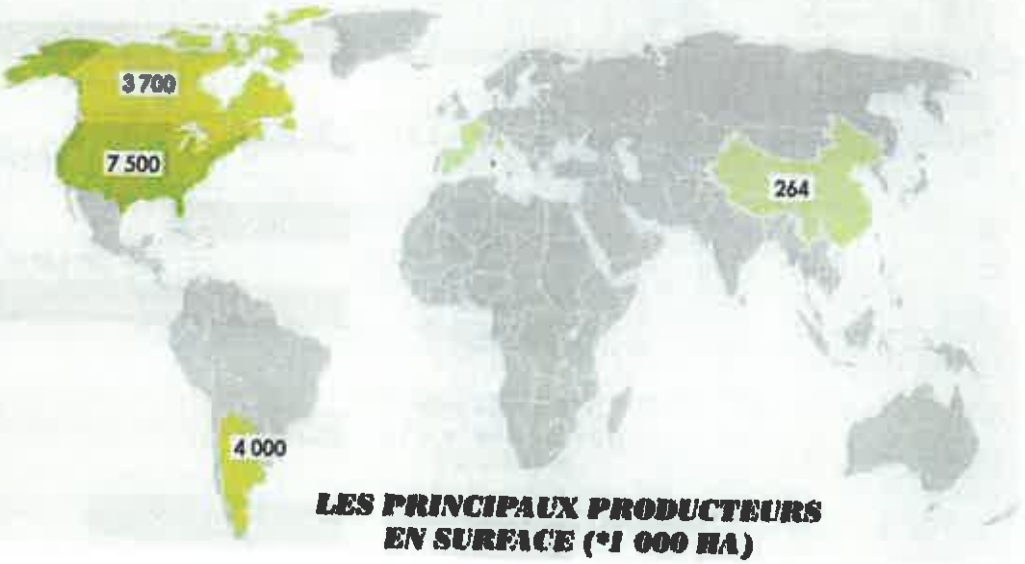

LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS EN SURFACE (*1 000 HA)

Tous droits réservés à l'éditeur

LA LUZERNE PRODUIT PLUS DE PROTÉINES QUE LE SOJA SUR LA MÊME SURFACE

MAD : matière azotée digestible
DUT : différence d'utilisation des terres
Luzerne références : édition 2019-2021

COMPARAISON DE DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE PRODUCTION SUR LE CRITÈRE DE L'EFFICACITÉ TERRITORIALE

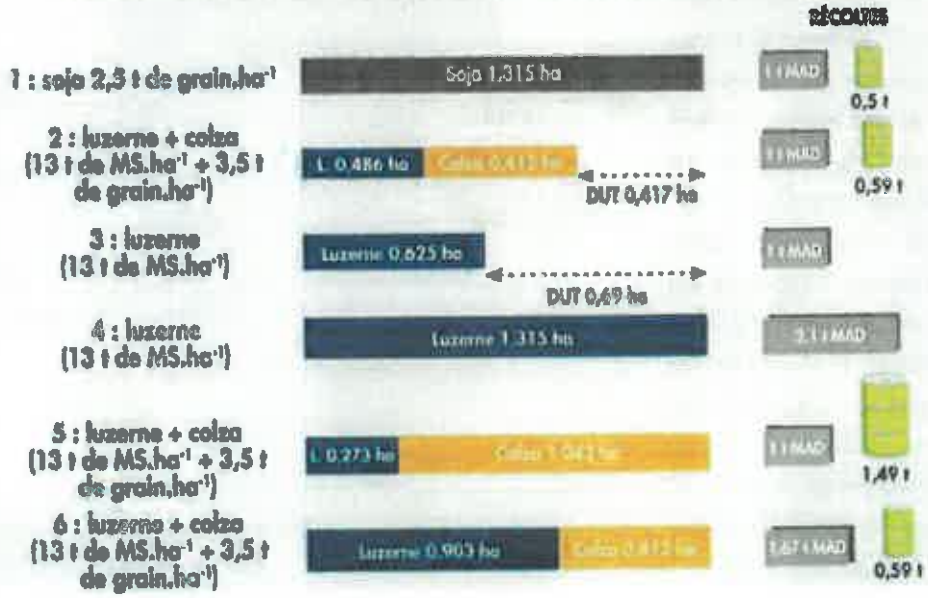

Tous droits réservés à l'éditeur

CULTIVAR LEADERS
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Avril 2019
Page de l'article : p.36-38
Journaliste : HÉLÈNE SAUVAGE

LUZERNE

Un marché aux fondamentaux très favorables

Au grand dam des producteurs et des défenseurs de la filière, la luzerne est souvent perçue comme une culture mineure. Alors qu'elle pourrait bien, dans les années à venir, contribuer aux équilibres protéiques de la planète. Cet « ancien » fourrage est cultivé sur quelque 32 millions d'ha dans le monde et avec l'explosion de la demande en protéines végétales, son avenir semble très prometteur.

« *Il faut démystifier la culture de la luzerne. Dans l'inconscient collectif, il s'agit d'une petite culture. c'est qui est faux* », insiste Éric Guillemot, directeur de Coop de France déshydratation, en guise d'introduction. Pour preuve, aux États-Unis, il s'agit de l'une des cultures les plus cultivées en surface (4e) et, bien souvent, la troisième en volume après le maïs et le soja avec 55 millions de tonnes (contre 50 à 60 millions de tonnes pour le blé. Sources USDA) « *Les Américains dominent nettement le marché mondial de la luzerne, ce sont eux qui ont organisé le marché, introduit les critères qualitatifs. La luzerne y est cultivée dans un grand nombre d'États aux contextes pédoclimatiques très variés. La luzerne est principalement conditionnée sous forme de balles de foin séchées au soleil. Mais quelques unités de déshydratation sont aussi présentes* » détaille Éric Guillemot. Les principaux débouchés sont à l'échelle des États-Unis et du monde, l'alimentation des troupeaux laitiers. Notamment en Asie, au Japon, en Corée du Sud. le Canada et l'Argentine font aussi partie des principaux producteurs mondiaux, tout comme la Chine qui l'autoconsomme en totalité, mais dont les besoins sont estimés à 5 millions de tonnes à l'horizon 2020.

Si l'on s'intéresse à la demande (outre la Chine), il faut se tourner vers le bassin du Proche et du Moyen-Orient. Aujourd'hui, tous les radars sont focalisés sur l'Arabie Saoudite, ses besoins sont énormes pour satisfaire les cheptels de taille colossale. « *Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit de produire des fourrages irrigués en Arabie Saoudite, ce qui met fin à la production de luzerne dans le pays. Mais parallèlement, les cahiers des charges imposent une certaine quantité de luzerne dans les rations, pour intensifier la production de lait. Les besoins du pays sont estimés à 4,5 millions de tonnes de fourrage par an* » précise le responsable. Le pays a même mis en place des subventions à l'importation !

La déshydratation comme gage de qualité

L'histoire de la luzerne en France commence dans les années soixante. « *Les engrais chimiques n'étaient alors pas légion. Il fallait nourrir les animaux et amender les sols, notamment*

Tous droits réservés à l'éditeur

dans les régions pauvres de Champagne-Ardenne. La luzerne était alors un mal nécessaire. Mais depuis, les animaux ont disparu et les amendements chimiques ont permis de fertiliser les sols crayeux de la région. Entre-temps, les usines de déshydratation ont vu le jour, et c'était l'assurance d'un apport de protéines de très bonne qualité. Donc le tissu coopératif qui concentre 80 % de la production nationale a maintenu l'activité », raconte Éric Guillemot. Un marché qui s'est notamment concentré sur les marchés de proximité. L'élevage français « Cela correspond aussi à la philosophie du modèle coopératif », ajoute l'expert. Mais dans le contexte actuel, les débouchés à l'export sont aussi stratégiques et ce seront « des éléments structurants de nos marchés à l'avenir ».

La production espagnole et italienne tournée vers l'export

En Europe, les soutiens aux fourrages séchés notamment mis en place pour limiter notre dépendance aux protéines d'origine américaine, ont permis l'essor de la culture de la luzerne avec des pics de production qui ont atteint les 5 millions de tonnes en Espagne au début des années 2000. Contrairement à la France, l'Espagne et l'Italie se sont plutôt tournées vers l'export. Aujourd'hui, 70 % de leur production est à des

Du désert lybien à la Sibérie, la culture de la luzerne est possible dans de nombreux contextes pédoclimatiques, à condition que le pH des sols soit supérieur à 6,2 et que les sols ne soient pas inondés.

finalités des pays tiers. « Un choix qui peut se justifier par le fait que le tissu de l'élevage dans ces pays est moins important qu'en France, précise Éric Guillemot. Et le premier débouché envisagé par nos voisins a été celui de la Chine avec beaucoup d'espoirs mais aussi beaucoup de déconvenues. Elle fait toujours figure d'Eldorado mais les affaires ne sont pas toujours si simples à mener. Les acheteurs sont très exigeants et il faut recevoir un agrément (dossier de deux à trois ans) avant de pouvoir espérer commercer avec elle. » Toutefois, la Chine exige de la luzerne non OGM, ce qui peut être un avantage comparatif non négligeable pour l'Europe.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOP DE FRANCE DÉSHYDRATATION

versus les variétés OGM produites sur le continent nord et sud-américain). Mais le bassin méditerranéen et l'Afrique du Nord constituent des débouchés tout à fait significatifs pour l'Espagne, et surtout l'Italie, grâce à ses accointances historiques (cf. la Libye-NDLR).

À la croisée des chemins

Depuis les années fastes, les réformes sont passées par là, les aides à la tonne ont disparu, la luzerne est rentrée dans le cycle de la compétition internationale, et le tourteau de soja reste un sacré concurrent. « *Depuis une dizaine d'années, les surfaces sont en baisse en Europe, alors que la demande mondiale est en forte progression* », explique Éric Guillemot. Le problème de la rentabilité de la culture se poserait-il donc ? Mais, pour lui, la luzerne est capable de répondre à un certain nombre de problématiques. « *L'éleveur français a bien compris que l'incorporation de luzerne dans les rations était un gage de productivité pour son troupeau. Le coût de la luzerne comparé à celui du soja est largement compensé par les économies chez le vétérinaire. Et pour le céréalier, plusieurs points. D'une part, les études économiques comparatives sur les marges brutes de la culture de la luzerne et d'autres cultures ne montrent pas de différences significatives. D'autre part, la luzerne joue un rôle d'amendement avant une culture de blé qui est loin d'être négligeable. On estime à un gain d'un point de protéine et 5 à 8 % de rendement supplémentaire en système conventionnel* »

« Il faut démystifier la culture de la luzerne. Dans l'inconscient collectif, il s'agit d'une petite culture, c'est qui est faux », Éric Guillemot, directeur de Coop de France déshydratation.

détaille le responsable. Enfin, précisons aussi le rôle épurateur de la culture. Dans les zones où la qualité de l'eau est encore critique, la luzerne est une excellente alternative. Et c'est sans compter sur ces aménités positives. Environnement et biodiversité, couverture permanente du sol, peu gourmande en intrants, plusieurs périodes de floraison par an, refuge pour la micro et la macrofaune… bref elle a de quoi séduire du rat des champs au rat des villes.

Forts de ces éléments, la luzerne a tout pour plaire. « *Il y a un vrai potentiel pour augmenter la production, à condition bien sûr de pérenniser les débouchés et sécuriser la production, et cela ne pourra pas se faire sans le soutien des pouvoirs publics* », insiste Éric Guillemot, avant de conclure : « *Le secteur privé ne s'intéresse pas à la luzerne qui ne couvre que 60 000 ha, c'est donc au rôle de l'État de financer la recherche en matière de sélection par exemple. Aujourd'hui, les coopératives et les unités de déshydratation sont gages de valeurs ajoutées sur le territoire pour les agriculteurs. Il faut donc soutenir les aides aux investissements à moyen et à long terme dans le cadre d'un plan protéine audacieux. Enfin, il faut graver dans le marbre, à l'occasion de la nouvelle PAC par exemple, que la biodiversité a une valeur, fini les blablas, il faut passer au concret.* »

HÉLÈNE SAUVAGE

Tous droits réservés à l'éditeur

Agri Mutuel

www.agri-mutuel.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

L'aide couplée pour la luzerne déshydratée fixée à 133 €/ha en 2018

Pour la récolte 2018, les producteurs de luzerne déshydratée recevront 133 €/ha au titre de l'aide couplée.

« Dans le cadre du recouplage partiel dont la luzerne déshydratée bénéficie avec le plan protéines, la dotation de 8 M€ annuels se traduit par un soutien direct de 133 €/ha au titre de la récolte 2018 », explique Coop de France Déshydratation dans un communiqué.

Pour la récolte 2017, l'aide avait été de 112 €/ha. « L'augmentation du montant provient de la fongibilité des aides du plan protéines. » Cette aide qui s'entend avant modulation vient s'ajouter aux DPB des exploitations concernées.

« Grâce à ce plan protéines et l'aide couplée à l'hectare qui en découle mis en place depuis la récolte 2013 et à l'éligibilité de la culture aux surfaces d'intérêt écologique pour un facteur de 1 contre 0,7 auparavant, les surfaces de luzerne déshydratée ont pu se maintenir voire légèrement augmenter », analyse l'organisation. En 2018, 63 025 ha ont été récoltés en luzerne déshydratée, contre 59 341 ha en 2014.

Tous droits réservés à l'éditeur

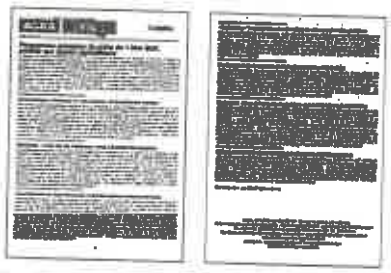

Biodiversité : Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 EUR/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiements pour services environnementaux) luzerne de 200 EUR/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité », soutient un communiqué de la fédération pour qui « un PSE luzerne de 200 EUR/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices » face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces « menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures ». Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que « les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives) », selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 30/04/2019
Heure : 12:58:27

L'Action agricole Picarde

www.action-agricole-picarde.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Coop de France déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiements pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « *La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité* », soutient un communiqué de la fédération pour qui « *un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices* » face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces « *menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures* ». Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que «*les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés* (de deux à dix fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches deux fois plus productives)», selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

Semences et Progrès
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Avril 2019
Journaliste : Laure Gry

MARCHÉS ET DÉBOUCHÉS

Élément clé du plan protéines, la luzerne travaille à son avenir

L'Europe importe plus de 65 % de ses besoins en protéines végétales. Il est urgent de sécuriser notre approvisionnement. En ce début d'année, le gouvernement français a lancé une concertation nationale et a confié plusieurs chantiers aux filières. La luzerne est bien décidée à relever ce défi.

Partout dans le monde, la demande en protéines s'envole. Le déséquilibre se fait de plus en plus sentir, avec l'augmentation exponentielle de la consommation de produits carnés et laitiers dans tous les pays. L'Europe importe plus de 65 % des protéines qu'elle consomme. Cette forte dépendance aux importations place les pays européens dans une situation critique. En France, le président Emmanuel Macron a eu plusieurs fois l'occasion de rappeler que le développement des protéines végétales constituait un enjeu de souveraineté européenne. Le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, a lancé au mois de février une concertation nationale, sur trois mois. Deux chantiers ont été confiés aux filières, et à l'Inra en particulier, afin d'identifier les actions qui pourraient être menées en partenariat. À l'occasion du Salon international de l'agriculture, plusieurs réunions et tables rondes ont été organisées sur ce sujet. Au niveau des instances européennes, la France s'est clairement prononcée pour que cet enjeu soit inscrit comme une priorité forte dans la réforme de la future politique agricole commune.

La luzerne : production record de protéines/ha

La filière luzerne est en première ligne pour répondre à ce défi. Une étape décisive a été le lancement du plan protéines national en 2014. Comment ne pas jouer un rôle privilégié, pour cette légumineuse qui détient le record de production de protéines végétales par hectare cultivé, en prenant en compte les 4 à 5 coupes par an, d'avril à octobre. Grâce aux progrès majeurs dans les techniques de récolte et séchage, la luzerne déshydratée est devenue l'espèce incontournable pour diminuer la part du tourteau de soja dans l'alimentation du bétail européen. En raison de sa grande richesse nutritionnelle (protéines, éléments minéraux, vitamines, oméga 3...), la luzerne peut avantageusement prendre la place des aliments concentrés importés, tout en maintenant les mêmes niveaux d'apports énergétiques et azotés.

Au travers du projet Eucleg, ce sont plusieurs centaines de populations de luzernes, issues de tous les continents, qui vont être expérimentées.

Au-delà des impératifs du marché, s'ajoute la pression des préoccupations environnementales. Du point de vue agronomique, comme toutes les légumineuses, la luzerne détient plusieurs atouts. Elle a notamment la faculté de capter l'azote de l'air, grâce à la présence de bactéries de type *Rhizobium* logées dans ses racines. Elle possède également un système racinaire extrêmement développé qui lui permet de puiser l'eau et les éléments nutritifs dont elle a besoin, même dans les couches profondes du sol. Pas de risque de tassement. La structure du sol est toujours améliorée.

Dans les rotations, la luzerne est un excellent précédent. Une luzernière retournée fournit 40 à 50 unités d'azote assimilables pour la culture suivante, par exemple un blé d'hiver, qui nécessitera ainsi des doses moindres d'engrais azotés. Cette libéralisation d'azote provenant des tiges et collets peut se prolonger sur 2 à 3 ans. Avantage supplémentaire :

Tous droits réservés à l'éditeur

Semences et Progrès
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Avril 2019
Journaliste : Laure Gry

il n'y a pas de risque de fuite de nitrates après retournement.

Au lendemain d'une année de sécheresse exceptionnelle, l'argument suivant sera peut-être sujet à caution. De par sa racine-pivot, la luzerne peut aller chercher l'humidité du sol jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Cette caractéristique vaut en année climatique normale. On oubliera donc vite les extrêmes historiques qui ont frappé l'Europe du Nord en 2018. Un tel accident est heureusement rarissime : selon le service météorologique allemand (DWD), la sécheresse de cet été est la plus longue depuis que les relevés ont débuté, il y a 140 ans. Reste que ces conditions ont eu de lourdes conséquences sur les rendements moyens des cultures.

En 2018, la production française de luzerne déshydratée a été limitée à 740000 tonnes, contre 870000 tonnes en 2017, soit une baisse de 15 %. Toutes les régions françaises ont été affectées. En pratique, l'exploitation des luzernières s'est réduite à deux récoltes avant l'été, les 3e et 4e coupes étant extrêmement réduites. Le taux de protéines ne dépasse guère 17 %, contre 18 ou 18,5 % les années précédentes. L'Allemagne et l'Espagne ont été également très affectées, ainsi que l'Italie, mais dans une moindre mesure. En ce début d'année 2019, on assiste à une pression sur les stocks disponibles.

Amie de l'écologie et de la biodiversité

Le point positif réside dans la bonne résistance des plantes, après un tel épisode de sécheresse. Les luzernières se sont rétablies sans trop de dommages, prêtes à produire une biomasse abondante, dès que la température et le rayonnement solaire seront suffisants.

Durant l'hiver, les parcelles ne sont pas nues. Grâce au maintien de ce couvert végétal, sur au moins trois années d'affilée, il n'y a pas de risque d'érosion, voici un point de plus en faveur de l'environnement. Implantation sans labour, couverture permanente du sol, pas de désherbage, excepté l'année du semis, pas de traitement phytosanitaire, fleurissement au moins quatre fois par an... Pour toutes ces raisons, la luzerne constitue une véritable oasis pour la biodiversité. Aussi bien les abeilles, les papillons, les oiseaux, les petits animaux sauvages, que l'immense peuplement d'auxiliaires utiles y trouvent refuge. C'est une évidence, le contexte est très porteur pour la luzerne. La forte demande en protéines, la nécessité de

> 3 ou 4 nouvelles variétés de luzerne sont inscrites chaque année, soit environ 35 variétés depuis 2008.

Tous droits réservés à l'éditeur

Semences et Progrès
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Avril 2019
Journaliste : Laure Gry

réduire notre dépendance, les contraintes environnementales sont autant d'opportunités au développement de cette espèce. Le défi est de continuer à montrer sa supériorité sur les autres cultures, et de mériter sa place de gagnante.
Pour cela, la recherche européenne est mobilisée. La luzerne figure en bonne place dans le projet Eucleg, lancé en 2017, un vaste programme conduit par l'Europe et la Chine sur les légumineuses. Si ces deux continents ont décidé de coopérer, c'est que leur dépendance protéique est similaire : en 2016, la Chine a importé 83 millions de tonnes de soja, soit 60 % du marché mondial, et ses besoins vont grandissant. Le coordinateur du projet est une unité de recherches très renommée de l'Inra, basée à Lusignan, l'URP3F (Unité de recherche pluridisciplinaire prairies et plantes fourragères). Eucleg rassemble 38 partenaires publics et privés, basés en France (Inra, Inra Transfert, Jouffray-Drillaud, RAGT et Barenbrug), dans 12 autres pays d'Europe et en Chine. Les espèces étudiées, en plus de la luzerne et du trèfle violet, sont les légumineuses à graines, pois fèverole et soja. Le financement européen s'élève à 5 millions d'euros.

Le programme Eucleg sur luzerne : 1 000 populations passées au crible

Le projet Eucleg, l'URP3F, est très ambitieux. Plus de 1 000 populations de luzerne doivent être passées au crible. Cela a commencé par la recherche d'associations marqueurs-phénotype pour 400 populations puisées dans les ressources génétiques de l'Inra, auxquelles s'ajoutent 600 populations déjà phénotypées par des sélectionneurs. Sur l'ensemble de cette gamme, des études sont en cours, afin de mesurer le potentiel offert, la variabilité et les interactions entre génétique et environnement. Pour mener à bien ce programme, les équipes s'appuient sur l'expertise de l'Inra, en matière de génétique quantitative et moléculaire, en particulier sur le récent développement de nouvelles méthodes de phénotypage et de génotypage. Grâce à la plateforme Phenotic, les équipes de chercheurs s'efforcent de collecter le maximum de données en imagerie conventionnelle ou non conventionnelle, en haut débit et haute précision. Pour ces centaines de populations de luzerne, grâce aux outils de phénotypage, on est capable de suivre et mesurer en détail les différents stades de développement : germination, élongation de la plantule (hypocotyle et racine primaire)... et cela sous de multiples conditions d'environnement, en situations de stress biotiques ou abiotiques.
Les récents progrès en génétique moléculaire permettront de caractériser les ressources génétiques les plus prometteuses. La diversité génétique de la luzerne constitue là un formidable atout. Et la complexité génétique de cette espèce - allogame et tétraploïde - n'est désormais plus une barrière à l'utilisation de ces nouveaux outils de sélection assistée. L'abaissement des coûts de séquençage est un formidable levier pour les sélectionneurs. L'architecture génétique des principales caractéristiques de sélection sera analysée en utilisant des études d'association, afin d'identifier les marqueurs moléculaires liés aux caractéristiques phénotypiques. De plus, la technique GBS (Genotyping by sequencing) peut fournir des équations consistant à prédire la valeur phénotypique d'individus d'après leur génotype obtenu sur des milliers de marqueurs, sans avoir procédé à leur évaluation phénotypique.
De par la nature même du projet Eucleg, les résultats obtenus par les instituts publics sont destinés à être partagés avec l'ensemble des partenaires. On attend avec impatience les nouvelles luzernes issues de ce projet. De nouvelles variétés plus précoces ? moins sensibles aux caprices de la météo ? plus résistantes aux maladies et ravageurs ? permettant une production plus riche en protéines ?

De nombreux critères de sélection

L'adaptation aux conditions agro-climatiques est une priorité. En luzerne, le sélectionneur dispose d'une très grande diversité génétique. À la fois les types Nord, ou flamand, et les types Sud ou méditerranéen, dont les types Provence. Il est primordial de choisir des variétés assez dormantes dans les régions un peu froides, pour ne pas risquer des pertes de plantes par le gel. Dans le Sud, au contraire, on privilégiera des cultivars à faible dormance, pour qu'ils utilisent au mieux les potentiels de production de fin d'automne et début du printemps. La tolérance à la sécheresse et aux stress abiotiques (pH acides, température) doit pouvoir être améliorée. Ce caractère serait très utile dans certaines régions du globe... mais aussi en France, lors des étés secs comme en 2018 !
C'est dans le domaine de résistance aux maladies et parasites que les améliorations génétiques sont très attendues. On espère raccourcir les temps de sélection. Depuis la première variété

LES PROTÉINES VÉGÉTALES EN PLEIN BOOM

Le secteur des protéines végétales est en forte croissance. Ces productions offrent de multiples avantages pour l'agriculture, pour l'environnement, pour le climat... mais aussi pour l'alimentation et pour la santé. La Commission européenne vient de publier un rapport sur le développement des protéines végétales en Europe. Et elle prévoit 200 millions d'euros en 2019 pour cofinancer des programmes de promotion.

En France, le ministre de l'agriculture vient de lancer une concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière pour construire une stratégie nationale sur les protéines végétales. De son côté, l'agence nationale de santé publique, a choisi d'intégrer les légumineuses aux nouvelles recommandations du PNNS : il est conseillé de consommer des légumes secs (lentilles, haricots, pois chiches...) au moins 2 fois par semaine.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 8303376500504

Semences et Progrès
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Avril 2019
Journaliste : Laure Gry

tolérante aux nématodes, Vertus en 1970, les seuils de tolérance se sont progressivement élevés avec le franchissement des 50 % dans les années 1990, et aujourd'hui, les inscriptions récentes offrent des niveaux de tolérance compris entre 80 et 90 %. Les progrès sont significatifs, certes, mais il s'est écoulé près de 50 ans! Les autres ennemis de la luzerne sont les champignons *Verticillium albo-atrum* et *Colletotrichum trifolii* dans les zones nord, ou *Phoma medicaginis* en zones sud. Les variétés les plus récentes présentent de bons niveaux de résistance. Des travaux sont en cours dans les laboratoires, pour exploiter de nouvelles sources de résistance repérées dans les populations disponibles en collection.
Teneur en protéines et digestibilité sont deux critères de sélection déterminants. Comme les protéines sont présentes essentiellement dans les feuilles, la qualité sera fonction de la production de biomasse. Cependant, les récentes variétés montrent que les progrès en rendement ne sont pas incompatibles avec le maintien d'une bonne teneur en protéines. Les sélectionneurs s'efforcent de combiner ces deux types de caractères. Là encore, ils ont pu mettre en évidence une grande variabilité à l'intérieur des populations et ce travail de sélection a été grandement facilité par les technologies de pointe mises à leur disposition au laboratoire: analyses chimiques hyper-précises et spectrographie. En particulier, le développement d'équations de prédiction dans le proche infrarouge permet d'augmenter le nombre d'échantillons analysés, tout en diminuant le coût d'analyses.
Toujours à propos de la sélection, on signale que deux variétés hybrides de luzerne - Hybriforce 2400 et Hybriforce 420 - ont été inscrites récemment au catalogue européen. Elles sont originaires des États-Unis et proposées en France par la société Panam. Bénéficiant de l'effet d'heterosis, elles sont notées plus productives et plus pérennes, grâce à leurs fortes ramifications. Pour quand, les luzernes OGM en Europe? Aux États-Unis et au Canada, des variétés transgéniques sont disponibles depuis 2013: Les unes résistantes au glyphosate, les autres à teneur réduite en lignine. En France, ces variétés ne sont pas près d'être acceptées. La filière luzerne française n'a cessé de faire la promotion de son produit comme une source de protéines non-OGM, s'opposant aux importations croissantes de soja OGM.

Une filière professionnelle très bien organisée

En attendant les premiers résultats du programme Eucleg, et ses retombées pour l'avenir des différentes légumineuses retenues, il est juste de souligner la très bonne organisation de la filière française luzerne déshydratée, emmenée par Coop de France Déshydratation et Désialis, leader européen de produits déshydratés. L'ensemble des professionnels impliqués dans cette production, des obtenteurs aux responsables d'usines de déshydratation, ont su conjuguer leurs intérêts et associer leurs compétences pour renforcer les atouts de cette culture. Tous collaborent dans un réseau expérimental commun, bâti autour de l'Inra, de l'UFS et de Coop de France Déshydratation.
En ce début d'année 2019, les représentants de la filière ont bien entendu les recommandations des États généraux de l'alimentation, et les déclarations du président Emmanuel Macron, en faveur d'une plus grande autonomie protéique de la France. Ils se déclarent prêts à augmenter les surfaces de 40000 hectares dans les années à venir, pour passer ainsi de 67000 à plus de 100000 hectares, soit une hausse de 60 %.

La luzerne bio a le vent en poupe, et cet élan ne devrait pas fléchir.

Coop de France Déshydratation est optimiste. Si la baisse des cours du lait a été un handicap pour leurs activités, de plus en plus d'éleveurs ont compris l'intérêt de cet aliment de qualité pour leur bétail. Autre facteur favorable, la fin des quotas betteraviers, avec en parallèle la baisse des prix du sucre, pourrait inciter les producteurs à revoir leur assolement et consacrer un peu plus de surfaces à la luzerne.
Pour atteindre l'objectif de 100000 ha, il faudrait convaincre environ 4000 nouveaux producteurs. Et sur le plan industriel, cette hausse nécessiterait 6 à 10 usines supplémentaires, ce qui représente près de 800 emplois créés en zone rurale. Dans ce contexte, les représentants de la filière luzerne attendent une politique à la hauteur de leurs ambitions. La future Pac doit prévoir des aides aux investissements dans les outils de transformation. Et plus globalement, il serait juste de prévoir une rémunération des aménités environnementales positives de la luzerne.

Laure Gry

L'INFO EN +

UN GROS DÉBOUCHÉ EN PLUS POUR LA LUZERNE FRANÇAISE

En Europe, les agriculteurs ne produisent qu'une faible partie des protéines consommées par les élevages. Dans le monde aussi, la demande est en forte hausse, notamment chez les gros producteurs de lait du Moyen-Orient. Un facteur géopolitique vient d'amplifier les tensions. À la fois grand producteur et grand consommateur, l'Arabie saoudite a décidé en 2018 d'interdire l'irrigation des fourrages, pour cause de manque de disponibilités suffisantes en eau. Il devient donc impossible de continuer à cultiver la luzerne sur ce territoire. Voici un débouché énorme qui s'ouvre pour la production française

Tous droits réservés à l'éditeur

le Jura AGRICOLE ET RURAL
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 1849

Date : 03 mai 2019

BIODIVERSITÉ

Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 € /ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiements pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « *La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité* », soutient un communiqué de la fédération pour qui « *un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices* » face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces « *menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures* ». Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que « *les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives)* », selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRA PRESSE HEBDO
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

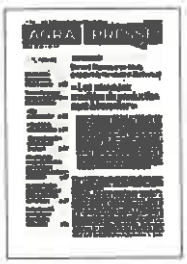

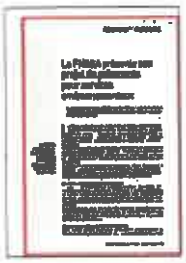

Date : A NE PAS LIRE - DEJA POINTE
Page de l'article : p.57-58
Journaliste : FC

La FNSEA présente **son projet de paiements** pour services environnementaux

Le syndicat majoritaire accélère sur les PSE, et lance une solution « clé en main » pour des contrats locaux entre agriculteurs et collectivités ou entreprises.

La FNSEA a présenté devant la presse, le 25 avril, Epiterre, un programme d'accompagnement des agriculteurs et des « acteurs privés ou publics » souhaitant signer des contrats de paiements pour services environnementaux (PSE) en « faveur de la biodiversité ». Il prendra la forme d'un « guichet unique », s'appuyant sur le réseau territorial du syndicat, et proposera des projets de PSE « clé en main » aux intéressés.

La FNSEA compte attirer vers son propre programme 150 millions d'euros dans le cadre du Plan Biodiversité

Ces paiements pour services environnementaux permettront à des acteurs publics ou privés (associations, entreprises, collectivités...) de rémunérer un agriculteur pour des actions qu'il réalise en faveur de l'environnement, soit parce que ces acteurs en « bénéficient directement », soit parce qu'ils les valorisent dans le cadre d'une démarche RSE.

Un exemple de projet cité par le syndicat: les éoliennes. « Au lieu de compenser la construction d'éoliennes avec des jachères, et perdre de la surface agricole, les promoteurs pourraient faire appel à des agriculteurs qui aménageraient des dispositifs naturels propices à la biodiversité autour des turbines », propose la FNSEA.

Un conseil scientifique pour évaluer les résultats

« *Il s'agit d'un aboutissement, après des années de réflexion. Nous voulons montrer que les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité* », commente la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Des objectifs chiffrés, basés notamment sur les données de l'observatoire agricole de la biodiversité, seront définis dans les cahiers des charges de chaque contrat. Les résultats seront, à terme, évalués par un conseil scientifique.

Le lancement de ce projet n'est en tout cas pas anodin: le syndicat majoritaire compte attirer vers son propre programme les 150 millions d'euros promis par le gouvernement, dans le cadre du Plan Biodiversité, pour développer les paiements pour services environnementaux.

Agir avec les agriculteurs sans contrainte extérieure

Pour le moment, la nature des projets qui seront financés par cette enveloppe, débloquée sur les budgets des agences de l'eau, n'est en effet pas réellement connue.

Tous droits réservés à l'éditeur

La Haute-Saône
Agricole et rurale
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 1627

Date : 03 mai 2019

BIODIVERSITÉ

Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiements pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). *« La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité »*, soutient un communiqué de la fédération pour qui *« un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices »* face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces *« menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures »*. Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que *« les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives) »*, selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

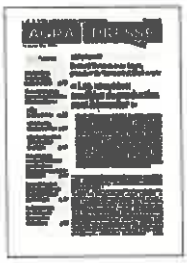

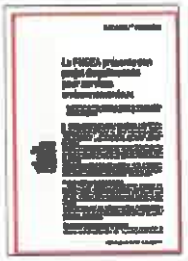

BIODIVERSITÉ RURALITÉ

La FNSEA présente son projet de paiements pour services environnementaux

Le syndicat majoritaire accélère sur les PSE, et lance une solution « clé en main » pour des contrats locaux entre agriculteurs et collectivités ou entreprises.

La FNSEA a présenté devant la presse, le 25 avril, Epiterre, un programme d'accompagnement des agriculteurs et des « acteurs privés ou publics » souhaitant signer des contrats de paiements pour services environnementaux (PSE) en « faveur de la biodiversité ». Il prendra la forme d'un « guichet unique », s'appuyant sur le réseau territorial du syndicat, et proposera des projets de PSE « clé en main » aux intéressés.

Ces paiements pour services environnementaux permettront à des acteurs publics ou privés (associations, entreprises, collectivités...) de rémunérer un agriculteur pour des actions qu'il réalise en faveur de l'environnement, soit parce que ces acteurs en « bénéficient directement », soit parce qu'ils les valorisent dans le cadre d'une démarche RSE.

Un exemple de projet cité par le syndicat : les éoliennes. « Au lieu de compenser la construction d'éoliennes avec des jachères, et perdre de la surface agricole, les promoteurs pourraient faire appel à des agriculteurs qui aménageraient des dispositifs naturels propices à la biodiversité autour des turbines », propose la FNSEA.

La FNSEA compte attirer vers son propre programme 150 millions d'euros dans le cadre du Plan Biodiversité

Un conseil scientifique pour évaluer les résultats

« *Il s'agit d'un aboutissement, après des années de réflexion. Nous voulons montrer que les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité* », commente la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Des objectifs chiffrés, basés notamment sur les données de l'observatoire agricole de la biodiversité, seront définis dans les cahiers des charges de chaque contrat. Les résultats seront, à terme, évalués par un conseil scientifique.

Le lancement de ce projet n'est en tout cas pas anodin : le syndicat majoritaire compte attirer vers son propre programme les 150 millions d'euros promis par le gouvernement, dans le cadre du Plan Biodiversité, pour développer les paiements pour services environnementaux.

Agir avec les agriculteurs sans contrainte extérieure

Pour le moment, la nature des projets qui seront financés par cette enveloppe, débloquée sur les budgets des agences de l'eau, n'est en effet pas réellement connue

Tous droits réservés à l'éditeur

RURALITÉ BIODIVERSITÉ

Biodiversité : Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiement pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion de l'ouverture à Paris de la session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité », soutient un communiqué de la fédération pour qui « un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices » face à une toile problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces « menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures ». Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que « les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives) », selon le communiqué.

Seule certitude : cette somme doit être mobilisée d'ici 2021 pour rémunérer les agriculteurs ayant un impact positif sur la protection de l'environnement.
« Si l'on veut utiliser cet argent intelligemment, il faut le faire avec les agriculteurs, sans imposer des contraintes extérieures. Les agriculteurs sont les premiers garants de la nature », défend la FNSEA. Pour ce programme, le syndicat majoritaire s'est allié à Imagin'Rural, une association qui accompagne des agriculteurs dans des « projets durables ».

FC

Tous droits réservés à l'éditeur

EN BREF

Le plan protéines profite à la luzerne déshydratée. Pour 2018, la légumineuse va bénéficier d'une aide couplée de 133 euros par hectare contre 112 euros l'année précédente. « *L'augmentation du montant provient de la fongibilité des aides du plan protéines* », signale Coop de France déshydratation. Pour 2018, les protéagineux vont eux aussi être soutenus par une aide intéressante, de 170 euros par hectare, surtout due au recul de la production à cause de l'interdiction de traiter les SIE. À l'inverse, le soja, lui, ne bénéficiera que de 35,80 euros par hectare compte tenu de la forte hausse des surfaces par rapport à la référence historique.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 8964966500504

l'Anjou agricole
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 13 mai 2019

FRANCE
AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ

Coop de France déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

>> Coop de France déshydratation a plaidé le

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 1691668500509

29 avril pour un PSE (Paiements pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). *« La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité »*, soutient un communiqué de la fédération pour qui *« un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices »* face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces *« menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures »*. Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que *« les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives) »*, selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'AVENIR agricole et rural de la Haute-Marne
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 10 mai 2019
Page de l'article : p.10

BIODIVERSITÉ

COOP DE FRANCE DÉSHYDRATATION VEUT UN PSE LUZERNE DE 200 EUR/HA

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiement pour services environnementaux) luzerne de 200 /ha, à l'occasion de l'ouverture à Paris de la session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). *« La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité »*, soutient un communiqué de la fédération pour qui *« un PSE luzerne de 200 EUR/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices »* face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces *« menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures »*. Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que *« les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés (de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives) »*, selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

le Jura
AGRICOLE ET RURAL
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 1849

Date : 03 mai 2019

BIODIVERSITÉ

Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE [Paiements pour services environnementaux] luzerne de 200 €/ha, à l'occasion d'une session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). *« La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité »*, soutient un communiqué de la fédération pour qui *« un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices »* face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces *« menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures »*. Une étude menée en 2009 et 2010 par Coop de France Déshydratation, avec des associations de protection de l'environnement et sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle, montre que *« les populations d'oiseaux, de papillons ainsi que la production de miel sont très nettement supérieures dans les champs de luzerne aménagés [de 2 à 10 fois plus d'oiseaux des plaines et de papillons et des ruches 2 fois plus productives] »*, selon le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRA VALOR
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Mai 2019
Page de l'article : p.24
Journaliste : Florian Cazeres

Environnement

La FNSEA présente son projet de PSE

Le syndicat majoritaire accélère sur les PSE, et lance une solution « clé en main » pour des contrats locaux entre agriculteurs et collectivités ou entreprises.

La FNSEA a présenté devant la presse, le 25 avril, Epiterre, un programme d'accompagnement des agriculteurs et des *« acteurs privés ou publics »* souhaitant signer des contrats de paiements pour services environnementaux (PSE) en *« faveur de la biodiversité »*. Il prendra la forme d'un *« guichet unique »*, s'appuyant sur le réseau territorial du syndicat, et proposera des projets de PSE *« clé en main »* aux intéressés.

> Nous voulons montrer que les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité

Ces paiements pour services environnementaux permettront à des acteurs publics ou privés (associations, entreprises, collectivités…) de rémunérer un agriculteur pour des actions qu'il réalise en faveur de l'environnement, soit parce que ces acteurs en *« bénéficient directement »*, soit parce qu'ils les valorisent dans le cadre d'une démarche RSE.

Un exemple de projet cité par le syndicat : les éoliennes. *« Au lieu de compenser la construction d'éoliennes avec des jachères, et perdre de la surface agricole, les promoteurs pourraient faire appel à des agriculteurs qui aménageraient des dispositifs naturels propices à la biodiversité autour des turbines »*, propose la FNSEA.

« Il s'agit d'un aboutissement, après des années de réflexion. Nous voulons montrer que les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité », commente la présidente de la FNSEA Christiane Lambert.

Un conseil scientifique pour évaluer les résultats

Des objectifs chiffrés, basés notamment sur les données de l'observatoire agricole de la biodiversité, seront définis dans les cahiers des charges de chaque contrat. Les résultats seront, à terme, évalués par un conseil scientifique. Le lancement de ce projet n'est en tout cas pas anodin : le syndicat majoritaire compte attirer vers son propre programme les 150 millions d'euros promis par le gouvernement, dans le cadre du Plan Biodiversité, pour développer les paiements pour services environnementaux.

Agir avec les agriculteurs sans contrainte extérieure

Pour le moment, la nature des projets qui seront financés par cette enveloppe, débloquée sur les budgets des agences de l'eau, n'est en effet pas réellement connue. Seule certitude : cette somme doit être mobilisée d'ici 2021 pour rémunérer les agriculteurs ayant un impact positif sur la protection de l'environnement.

« Si l'on veut utiliser cet argent intelligemment, il faut le faire avec les agriculteurs, sans imposer des contraintes extérieures. Les agriculteurs sont les premiers garants de la nature », défend la FNSEA. Pour ce programme, le syndicat majoritaire s'est allié à Imagin'Rural, une association qui accompagne des agriculteurs dans des *« projets durables »*.

FLORIAN CAZERES

Biodiversité : Coop de France Déshydratation veut un PSE luzerne de 200 €/ha

Coop de France Déshydratation a plaidé le 29 avril pour un PSE (Paiement pour services environnementaux) luzerne de 200 €/ha, à l'occasion de l'ouverture à Paris de la session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « La luzerne est une des réponses durables à l'érosion de la biodiversité », soutient un communiqué de la fédération pour qui « un PSE luzerne de 200 €/ha permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices » face à une telle problématique. Et de rappeler que la production concerne 65 000 ha en France, des surfaces « menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures ».

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 9129576500507

relations culture
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Avril - mai 2019
Page de l'article : p.39

COOP DE FRANCE DÉSHYDRATATION

« Luzerne Références 2019-2021 »

Coop de France Déshydratation présente la quatrième édition de son guide Luzerne Références (pour la période 2019-2021), un ouvrage qui se veut être la carte d'identité encyclopédique de la filière luzerne déshydratée. La plante, ses origines et sa physiologie, sa situation mondiale, l'itinéraire cultural, la luzerne bio, la rentabilité de la culture, les bénéfices environnementaux, les process de récolte et de conservation, les qualités nutritionnelles, les marchés et la R&D sont les principales rubriques de ce nouvel opus. *Luzerne Références* est destiné à soutenir le développement de la culture de la luzerne en France.

L'ouvrage s'adresse aux producteurs de luzerne déshydratée, aux 1 500 collaborateurs des coopératives de déshydratation, à l'enseignement agricole et aux nombreuses parties prenantes de la filière (clients, fournisseurs, partenaires économiques, élus locaux, administrations, associations diverses de consommateurs et de citoyens), désireuses d'approfondir leur connaissance de cette filière d'avenir.

Parution : janvier 2019. 120 pages.

Disponible sur simple demande à : Coop de France Déshydratation, 43 rue Sedaine, CS 91 115, 75558 Paris Cedex 11 (avec une enveloppe affranchie pour un poids de 700 g).

Tous droits réservés à l'éditeur

Pour un plan protéines avec la luzerne

Directeur de Coop de France Déshydratation depuis 1993 et secrétaire général du Syndicat européen des Déshydrateurs, Éric Guillemot défend la filière luzerne en Europe depuis 25 ans.

© Coop de France

Éric Guillemot

Valeurs Vertes : ***Pourquoi ce retour en grâce de la luzerne ?***

Éric Guillemot : En 1963, on comptait 1 million d'hectares de luzerne en France. En 30 ans, 70% des surfaces cultivées ont disparues pour deux raisons majeures : la politique agricole commune (PAC) et les accords du GATT qui ont privilégié les céréales au détriment d'autres cultures, mais aussi l'arrivée massive des engrais de synthèse qui a permis de s'affranchir des règles séculaires de rotations des cultures.

La luzerne revient en force car nos schémas de polycultures sont à bout de souffle : le système blé-orge-colza, est face à des impasses techniques. Nous avons besoin de réintroduire des cultures dans les rotations et la luzerne est une parfaite candidate.

V.V : ***Quelles sont ses qualités essentielles ?***

É.G : Sa teneur en protéines et la qualité de ses fibres digestibles en font un fourrage de qualité, notamment pour les ruminants ; elle améliore l'état sanitaire du troupeau et permet d'obtenir une amélioration qualitative et quantitative des productions. Dans l'Union européenne la luzerne est sans OGM ; issue d'une filière courte, elle offre une très bonne traçabilité. Elle est indispensable pour tous ceux qui travaillent en bio car elle supprime naturellement les mauvaises herbes des parcelles où elle est implantée.

Par ailleurs, la luzerne est reconnue pour son impact très positif sur la qualité de l'eau et sur la biodiversité.

V.V : ***Que représente la filière sur le plan économique ?***

É.G : En France, elle compte 14 entreprises, 28 usines, 10 000 agriculteurs, 1 000 emplois à temps plein, et une production de 800 000 tonnes sur 65 000 hectares (soit 7 à 8% du volume de protéines végétales produites en France).

Ces quarante dernières années, la recherche variétale a permis l'augmentation significative des rendements en céréales, tandis que ceux de la luzerne stagnaient. Forcément cela impacte le revenu des agriculteurs.

V.V : ***Qu'attendez-vous du Plan Protéines Post-2020 ?***

É.G : Je fais le constat que deux mesures nous ont permis d'enrayer la baisse des surfaces de luzerne depuis 2013 : d'une part, la mise en place du plan protéines actuel avec une aide à l'hectare et d'autre part, le fait d'être autorisé sur les surfaces d'intérêt écologique (SIE) dont l'objectif est de protéger la qualité de l'eau et la biodiversité. Le nouveau plan protéines, en préparation au ministère de l'Agriculture, ambitionne d'augmenter de 53% à 63% le taux de couverture de la consommation de protéines. Il faut pour cela renforcer l'attractivité économique de la luzerne auprès des agriculteurs. C'est la base. On ne décrètera pas la mise en culture, mais on ne réduira pas ce plan protéine à une aide à l'hectare.

Il est impératif d'orienter des moyens sur la recherche agronomique, nutritionnelle et sur les process industriel. Il faut aussi accompagner nos outils pour réussir la transition énergétique et environnementale car les investissements massifs nécessaires ne sont pas rémunérés par le marché.

Nous souhaitons un plan protéines sur 10 ans qui permette aussi au consommateur reconnaître les produits carnés et laitiers issus d'une alimentation française avec ou sans OGM, conventionnelle ou bio. Nous espérons ainsi que le marché acceptera de mieux rémunérer les efforts des filières.

Enfin, dans le cadre de la PAC, nous demandons que le paiement pour services environnementaux (PSE) soit rendu obligatoire pour la luzerne. Le temps des colloques et des congrès est dépassé, celui des actes concrets s'impose. Pour la luzerne, dont tous reconnaissent les aménités environnementales, nous demandons une rémunération de 200 €/ha soit 13 millions € par an. Pour cette somme raisonnable l'impact sur la biodiversité sera énorme et une dynamique positive sera engagée. Alors pourquoi tergiverser ? ■

 juin 2019

REUSSIR

N° 3382 - 28 Juin 2019
4 Euros - www.la-marne-agricole.com
ISSN 0750-8891

LA MARNE AGRICOLE
Hebdomadaire d'informations

Votre journal dès le MERCREDI SOIR en version dématérialisée sur le Bureau de l'entrepreneur

L'essentiel de la semaine

Au fil de la semaine
La Brexit touchera l'agriculture régionale
page 4
Passion Grand Est
page 6
Du sucre de betterave bio en 2019
page 7
Les ruchers écoles pour débuter
page 8

Comprendre
Luzerne : être prêt pour les semis 2019
page 9
Dossier main-d'œuvre :
- Moissons 2019 : du changement dans la durée maximale du travail
- Durées maximales du travail, repos compensateurs ....les règles à retenir !
- Fiche de paie du mois de juin
pages 10-12

Vie pratique
Le portrait du redevable de l'IFI
page 31

Agenda
À Châlons, 3 jours au féminin !
page 32

Protéine

Les atouts agroécologiques de la luzerne déshydratée

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années. Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasses-énergie, elle espère que la prochaine PAC aura mis au point les PSE entre-temps. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation.

Lire page 6

Parmi les atouts de la luzerne déshydratée : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

p. 13 à 21 - Dossier

Moissonneuses-batteuses

ÉDITO

Une avancée pour les agricultrices

VALÉRIE DUGOIS | PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AGRICULTRICES FDSEA 51

DÉSHYDRATATION La filière luzerne veut consolider ses bons résultats environnementaux.

La luzerne joue la carte environnement

Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants : réduction de plus de 40 % des consommations énergétiques, de 50 % des émissions de CO_2...

Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux. Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France Déshydratation le 18 juin.

La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la PAC, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€).

Unités de réduction d'émission

En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des Dépôts et Consignations de « *Projets domestiques CO_2* », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO_2 évitées, a convaincu Coop de France Déshydratation (CFD) de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des Dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les Unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO_2 évitée.

« *Coop de France déshydratation a vendu ses UREs sur le modèle de la coopération agricole, à savoir à prix fixe, ce qui nous a permis de les vendre assez cher car entretemps le prix du carbone avait baissé* », explique Éric Guillemot, directeur de CFD.

Prélèvage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à CFD, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du prélèvage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le prélèvage a permis « *tout de suite des gains affichants* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de CFD, les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs, et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume.

Demande de paiements pour services écosystémiques

Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO_2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/tCO_2 (20 M€ par an) soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères.

Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la PAC, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€).

Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées.

En bref

Bayer investit dans l'après-glyphosate et promet plus de « transparence »

Bayer a annoncé le 14 juin vouloir investir 5 Md€ sur dix ans dans de nouvelles générations d'herbicides, promettant au passage plus de « *transparence* » après le scandale des fichiers Monsanto. « *Les mesures répondent aux réflexions dont on nous a fait part dans l'année après le rachat de Monsanto* », suivi d'une chute du cours de Bourse d'environ 40% en moins d'un an, explique le groupe dans un communiqué. Le glyphosate « *continuera de jouer un rôle important dans l'agriculture et la gamme de produits de Bayer* », a assuré le chimiste allemand. Mais dans le même temps, le groupe « *investira sur les dix prochaines années 5 Md€ dans des méthodes supplémentaires pour combattre les mauvaises herbes* » et veut « *réduire de 30% d'ici 2030 l'impact environnemental des produits destinés à l'agriculture* ». Bayer a également promis plus de «transparence» au cours du processus de renouvellement de la licence de son glyphosate dans l'UE. L'autorisation court jusqu'au 15 décembre 2022 et toute nouvelle demande doit être déposée d'ici la fin de l'année. « *Nous invitons scientifiques, journalistes et représentants d'ONG à accompagner activement les préparatifs scientifiques de la procédure* », écrit aussi Bayer, sans plus d'explications.

En Chine, Carrefour quitte la Chine

Le groupe Carrefour a annoncé, dans un communiqué de presse du 23 juin, céder 80 % de Carrefour Chine au groupe chinois Suning.com. A l'issue de la transaction (qui devrait être finalisée « *d'ici la fin de l'année* »), le distributeur français conservera 20 % du nouvel ensemble. L'acheteur, Suning.com, est un des leaders du marché chinois de la distribution, avec un réseau de 8831 magasins, et la troisième plateforme d'e-commerce B2C du pays, explique le communiqué. L'enseigne française dispose, quant à elle, de 234 magasins en Chine qui ont généré un chiffre d'affaires de 3,6 Md€ en 2018 (en repli de presque 10 % sur un an). Elle est valorisée à quelque 1,4 Md€ dans le pays. Soumise à la validation des autorités de la concurrence, la vente devrait être effective d'ici la fin de l'année. Cette annonce se place dans un contexte de grandes ambitions des filières, notamment animales, pour le marché chinois, alors que les distributeurs français se placent souvent à l'étranger comme d'importants prescripteurs de produits d'origine France.

Cannabis : le Conseil d'analyse économique préconise la création d'un « monopole »

Le Conseil d'analyse économique (CAE), un cercle d'économistes placé auprès du Premier ministre, préconise dans une analyse publiée le 20 juin une « *légalisation du cannabis récréatif, strictement encadrée* » passant notamment par « *la mise en place d'un monopole de production et de distribution du cannabis, placé sous l'égide d'une autorité de régulation indépendante* ». Faisant le constat que le système de prohibition « *est un échec* », les auteurs soulignent que la création d'un monopole serait le plus à même de garantir les « *deux objectifs prioritaires* » d'une légalisation: « *la protection des mineurs et l'éradication des trafics* ». Elle aurait également pour conséquence « *la création d'une filière* » avec des retombées en termes d'emplois et de recettes fiscales. « *De nouvelles activités agricoles et de nouveaux commerces* » seraient créés, estiment les économistes, qui évaluent entre 27 500 et 57 000 le nombre d'emplois créés et à 2 Md€ les recettes fiscales, pour une consommation annuelle de 500 tonnes de cannabis et un prix de 9 € le gramme (TVA à 20% comprise). « *Le gouvernement reste clairement opposé à la légalisation* », a fait savoir Matignon le 20 juin, après la publication de l'étude.

Référence environnement 20/06/2019

La filière luzerne demande 13 m€ de soutien à Bruxelles pour ses bienfaits environnementaux

Coop de France Déshydratation souhaite que sa filière luzerne soit reconnue pour les services environnementaux qu'elle rend et son rôle stratégique pour l'autonomie protéique européenne. Dans le cadre des orientations en faveur de l'environnement de la nouvelle Pac, le syndicat réclame 200 € d'aide par hectare de luzerne.

Quelques semaines après l'arrivée du nouveau parlement à Bruxelles, Coop de France Déshydratation souhaite « faire pression sur les nouveaux élus » afin de faire valoir les atouts de la culture de la luzerne dans la prochaine programmation. « Nous demandons une aide de 200 €/ha pour la culture de la luzerne, c'est raisonnable, estime Éric Guillemot, le directeur de Coop de France déshydratation, le 18 juin lors d'une conférence de presse à Paris. L'effet serait remarquable et permettrait de renforcer l'attractivité économique de cette production. » Ce qui représenterait une enveloppe de 13 M€ pour la filière française qui pourrait trouver sa place dans les orientations fixées par le précédent parlement. Ce dernier souhaitait dédier 30 % du budget lié au développement rural à des mesures environnementales et climatiques, et a minima 20 % des paiements directs à des programmes écologiques. Sans ce soutien, Coop de France Déshydratation craint que les surfaces semées, à hauteur de 66 000 ha en 2018, ne continuent de baisser.

Emissions de CO2 : 20 M€ de surcoût pour la filière

D'autant plus que la filière française est pénalisée par la réglementation européenne pour ses émissions de dioxyde de carbone, liées en grande partie au séchage. Elle doit par conséquent acheter des quotas d'émissions, dans le cadre du système d'échange de quotas de l'UE. La charge s'élève à 20 M€/an pour la filière, soit 10 à 15 € de surcoût par tonne de luzerne vendue, dont le prix est compris entre 160 et 170 la tonne. « Cette réglementation n'est pas adaptée à l'agro-alimentaire, puisque nous sommes le seul secteur à stocker du carbone, regrette Éric Guillemot. Il faut que les politiques nous donnent le statut de « fuite de carbone » puisque le secteur de la protéine est stratégique. »

La filière a pourtant fait des efforts considérables pour réduire son impact sur l'environnement. Elle a baissé de près de 50 % ses émissions de CO2. Elle a substitué une partie de sa consommation d'énergies fossiles au profit de la biomasse, qui devrait atteindre 40 % de son mix énergétique à l'horizon 2020. « Mais cela demande de structurer des filières. Rien que sur la Marne, il nous faudrait 300 000 tonnes de plus de bois. Cela prend du temps », estime Yann Martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement pour Coop de France. Notre engagement porte déjà ses fruits puisque la filière a atteint un bilan environnemental positif ». Julia LANDRIEU

Reference environnement

Une société durable se construit sur une agriculture forte

PLAN PROTÉINES. COOP DE FRANCE SOUHAITE QUE LA LUZERNE BÉNÉFICIE DE PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Coop de France souhaite que le ministère de l'Agriculture soutienne la culture de la luzerne dans le cadre du plan protéines, notamment pour ces atouts en faveur du climat. Explication avec Yann Martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement.

Yann Martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement pour Coop de France, lors du colloque sur la qualité de l'air et le réchauffement climatique organisé par le Citepa, le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, le 12 juin 2019.

17-06-2019

Attention, votre abonnement arrive à expiration dans 16 jour(s), pour prolonger votre abonnement cliquez ici

« Dans le cadre du plan protéines, nous voulons que les producteurs de luzerne bénéficient de paiements pour services environnementaux, car la culture a de nombreux atouts en la matière », indique Yann Martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement pour Coop de France, en marge du colloque sur la qualité de l'air et le réchauffement climatique organisé par le Citepa, le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, le 12 juin 2019. Si les unités de déshydratation de la luzerne continuent d'investir pour atténuer leur empreinte carbone, le bilan de la filière est déjà positif pour le climat rappelle-t-il.

« Aujourd'hui, les agriculteurs disposent d'une aide couplée, de 110 à 150 euros par hectare environ, pour renforcer l'attractivité économique de la culture, c'est indispensable au maintien des surfaces », poursuit-il. La crainte de Coop de France ? Que cette enveloppe ne soit pas reconduite. La filière a également expliqué au ministère de l'Agriculture qu'elle dispose depuis près de 15 ans d'indicateurs de suivis des progrès réalisés en matière de bilan environnemental, réalisé sous le contrôle du Citepa.

Le temps presse : le plan protéines doit être adopté fin juin.

AGRAFIL

18 juin 2019

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements pour services environnementaux

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025. Or, la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour continuer sa transition vers les 100% de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entretemps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation: la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

ACTUALITES AGRICOLES – 18 juin 2019

Luzerne déshydratée

La filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants : réduction de plus de 40 % des consommations énergétiques, de 50 % des émissions de CO2... Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de Gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse organisée par Coop de France Déshydratation le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des Dépôts et Consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « Projets domestiques CO2 », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO2 évitées, a convaincu Coop de France Déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des Dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les Unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO2 évitée. « *Coop de France déshydratation a vendu ses UREs sur le modèle de la coopération agricole, à savoir à prix fixe, ce qui nous a permis de les vendre assez cher car entre*

temps le prix du carbone avait baissé », explique Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France Déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France Déshydratation, les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs, et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/tCO2 (20 M€ par an) soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « fuite de carbone » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Eric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la PAC, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées.

La France Agricole
www.lafranceagricole.fr
19/06/2019

Luzerne déshydratée : la filière veut garder des aides Pac après 2020

« Un maintien de l'aide à l'hectare pour la luzerne déshydratée d'un montant de 200 €/ha est primordial », prévient Éric Guillemot, le directeur de Coop de France déshydratation. « Elle permettrait au secteur d'avoir une activité rémunératrice mais également de renforcer son attractivité économique. »

En 2019, la filière française table une surface de 65 000 hectares, selon les chiffres présentés par Coop de France déshydratation ce 18 juin 2019 lors d'une conférence de presse à Paris. C'est bien loin des 70 000 hectares semés en 2005. Et si après 2020, la Pac ne soutenait plus cette production, Coop de France déshydratation craint le pire.

Une filière en équilibre instable

Ce serait une claque pour cette filière qui n'a pas ménagé ses efforts au cours des dernières années, pour démontrer sa volonté et sa capacité à jouer un rôle dans le projet de la neutralité carbone pour 2050. Elle pointe notamment du doigt le changement de réglementation européenne sur l'attribution des quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Dès 2005, Coop de France déshydratation s'est lancée dans un travail de réduction de son empreinte carbone avec l'aide de la Caisse des dépôts. La politique climat-énergie de l'Union européenne pour la période 2020-2030 impose une amélioration de l'efficacité énergétique en limitant les rejets dans l'air de particules et de gaz à effet de serre.

Il s'agit de « travaux européens de révision du document de référence qui définit les meilleures techniques disponibles » pour lesquels « Coop de France déshydratation s'est fortement impliqué », selon Rodolphe Gaucher, responsable de l'unité des technologies propres et de l'économie circulaire chez Ineris (1).

En route vers la neutralité carbone

Coop de France déshydratation a développé plusieurs projets dans le but de réduire l'impact carbone de la filière. Les différents travaux ont permis de généraliser le préfanage au champ, permettant une forte augmentation des taux de matière sèche en entrée d'usine, et ainsi un gain énergétique de l'ordre de 25 % sur le processus de transformation.

La filière a également mis en place une substitution partielle des énergies en remplaçant une partie du charbon utilisé par du bois. Ces changements, malgré des difficultés en termes de mise en place et de maîtrise, permettent non seulement de diminuer fortement les émissions de poussières mais également de structurer en partie la filière du bois.

Les coûts de ces travaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été absorbés mais aucun bénéfice financier n'a pu être obtenu sur cet investissement. Pour pouvoir poursuivre ces améliorations et atteindre les engagements de l'état, un investissement sur ces coûts environnementaux est plus que nécessaire.

La politique actuelle sur les émissions de dioxyde de carbone s'est traduite par un coût de 10 à 15 €/t de luzerne déshydratée produit, pour un prix de vente compris entre 160 et 170 €/t, pénalisant ainsi la filière déjà affaiblie par une forte réduction des surfaces cultivées ces dernières années.

M.B.

(1) Institut national de l'environnement industriel et des risques.

Luzerne déshydratée, un bilan énergétique positif de la filière depuis plus de dix ans

Écrit par Hénin Frédéric

25Juin2019

Depuis la publication des résultats de l'étude de l'Inra réalisée en 2009-2010 sur le site du groupe coopératif Luzeal, d'importants progrès ont été réalisés.

Equilibré depuis une petite dizaine d'années dans certains bassins de production, le bilan énergétique de la production de la luzerne déshydratée est dorénavant positif. Il s'améliore un peu plus chaque année.

Dès les années 2009-2010, le groupe coopératif Luzeal a montré la voie à suivre pour parvenir à cet équilibre énergétique en combinant différentes innovations, depuis le champ jusqu'à la sortie d'usine, sans compromettre la qualité nutritive des bouchons produits.

Les résultats ont été rendus publics dans une étude publiée par l'Inra.

L'andainage est précédé par une phase de préfanage à plat. La dessiccation des plantes pendant quelques heures réduit le poids de l'eau de la luzerne récoltée avant d'être acheminée à l'entreprise où elle sera déshydratée.

Par ailleurs, une partie du charbon utilisé pour déshydrater les plantes a été remplacée par l'introduction de plaquettes de bois forestières.

Résultat, le préfanage réduit à 5,50 giga joules (GJ/t LD) la quantité d'énergie nécessaire pour produire une tonne de la luzerne déshydratée. Elle était initialement de 8,27 GJ/t. Et les plaquettes ont permis de diminuer de 0,34 GJ/t LD supplémentaire, l'énergie non renouvelable consommée.

Par tonne de luzerne déshydratée produite (6,37 Gj/t), le bilan énergétique moyen initialement déficitaire de 2,65 Gj/t, a été équilibré en 2010 pour devenir progressivement positif car de nouvelles améliorations ont été apportées au processus de transformation.

Le taux de matière sèche des plantes à l'entrée dans les usines est dorénavant supérieur à 40 %. Par ailleurs, des usines se sont équipées de systèmes de récupération de chaleur et de recyclage de gaz.

D'ici 2020, le bois consommé représentera près de 40 % de la consommation d'énergie aux dépens du charbon dont les quantités employées auront été d'ici là réduites de moitié en près de 20 ans alors que, dans le même temps, la consommation totale d'énergie aura elle-même diminué de près de 40 %.

L'étude du groupe Luzeal conduite durant deux campagnes a révélé qu'une tonne de luzerne déshydratée stocke l'équivalent de 395 kg de carbone et non plus 307 kg car l'introduction des plaquettes de bois a augmenté de 88 kg le bilan, puisque une partie de l'énergie consommée est de l'énergie renouvelable. Depuis, le bilan carbone s'est encore amélioré.

Les émissions de gaz carbonique (CO2) pourraient être, en 2020, inférieures de moitié à leur niveau de 2001. A l'époque de l'étude, elles étaient supérieures à 600 000 tonnes contre moins de 400 000 tonnes attendues après 2020. Toutefois, les moindres rendements en luzerne bio détériorent le bilan global de la filière.

Toutefois, la filière redoute que la valorisation du quota à 40 €/t de CO2 émise à l'horizon 2025 ne renchérisse le coût de production de 10 € à 15 € par tonne de produit.

Par ailleurs, les rejets de polluants atmosphériques de la filière "luzerne déshydratée" ont fortement diminué par rapport à leurs niveaux en 2005 : - 30,3 % pour le dioxyde de soufre, - 34 % pour les particules fines, - 46 % pour l'oxyde d'azote. Mais les objectifs de la politique de réduction des émissions de polluants atmosphériques ne sont pas encore atteints.

Plus l'agriculture "s'écologise", plus la filière gagne des galons. Aussi, elle doit être soutenue après 2020 par la politique agricole commune au même niveau que durant la période 2014-2020 qui s'achève, en renouvelant une enveloppe annuelle de 8 millions d'euros, selon Coop de France déshydratation.

Les producteurs de luzerne contribuent depuis des années à rendre leurs pratiques et leurs produits agricoles plus écologiques : réduction du lessivage et des apports d'azote, de l'émission de produits de protection des plantes. La production de luzerne est un facteur important de biodiversité et l'enracinement en profondeur des plantes limite l'érosion des sols.

Ci-dessous, récolte de luzerne semence.

TRANSITION ENERGETIQUE : LA FILIERE LUZERNE DESHYDRATEE DEMANDE A BENEFICIER DU STATUT «FUITES DE CARBONE»

La déshydratation de luzerne permet d'obtenir un produit homogène, stable et riche en protéines et en fibres, très apprécié des éleveurs et permettant de diminuer notre dépendance en protéines végé...

Celine Agromedia | 21 juin 2019 *depuis 2001, les usines de déshydratation françaises ont réduit leur consommation d'énergie par tonne de luzerne*

La déshydratation de luzerne permet d'obtenir un produit homogène, stable et riche en protéines et en fibres, très apprécié des éleveurs et permettant de diminuer notre dépendance en protéines végétales d'importation. Pour autant, consciente de sa responsabilité sociétale et environnementale, la filière s'emploie à réduire son empreinte énergétique et environnementale. Ainsi, comme l'attestent les travaux de l'Inra datant de 2012, la filière luzerne déshydratée stocke plus de carbone qu'elle n'en émet.

LES USINES DE DESHYDRATATION FRANÇAISES ONT REDUIT LEUR CONSOMMATION D'ENERGIE DE PLUS DE 40%

Deux chantiers d'envergure permettent d'améliorer en continu son bilan carbone : la généralisation du préfanage et du séchage à plat qui a permis de doubler (de 20 % à 40 %) le taux de matière sèche à l'entrée d'usine, ce qui représente des économies d'énergie considérables.

Mais aussi l'adoption progressive de biomasse dans le mix énergétique des usines avec un taux d'incorporation qui atteint aujourd'hui 15% en moyenne avec un potentiel de 40% en 2025. Au global, depuis 2001, les usines de déshydratation françaises ont réduit leur consommation d'énergie par tonne de produit fini, de plus de 40%.

BENEFICIER DU STATUT PROTECTEUR «FUITES DE CARBONE»

La filière est aujourd'hui encadrée par 3 principaux dispositifs européens. Ainsi, le dispositif de révision européenne des référentiels « Meilleures techniques disponibles » s'attache à tirer vers le haut les industriels en matière d'efficience énergétique de surveillance et de limitation de leurs émissions. La filière dispose d'équipements et d'installations en phase avec les meilleures techniques disponibles.

Dans le cadre du dispositif de quotas d'émissions de gaz à effet de serre issu de l'application du protocole dit de Kyoto, la filière redoute une valorisation du quota à 40 €/t de CO2 émise à l'horizon 2025. Ce qui correspondrait à un surcoût direct de 10 à 15€ /t de produit; le prix moyen de vente de la luzerne déshydratée étant de 160 à 200 €/t.

Concernant la « Révision de la Directive des plafonds nationaux. Il s'agit de la lutte contre les émissions de polluants et notamment de poussières. Là encore la filière a réduit ses émissions de près de 50% depuis 2001.

La luzerne déshydratée entend continuer à adopter cette démarche proactive d'amélioration continue de son empreinte énergétique.

Au titre de la cohérence des politiques publiques, Coop de France Déshydratation demande à bénéficier du statut protecteur «fuites de carbone» qui permet une allocation gratuite de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la Directive ETS.

La France Agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 97257

Date : 21 juin 2019
Page de l'article : p.15
Journaliste : Mélanie Beranger

Carbone : la filière luzerne alerte les pouvoirs publics

Coop de France Déshydratation déplore le changement de réglementation européenne sur l'attribution des quotas d'émission de gaz à effet de serre, qui devrait désormais concerner uniquement les secteurs exposés aux fuites de carbone, pénalisant ainsi celui de l'agroalimentaire. La filière tente de prévenir les pouvoirs publics sur cette situation et réclame une réforme des textes législatifs présentés pour la Pac post-2020. MÉLANIE BERANGER

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 19/06/2019
Heure : 16:52:10

www.action-agricole-picarde.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements pour services environnementaux

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation, lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025. Or, la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entretemps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agro-écologiques, a souligné Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lavolontepaysanne.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements pour services environnementaux - La Volonté Paysanne

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025. Or, la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour continuer sa transition vers les 100% de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entretemps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation: la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

Tous droits réservés à l'éditeur

RELIURE
l'Oise Agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21 juin 2019

Oise / Région

En bref

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements pour services environnementaux

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO_2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025. Or, la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entretemps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 6875796500508

l'agriculteur de l'Aisne
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21 juin 2019
Page de l'article : p.8

Luzerne déshydratée : la filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

TECHNIQUE

Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants : réduction de plus de 40 % des consommations énergétiques, de 50 % des émissions de CO2...

Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux. Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de Gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet,

Tous droits réservés à l'éditeur

l'agriculteur de l'Aisne
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21 juin 2019
Page de l'article : p.8

directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse organisée par Coop de France Déshydratation le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des Dépôts et Consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets «*Projets domestiques CO2*», destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO2 évitées, a convaincu Coop de France Déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des Dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les Unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO2 évitée. «*Coop de France déshydratation a vendu ses UREs sur le modèle de la coopération agricole, à savoir à prix fixe, ce qui nous a permis de les vendre assez cher car entre temps le prix du carbone avait baissé*», explique Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France Déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis «*tout de suite des gains efficients*», explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient accélérer : «*en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %*», indique le directeur général adjoint de Coop de France Déshydratation, les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs, et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/tCO2 (20 M€ par an) soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de «*fuite de carbone*» pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. «*Il faut une cohérence politique*», insiste Eric Guillemot. «*Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver*», ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la PAC, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées.

Tous droits réservés à l'éditeur

AGRA PRESSE HEBDO
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 24 juin 2019
Page de l'article : p.44-45
Journaliste : MN

La luzerne déshydratée vise les futurs PSE

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. En tant qu'industrie consommatrice d'énergie, elle entre pleinement dans la mécanique des quotas de CO2, qui sont de plus en plus coûteux.

La filière de la luzerne déshydratée doit tenir le coup pendant les prochaines années, qui s'annoncent difficiles. Tant qu'elle ne aura pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle sera soumise aux quotas de CO2. Or, ils sont de moins en moins gratuits et de plus en plus chers, car le prix de la tonne de CO2 augmente. Ces coûts accus se répercutent sur la tonne de luzerne déshydratée. Le renchérissement pourrait atteindre 10 à 15 € la tonne à partir de 2025, si la tonne de CO2 est de 40 € (voir encadré).

Le durcissement inéluctable des quotas de CO2

Le calendrier des quotas de CO2 est un tuteau compresseur qui avance lentement mais sûrement, la France ayant pris des engagements au titre du protocole de Kyoto. Dans les années 2008-2012, ont été mis en place les « projets domestiques »: une industrie qui a pu justifier de réduction de ses émissions pouvait bénéficier de crédits de CO2. C'est ainsi que la filière de la luzerne déshydratée a reçu les 8 M€. Cette phase 2008-2012, a été dite « phase d'apprentissage », avec des quotas gratuits pour les petites industries. Depuis 2013, le système s'est durci : les quotas sont devenus payants, du moins en partie, a indiqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France Déshydratation, recruté par Coop de France parce qu'il vient du Citepa (Centre Interprofessionnel Technique d'études de la pollution atmosphérique), l'organisme qui réalise l'inventaire national annuel des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France. À partir de 2020, les quotas ne seront quasiment plus gratuits, et à partir de 2025 ils ne le seront plus du tout. Par ailleurs, la Commission européenne, jugeant que les cours de la tonne de CO2 n'étaient pas assez élevés, a mis au point un système de régulation permettant de les augmenter. C'est ainsi que le cours de la tonne est passé de 5 € en juin 2017 à 25 € en juin 2019. « D'après nos projections, l'hypothèse médiane pour 2025 est un prix de 40 € la tonne… mais rien ne dit qu'il ne sera pas de 60 € », a conclu Yann Martinet.

Tous droits réservés à l'éditeur

Un défi : tenir la compétition dans les années de cours bas du soja

Tenir dans la compétition face au soja

Or, la luzerne doit tenir la compétition dans les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour garder un minimum d'attractivité sur les marchés de matières riches en protéines, la filière espère que la prochaine Pac mettra au point des PSE. Telle que s'annonce la prochaine Pac, 40 % de son budget devraient avoir une destination environnementale. On connaît l'enjeu environnemental que revêtent les légumineuses, de par leur capacité à capter l'azote de l'air, et ainsi à éviter l'épandage d'engrais azotés, dont la fabrication nécessite beaucoup d'énergie. Les légumineuses sont aussi recommandées par les méthodes d'agroécologie pour casser les monocultures. La luzerne a dans son jeu des atouts agroécologiques à faire valoir, a souligné Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phyto, la fixation des sols, une diversification des cultures utile à la flore, à la faune et à la vie microbienne des sols, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

13 M€ pour tenir le cap

Éric Guillemot a évalué à 13 M€ la somme nécessaire pour tenir le cap. Cette somme permettrait de poursuivre la transition de la déshydratation vers les 100 % de biomasse-énergie (contre 50 % aujourd'hui). Une somme aussi modeste « n'entraînerait pas d'effet d'aubaine », caractérisé par une dépendance vis-à-vis des aides et par la cessation d'une activité dès que l'aide est supprimée. Or, il a suffi des 8 M€ que la filière a reçus en 2012 au titre des crédits de CO2, du fait de ses efforts pour réduire ses émissions de CO2 entre 2008 et 2012, pour qu'elle s'équipe en machinisme agricole pour faire du préfanage de luzerne au champ (sécher au maximum la luzerne au sol) et en injecteurs à biomasse dans ses usines. Une andaineuse pour le préfanage coûte une 100 000 € et un injecteur plusieurs centaines de milliers d'euros. MN

Tous droits réservés à l'éditeur

Référence appro
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 24 juin 2019

Coop de France souhaite que la luzerne bénéficie de paiements pour services environnementaux

Éric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation et Yann Martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement pour Coop de France

Coop de France souhaite que le ministère de l'Agriculture soutienne la culture de la luzerne dans le cadre du plan protéines, notamment pour ses atouts en faveur du climat. Explications avec Yann martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement.

« Dans le cadre du plan protéines, nous voulons que les producteurs de luzerne bénéficient de paiements pour services environnementaux, car la culture a de nombreux atouts en la matière », indique Yann martinet, chargé de mission agro-industrie et environnement, en marge du colloque sur la qualité de l'air et le réchauffement climatique organisé par le Citepa, le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, le 12 juin 2019. « Si les unités de déshydratation de la luzerne continuent d'investir pour atténuer leur empreinte carbone, le bilan de la filière est déjà positif pour le climat », rappelle-t-il.

« Aujourd'hui, les agriculteurs disposent d'une aide couplée, de 110 à 150 €/ha environ, pour renforcer l'attractivité économique de la culture, c'est indispensable au maintien des surfaces », poursuit-il. La crainte de Coop de France ? Que cette enveloppe ne soit pas reconduite. La filière a également expliqué au ministère de l'Agriculture qu'elle dispose depuis près de 15 ans d'indicateurs de suivis des progrès réalisés en matière de bilan environnemental, réalisés sous le contrôle du Citepa.

Le temps presse : le plan protéines doit être adopté fin juin.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'avenir agricole
Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 4665

Date : 21 juin 2019
Page de l'article : p.18

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements pour services environnementaux

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO_2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 €/t à partir de 2025. Or la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné. Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entre-temps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytosanitaires, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Betteravier
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : 25 juin 2019
Page de l'article : p.7

EN BREF

LUZERNE

POUR UN STATUT « FUITE DE CARBONE »

Dans un communiqué du 18 juin, Coop de France Déshydratation demande que la filière luzerne bénéficie du statut « *fuite de carbone* » qui permet une allocation gratuite de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la Directive ETS. Selon l'organisation, deux chantiers ont permis d'améliorer le bilan carbone de la filière : la généralisation du préfanage et du séchage à plat qui a permis de doubler le taux de matière sèche à l'entrée d'usine et l'adoption progressive de biomasse dans le mix énergétique des usines. Par ailleurs Coop de France rappelle que selon des travaux de l'Inra de 2012, « *la filière luzerne déshydratée stocke plus de carbone qu'elle n'en émet* ».

Tous droits réservés à l'éditeur

Viser les services environnementaux

LUZERNE DÉSHYDRATÉE. La filière table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué Coop de France Déshydratation lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin. Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO_2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025. Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine Pac aura mis au point entretemps les PSE. Elle a dans son jeu des atouts agroécologiques, a souligné Eric Guillemot, directeur de Coop de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Avenir Agricole de l'Ardèche

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 27 juin 2019
Journaliste : D. Jeanne

LUZERNE DÉSHYDRATÉE / Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants. Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.

La filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des dépôts et consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « *Projets domestiques CO2* », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO2 évitées, a convaincu Coop de France déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO2 évitée.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient s'accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France déshydratation. Les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/t CO2 (20 M€ par an), soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées.

D. Jeanne

La filière luzerne déshydratée demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 9878207500507

Paysans de la Loire

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 3364

Date : 28 juin 2019
Page de l'article : p.7
Journaliste : D.Jeanne

LUZERNE DÉSHYDRATÉE / Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants. Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.

La filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de Gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des dépôts et consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « *Projets domestiques CO2* », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO2 évitées, a convaincu Coop de France déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO2 évitée.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient s'accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France déshydratation. Les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/t CO2 (20 M€ par an), soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées. ■

La filière luzerne déshydratée demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne.

D.Jeanne

Tous droits réservés à l'éditeur

L'Agriculture Drômoise
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 27 juin 2019
Page de l'article : p.11
Journaliste : D.Jeanne

LUZERNE DÉSHYDRATÉE / Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants. Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.

La filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 900 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des dépôts et consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « *Projets domestiques CO_2* », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO_2 évitées, a convaincu Coop de France déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO_2 évitée.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient s'accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France déshydratation. Les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO_2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/t CO_2 (20 M€ par an), soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées. ■

La filière luzerne déshydratée demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 euros la tonne.

D.Jeanne

Tous droits réservés à l'éditeur

l'ain agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2252

Date : 27 juin 2019
Page de l'article : p.9

le fil de l'actu...

LUZERNE DÉSHYDRATÉE / **Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants. Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.**

La filière veut consolider ses bons résultats environnementaux

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des dépôts et consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « *Projets domestiques CO2* », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO2 évitées, a convaincu Coop de France déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO2 évitée.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient s'accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France déshydratation. Les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/t CO2 (20 M€ par an), soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE, mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filières demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées.

D.Jeanne

La filière luzerne déshydratée demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne.

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 3868207500504

Terre Dauphinoise
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2890

Date : 27 juin 2019
Page de l'article : p.11
Journaliste : D.Jeanne

LUZERNE DÉSHYDRATÉE / Engagée dans la réduction de ses émissions depuis près de 15 ans, la filière luzerne déshydratée a bénéficié de la valorisation de crédits carbone pour financer ses investissements, avec des résultats importants. Pour continuer sur cette voie, un accompagnement financier est désormais nécessaire, par exemple sous la forme de paiements pour services environnementaux.

La filière confirme ses bons résultats environnementaux

Si les bénéfices environnementaux de la culture de la luzerne ne sont plus à démontrer, la réduction des émissions est un point d'attention de la filière depuis plusieurs années. En dépit de coûts de production très contraints, liés notamment au poste énergie nécessaire à la déshydratation, le secteur est parvenu à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre (GES), passant de 2 000 tonnes par an en 2005 à 800 tonnes par an aujourd'hui, a expliqué Yann Martinet, directeur adjoint de Coop de France déshydratation, lors d'une conférence de presse le 18 juin. En 2007, Yves André, responsable à la Caisse des dépôts et consignations de la mise en œuvre d'un appel à projets « *Projets domestiques* CO_2 », destiné à valoriser sous forme de crédits carbone les émissions de CO_2 évitées, a convaincu Coop de France déshydratation de devenir agrégateur de projets réducteurs d'émissions, mutualisant ainsi les coûts de présentation des projets individuels. La Caisse des dépôts a de son côté trouvé deux partenaires étrangers pour acheter les unités de réduction d'émission (UREs), une unité correspondant à une tonne de CO_2 évitée.

Préfanage et substitution d'énergies fossiles

La vente de ces crédits carbone a ainsi rapporté 8 millions d'euros à Coop de France déshydratation, qui les a réinvestis dans deux projets : la généralisation du préfanage à plat dès la récolte, et la substitution partielle d'énergies fossiles avec le développement d'injecteurs de biomasse. Le préfanage a permis « *tout de suite des gains efficients* », explique Yann Martinet, soulignant la forte inflexion des taux de matière sèche en entrée d'usine (de l'ordre de 25 % en 2005, contre plus de 40 % aujourd'hui). Quant à la substitution d'énergies fossiles, qui est plus complexe et plus coûteuse, les résultats devraient s'accélérer : « *en 2020, on devrait voir une inflexion forte avec un taux de pénétration de la biomasse proche de 40 %* », indique le directeur général adjoint de Coop de France déshydratation. Les principales difficultés rencontrées jusque-là étant le coût d'investissement dans les injecteurs et l'approvisionnement en biomasse, que ce soit au niveau logistique ou au niveau du volume. Néanmoins, il restera encore un peu plus de 500 000 tonnes de CO_2 émises par les énergies fossiles (principalement charbon et lignite). Or, ces émissions entraînent une taxation européenne représentant un coût de 40 €/t CO_2 (20 M€ par an), soit 10 à 15 € par tonne de produit. La réglementation européenne prévoit bien, pour les secteurs qui s'y prêtent, un statut de « *fuite de carbone* » pour éviter que les entreprises ne délocalisent leur production pour émettre beaucoup plus de carbone sans surcoût hors UE. Mais la filière luzerne s'est heurtée au refus politique de faire entrer de nouvelles filières, alors qu'elle remplissait les critères. Il est par ailleurs impossible de répercuter les investissements environnementaux sur le prix du produit, car la luzerne reste indexée sur les cours du soja importé. « *Il faut une cohérence politique* », insiste Éric Guillemot. « *Si le secteur des protéines végétales est stratégique, alors il faut le prouver* », ajoute-t-il. La filière demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne (soit une enveloppe totale de 13 M€). Une aide nécessaire pour continuer la dynamique vertueuse engagée et éviter la perte d'hectares de luzerne et les aménités environnementales qui y sont liées. ■

La filière luzerne déshydratée demande la mise en place de paiements pour services écosystémiques, soit dans le cadre de la Pac, soit par les industriels privés, pour atteindre un prix de 200 € la tonne.

D.Jeanne

Tous droits réservés à l'éditeur

la Vie Agricole DE LA MEUSE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 28 juin 2019
Page de l'article : p.15

À NOTER

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

La luzerne déshydratée vise les futurs paiements

La filière de la luzerne déshydratée table sur la mise au point des paiements pour services environnementaux (PSE) pour franchir le cap difficile qu'elle connaîtra ces prochaines années, a indiqué COOP de France Déshydratation, lors d'une rencontre avec la presse le 18 juin.

Tant qu'elle n'est pas passée aux 100 % de biomasse comme énergie pour la déshydratation, elle est soumise à un renchérissement croissant des quotas de CO2, qui devrait augmenter le prix de la luzerne déshydratée de 10 à 15 € la tonne à partir de 2025.

Or, la luzerne ne tiendrait pas la compétition, les années de cours bas du soja, son concurrent protéiné.

Pour continuer sa transition vers les 100 % de biomasse-énergie, elle espère que la prochaine PAC aura mis au point entretemps les PSE. Elle a, dans son jeu, des atouts agroécologiques, a souligné Éric Guillemot, directeur de COOP de France Déshydratation : la réduction d'apport d'engrais azotés, une faible consommation de phytos, la fixation des sols, la diversification des cultures, et la contribution à l'approvisionnement protéique européen.

Tous droits réservés à l'éditeur

La luzerne, outil contre l'érosion de la biodiversité

La luzerne présente différents intérêts vis-à-vis de la biodiversité, ce qui devrait conduire à valoriser et favoriser cette culture, dont les surfaces stagnent depuis plusieurs années. La filière suggère la mise en place d'un soutien financier à l'hectare.

Par Éloi Pailloux

Les conclusions du rapport publié le 6 mai 2019 par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ont marqué les esprits. Un million d'espèces animales et végétales sont sous la menace d'une extinction, et les conséquences potentielles sont dramatiques pour l'agriculture : une partie de la production agricole annuelle mondiale, d'une valeur marchande estimée à 577 milliards de dollars, serait confrontée au risque de disparition des pollinisateurs, en particulier les fruits et les légumes.

SOUTENIR UNE CULTURE VERTUEUSE

L'agriculture n'est pas seulement victime de l'érosion de la biodiversité, mais en partie responsable. Le changement d'utilisation des terres est le premier facteur de dégradation cité par l'IPBES, devant notamment les changements climatiques ou la pollution. Face à ce constat, l'agriculture doit évoluer. La mise en place, en France, de paiements pour services environnementaux (PSE) dédiés à la culture de la luzerne est suggérée par les représentants de cette filière, à travers Coop de France Déshydratation. Le principe est simple, il consiste à attribuer aux agriculteurs implantant de la luzerne un bonus de 200 € par hectare.

LA LUZERNE, HABITAT ET RÉSERVE ALIMENTAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ

Cette somme sera amenée à compenser le déficit de compétitivité de la luzerne, par rapport à d'autres cultures plus rémunératrices, mais aux bénéfices pour la biodiversité bien moindres. En la matière, la luzerne joue sur tous les tableaux. Cette plante pérenne représente un refuge de choix pour toute la biodiversité, la macro comme la microfaune. Une étude menée sous l'autorité scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle précisait la nature de ces services, dès 2010[1]. La luzerne n'est pas seulement un habitat : c'est une ressource alimentaire. Les populations, en plus d'être plus diversifiées, peuvent être jusqu'à dix fois plus nombreuses pour les papillons, et vingt fois plus nombreuses pour les oiseaux dans un champ de luzerne que dans une céréale voisine. Pour l'abeille domestique, les bandes de luzerne non fauchées constituent une source privilégiée de nectar. Dans les régions de grandes cultures,

Refuge et réserve alimentaire, la luzerne joue un rôle bénéfique pour la biodiversité, et plus particulièrement pour les espèces situées au début de la chaîne alimentaire, à commencer par les insectes, dont plusieurs pollinisateurs.

La recherche attendue sur la culture de la luzerne

Les Carrefours de l'innovation agronomique, journée scientifique organisée le 11 avril 2019 par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), portaient sur la biodiversité cultivée. Les intervenants ont challengé la recherche, jugée à la traîne sur certaines cultures… dont la luzerne. « Il y a beaucoup de travaux de recherche sur le blé ou le maïs, et encore très peu sur des cultures telles que la luzerne, le sorgho ou la caméline », reconnaît Marie-Hélène Jeuffroy, directrice de recherche à l'UMR Agronomie à l'Inra, avec, automatiquement, un effet négatif sur les surfaces concernées. Sélection variétale et expérimentations agronomiques doivent être dynamisées, avec l'objectif de dépasser un frein également parfois psychologique au niveau des producteurs, qui craignent un éventuel surcoût dû à la diversification des cultures.

la plante, qui fleurit en continu de mai à octobre, est souvent la seule ressource mellifère disponible pour les pollinisateurs en période estivale. La production des ruches proches des cultures de luzerne est toujours importante.

DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX AU-DELÀ DE LA BIODIVERSITÉ

Si le contexte actuel est marqué par les chiffres alarmants de l'IPBES, la filière luzerne revendique d'autres atouts environnementaux. En tant que légumineuse, la culture ne nécessite aucun engrais azoté et laisse un sol plus riche pour la culture qui suit, réduisant d'autant ses propres besoins en engrais. Également peu gourmande en pesticides (aucun fongicide nécessaire, un herbicide tous les trois ans), elle présente, de par ces deux particularités, un profil très recherché sur les zones de captage d'eau potable.

Alors que la France se donne des ambitions importantes en la matière, avec l'objectif de 15 % de la surface agricole utile en bio pour 2022, l'ensemble de ses propriétés fait de la luzerne un ressort de conversion fréquemment utilisé sur les zones de grandes cultures. Les surfaces de luzerne bio ne cessent de progresser en France, avec une augmentation de 10 % en moyenne par an. Enfin, concernant les gaz à effet de serre, une vache nourrie avec de l'ensilage de luzerne émet 10 % de méthane en moins que celles qui consomment de l'ensilage d'herbe. Si l'apport de luzerne était généralisé pour les 3,5 millions de vaches laitières françaises, l'évitement annuel de méthane émis serait de 51 000 tonnes !

7,5 %

C'est la part de la luzerne déshydratée dans la production française de protéines végétales destinées à l'alimentation animale.

(1) Renforcement de la biodiversité sur luzerne - Mesure d'une gestion différenciée des récoltes, MNHS et Arvalis, 2010

La luzixine, un superaliment issu de la luzerne

La luzerne déshydratée est connue dans l'alimentation animale. Le L-RD a développé un concept mettant la valeur nutritionnelle de la légumineuse au service de la santé humaine.

La luzerne étant la légumineuse qui fournit le plus de protéines brutes à l'hectare, le Luzerne Recherche-Développement (L-RD) s'est donc penché sur les utilisations possibles de ses coproduits tels que la luzixine, un extrait foliaire de luzerne (EFL), comme complément alimentaire. « Ses bénéfices sur la santé humaine ont été mis en évidence lors de trois études cliniques conduites sur des populations anémiées et dénutries au Pérou, en Inde et au Congo », révèle le L-RD. La luzixine présente également de nombreux avantages pour les consommateurs en étant compatible avec les nouveaux modes alimentaires.

La France, troisième producteur en Europe de luzerne, est actuellement le seul pays au monde à produire des extraits foliaires de luzerne sous sa forme « concentré sec ». Ce coproduit, issu de pratiques dérivées de la déshydratation de la luzerne, est donc 100 % français et traçable.

EXTRACTION FOLIAIRE

L'extraction foliaire de la légumineuse permet l'élimination de la partie fibreuse et de la charge minérale de la plante de façon à ne retenir que les protéines, les oligo-éléments ainsi que les vitamines. Ce procédé se découpe en trois grandes étapes : le broyage-pressage pour obtenir des résidus fibreux et un jus vert ; la précipitation thermique de ce dernier donnant un sérum brun et un *coagulum* ; le séchage de celui-ci aboutissant au concentré sec : la base de la luzixine.

En parallèle, le mélange des résidus fibreux et du sérum brun produit de la luzerne déshydratée utilisée en alimentation animale. « Cette pratique présente, par conséquent, l'avantage de s'inscrire dans un cadre de développement durable puisque l'ensemble de la plante est valorisé dans les étapes de fabrication et transformé en coproduits », indique le L-RD.

CONTRE LA MALNUTRITION

C'est dans les années soixante que la première idée d'employer des extraits foliaires comme complément alimentaire pour lutter contre la malnutrition est venue à deux nutritionnistes anglais : Waterlow et Pirie. Plusieurs années après, la luzerne, riche en protéines, acides aminés essentiels, acides gras poly-insaturés, vitamines et oligo-éléments, ouvre une nouvelle voie dans la diminution des carences alimentaires des populations dénutries.

C'est ainsi que l'APEF (1), une association à but non lucratif créée en 1993, a œuvré pour le développement et la validation des EFL dans le but de les distribuer dans une vingtaine de pays. Des études cliniques menées dans le cadre des activités de l'APEF ont montré des résultats positifs et offrent des espoirs dans la lutte contre les problèmes de croissance infantile, d'infections ou encore d'anémies liés à la malnutrition.

La luzixine s'affiche comme un complément alimentaire jouant un rôle dans la sécurité des populations des pays en voie de développement alimentaire en apportant une amélioration de leur état nutritionnel, à une dose journalière de 5 à 10 g. Elle apparaît également comme un soutien aux personnes ayant des besoins nutritionnels exigeants tels que les seniors, les femmes enceintes, les sportifs et les régimes alimentaires à tendance végétale. MÉLANIE BERENGER

(1) Association pour la promotion des extraits foliaires en nutrition.

« NOVEL FOOD » ET CLEAN LABEL

La luzixine est Clean label, sans OGM, sans gluten, et a été agréée « Novel Food » en 2009 par la Commission européenne approuvant le procédé de fabrication du produit et ses composants. Selon la réglementation européenne, sont concernés par l'agrément « Novel Food » des aliments n'ayant pas été consommés de façon significative avant mai 1997 ; il s'agit pour la plupart de ceux qui proviennent de nouvelles sources et substances utilisées en alimentation ou issus de nouveaux moyens de production. Le Clean label est un concept marketing non réglementé qui cherche à simplifier la lecture des composants d'un produit pour le consommateur. Il exclut ainsi les termes techniques de même que les ingrédients artificiels, additifs compris, et s'inscrit dans une démarche de durabilité.

WillAgri

RICHE EN PROTEINES, L'EXTRAIT FOLIAIRE DE LUZERNE, EXCELLENT COMPLEMENT ALIMENTAIRE

Le 27 Juin 2019

Produit dérivé de la filière de déshydratation, l'extrait foliaire de luzerne est employé pour complémenter les régimes alimentaires carencés en protéines. La luzerne n'a pas fini de révéler ses vertus. Sa culture enrichit le sol en azote et en matière organique et le fourrage produit, complète les rations alimentaires des animaux en protéines. Moins connu est l'extrait foliaire destiné à l'alimentation humaine. Pourtant, des coopératives de déshydratation réunies au sein de la structure *Luzerne Recherche Développement* (LRD) distribuent à prix coutant 2,5 millions de doses de 10g par an pour la lutte contre la malnutrition. Ces doses apportent des composants nutritionnels naturels. Sources de protéines végétales, les extraits foliaires de luzerne sont aussi riches en bétacarotène, fer, acide folique mais aussi en calcium, magnésium, vitamine E, B6, B12. Par ailleurs, ces extraits foliaires contribuent aux apports en vitamine B2.L'extrait foliaire de luzerne a été homologué en tant qu'ingrédient alimentaire par la Commission Européenne le 13 octobre 2009. Dans les pays riches, il est consommé par des populations aux besoins les plus exigeants (séniors, femmes enceintes, sportifs ou encore les végétariens). Les doses ingérées rééquilibrent aussi les régimes alimentaires trop riches en matières grasses et en sucres. L'extraction foliaire est une technique découverte à la fin du 18ème siècle. « Elle consiste à recueillir par déshydratation les nutriments directement dans la feuille sans attendre leur transfert vers graines, tubercules ou fruits », explique l'Association pour la promotion des extraits foliaires.

Frédéric Hénin

http://www.willagri.com/2019/06/27/riche-en-proteines-lextrait-foliaire-de-luzerne-excellent-complement-alimentaire/

Yves Détraigne
Sénateur de la Marne

udi
udi-uc sénat

SÉNAT

Agricultu

Numérique es terr

Newsletter du mois

Galeries Photos

Soutenir la production de luzerne déshydratée

M. Yves Détraigne appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessité de mieux soutenir la filière de déshydratation de luzerne. Lors de son assemblée générale, fin décembre 2018 à Paris, Coop de France Déshydratation a, en effet, réaffirmé sa volonté de participer de façon décisive à la reconquête de l'autonomie protéique des élevages. En effet, au niveau européen, les fourrages en légumineuses pures représentent 3,8 millions de tonnes de protéines alors que les importations des protéines issues d'oléagineux s'élèvent à 15,8 millions de tonnes. Il paraît donc important de soutenir la filière française afin de réduire la dépendance de l'Union européenne. Regrettant que la production de fourrage séché ait baissé considérablement en Europe ces dernières années malgré le plan protéines actuel et la mise en place des surfaces d'intérêt écologiques (SIE), les professionnels du secteur veulent que, dans le cadre de la réforme de la PAC, les aides à l'hectare soient maintenues afin d'assurer l'attractivité économique de la luzerne et de maintenir l'approvisionnement des unités de transformation. Considérant l'ensemble des avantages écologiques de la culture de la luzerne, l'une des plus respectueuses de notre éco-système, il lui demande de quelle manière il entend soutenir et défendre cette production auprès de ses partenaires européens.

Question n° 08439 adressée à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation publiée le 17/01/2019

Questions ecrites

Janvier 2019

Le 17/01/2019 - Réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

ALIMENTATION

De la luzerne champardennaise dans la potion diététique des Californiens

Riche en protéines, en minéraux et en vitamines, un extrait foliaire unique au monde développé par L-RD séduit une clientèle américaine particulièrement soucieuse de sa santé.

À l'opposé des clichés sur la malbouffe grasse et sucrée, il se développe depuis quelques décennies aux États-Unis une tendance alimentaire se voulant la plus saine et naturelle possible. Née en Californie, la « healthy food » est une alimentation généralement sans viande, sans gluten, sans lactose, destinée à des personnes souvent sportives qui prennent soin de leur corps comme de leur esprit. Entre une session de surf, un footing et une séance de yoga, ces branchés refont le plein d'énergie avec des salades, des smoothies, des « poke bowls » concoctés à partir des fruits, de légumes, des graines et désormais... de luzerne champardennaise ! Il s'agit plus précisément de luzixine, un extrait foliaire de cette plante fourragère bien connue dans les plaines champardennaises qui concentrent 80 % de la production nationale. Si cet ingrédient de couleur verte se retrouve dans la potion des Américains branchés, c'est qu'il est particulièrement riche en protéines, en oméga 3, en protéines, en vitamines, en calcium et en fer. Rien que ça. Ces qualités sont liées à un mode de production spécifique. Quelques heures après avoir été fauchée, la feuille de luzerne est pressée et le jus qui en résulte est séché. Vendu sous forme de poudre ou de petites gélules, la Luzixine est un produit frais, concentré et stabilisé. Le fait qu'il ne comporte pas de fibres le rend particulièrement digeste.

Cet ingrédient produit uniquement dans deux usines coopératives, Luzéal à Pauvres (Ardennes) et Tereos Nutrition Animales (TNA) à Aulnay-aux-Planches (Marne), est apparemment remarqué dans les salons et les colloques internationaux. « *Nous sommes les seuls au monde à pouvoir produire à l'échelle industrielle un extrait foliaire. Nous avons quinze ans d'avance sur ceux qui cherchent à produire des extraits foliaires de plantes pour l'alimentation humaine ou animale* », se félicite François-Xavier Moons, président du comité de direction Luzerne Recherche Développement (L-RD). Cette société détenue par quatre acteurs coopératifs a investi 10 millions d'euros en recherche en quinze ans afin de trouver des débouchés innovants à la luzerne, historiquement vouée à l'alimentation animale sous forme déshydratée. La Luzixine est donc l'un des fruits de ces efforts de R&D financés sur fonds propres des actionnaires et par des subventions régionales ou européennes. Les recherches ont eu lieu au sein d'ARD à Pomacle dont L-RD est actionnaire à 4 %. La production d'extrait foliaire de luzerne a nécessité aussi des investissements importants pour adapter Luzéal et TNA Aulnay à un process unique au monde.

Aujourd'hui, L-RD commercialise près de 100 tonnes de Luzixine par an. C'est peu rapporté aux 700 000 tonnes de luzerne produites en France chaque année, mais cela représente tout de même 10 millions de doses de 10 grammes. Environ 70 tonnes sont expédiées pour le secteur des « superfood » aux États-Unis, 25 tonnes sont vendues (à prix coûtant) à une association luttant contre la malnutrition (lire par ailleurs). Ces derniers mois, les efforts ont redoublé en vue d'aborder le marché des « super food » en Espagne, aux Pays-Bas, en Côte d'Ivoire, en Australie, Nouvelle-Zélande et au Japon. « *Nous avons une très bonne image, le fait que la Luzixine soit un produit français est un gage de qualité et de sérieux* », témoigne Valentine Claudon, responsable développement de L-RD. Et côté prix, la Luzixine est compétitive face à sa concurrente directe, la spiruline, une algue bio desséchée. « *Nous sommes moins chers que la spiruline de la meilleure qualité* », assure François-Xavier Moons. L-RD ne s'intéresse pas qu'aux végans ou aux sportifs en quête d'un « superfood » mais vise aussi les marchés des seniors et des femmes enceintes à la recherche d'un complément alimentaire naturel.

JULIEN BOUILLÉ

"Nous sommes les seuls au monde à pouvoir produire à l'échelle industrielle un extrait foliaire"

François-Xavier Moons L-RD

Alternative à la spiruline, la luzerne est un complément alimentaire qui surfe sur la mode de la « healthy food », l'alimentation santé. DR

DES ARGUMENTS TRÈS VERTS

Difficile de trouver des défauts à la luzerne. Elle est garantie sans OGM, sans gluten, végan, d'origine française, 100 % traçable et « éco-responsable ». Plus précisément, elle est « clean label » (sans agents conservateurs, additifs et colorants) et approuvée par le « Novel Food Status » européen depuis 2009. Ses qualités nutritives ont été mises en lumière par des recherches du professeur Éric Bertin, nutritionniste au CHU de Reims. Enfin, la culture de la luzerne est réputée pour ne nécessiter que très peu de traitements phytosanitaires, pour capter l'excès d'azote dans le sol, pour respecter la structure du sol (implantation sans labour) et pour contribuer à la biodiversité.

100 tonnes

C'est le volume de Luzixine vendu chaque année soit 10 millions de doses de 10 grammes.

DISTRIBUÉE AUSSI POUR LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION

Avant d'intéresser les Californiens branchés, la Luzixine était utilisée pour venir en aide aux populations malnutries. Ainsi L-RD fournit depuis trente ans et à prix coûtant l'association pour la promotion des extraits foliaires en nutrition (APEF). Un volume de 25 tonnes est fourni tous les ans. Seulement 5 à 10 grammes par jour permettent de compléter un repas trop pauvre en viande, lait, fruits ou légumes. Pendant longtemps, l'APEF a distribué des extraits foliaires en poudre dans des écoles du Burkina Faso ou du Sénégal, pour une consommation telle quelle avec un verre d'eau. Mais pour une meilleure acceptabilité, l'association recommande de les utiliser comme un ingrédient dans la cuisine traditionnelle (pâtes, tortillas, etc.) ou dans des produits prêts à l'emploi (barres de céréales, biscuits, etc.). Au Mexique, où les enfants souffrent d'un déséquilibre alimentaire à cause de produits gras ou sucrés, les extraits foliaires sont cachés dans une gamme de produits, Forti plus, qui ressemblent à des friandises classiques.

L'association APEF distribue dans le monde entier des extraits foliaires.

UN TOUT NOUVEAU CONTRAT

Un contrat de distribution de Luzixine vient d'être signé avec le distributeur Herbes Grand Ouest. Créé en 2010 dans la Vienne, c'est un grossiste en plantes aromatiques et médicinales, mais aussi un fabricant de compléments alimentaires.

La luzerne, une candidate crédible aux PSE

Dotée d'un bilan carbone positif et bardée de bénéfices pour la protection de l'environnement et la durabilité des systèmes agricoles, la luzerne déshydratée est candidate aux Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

La luzerne déshydratée qui représente déjà 7 % de la production nationale est prête à participer activement au plan protéines annoncé par le gouvernement dont l'objectif affiché est d'augmenter cette production de 10 %. Elle l'a clairement exprimé avec son plan de filière dans lequel elle affiche une ambition de 40 000 hectares cultivés supplémentaires, soit une progression de 65 % ! Pour autant, le marché des fourrages ne peut assumer seul une rémunération équitable aux producteurs en termes de parité de revenu. La filière revendique en conséquence le maintien d'une aide à l'hectare pour compenser ce déficit structurel de compétitivité et des soutiens en R&D pour l'amélioration variétale et l'adaptation de son outil industriel à la transition énergétique.

Des aménités environnementales archi-documentées

Elle prétend aussi, et surtout, être particulièrement qualifiée pour les futurs Paiements pour Services Environnementaux. Toutes les aménités environnementales de la luzerne (protection de la biodiversité, de l'eau, de l'air, des sols, des pollinisateurs) sont en effet archi-documentées. En matière de biodiversité notamment avec une étude validée par le Muséum national d'Histoire naturelle (www.biodiversite-luzerne.org). Côté gaz à effet de serre, les usines de déshydratation ont réduit leur consommation d'énergie par tonne de produit fini, de plus de 40 %. Une performance attestée par les organismes officiels et due à la généralisation du préfanage au champ et à la substitution partielle de biomasse dans le mix énergétique. Ce qui permet à la luzerne déshydratée d'afficher un bilan carbone positif. Des vertus qui fondent la filière à demander des PSE de 200 €/ha soit 13 millions €. Pour cette somme raisonnable l'impact sur la biodiversité sera énorme.

Éric GUILLEMOT
Directeur de Coop de France Déshydratation

Une plante désirée par toute la France agricole

Partout ou presque en France, instituts techniques, chambres d'agriculture, coopératives cherchent à réintroduire de la luzerne dans les assolements. Pour les écosystèmes cultivés en effet, elle est une des solutions à la fatigue de sols, aux impasses agronomiques générées par des rotations trop courtes, aux conversions à l'agriculture biologique, en plus de ses bénéfices environnementaux déjà évoqués plus haut. Côté alimentation animale elle est un outil puissant d'augmentation de l'autonomie fourragère. Riche en oméga 3 et en fibres, dotée d'un profil nutritionnel exceptionnel, elle agit aussi sur la bonne santé du troupeau.
La mobilisation pérenne de soutiens à la luzerne déshydratée permettra de pérenniser cette véritable pépite pour la France. ◗

Éric Guillemot

Quelques chiffres

La luzerne déshydratée en France c'est 28 sites industriels, 6 000 agriculteurs, 65 000 hectares et 1 500 emplois. En 2018, ces sites ont produit 741 000 t de luzerne déshydratée soit 7,5 % de la production française de protéines.

Agriculture : le ministre Didier Guillaume va lancer fin septembre un "plan protéique français"

09h00, le 07 septembre 2019 , modifié à 12h04, le 07 septembre 2019

Invité samedi d'Europe 1, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a confirmé sa volonté, déjà exprimée par Emmanuel Macron, de "recréer la souveraineté protéinique de l'Europe".

INTERVIEW

C'était l'une des annonces d'Emmanuel Macron lors du G7 de Biarritz. "On doit recréer la souveraineté protéinique de l'Europe", avait alors estimé le président de la République, appelant à ce que l'Europe soit "capable de reproduire ses propres protéines, pour elles-même comme pour les éleveurs", alors que la France est déficitaire pour les 2/3 en protéines destinées à l'alimentation animale. Invité samedi de Laurent Mariotte dans La table des bons vivants, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a confirmé que cette souveraineté était "indispensable", et annoncé qu'il lancerait à la fin du mois de septembre un "plan protéique français".

"Il faut arrêter d'importer des tourteaux de soja qui viennent d'outre-Atlantique, qui coûtent cher, dont on ne sait pas comment ils sont faits, avec vraisemblablement des OGM à l'intérieur", explique le ministre, avant de citer les conséquences de ces exportations sur la déforestation en Amazonie.

"Il faut changer notre culture"

Cette souveraineté protéinique, qu'Emmanuel Macron a demandé à son ministre de lancer à l'échelle européenne, est "absolument indispensable", insiste Didier Guillaume. Mais pour le ministre, "si on veut la souveraineté protéique en France, il faut changer notre culture". "Nous avons besoin de refaire des rotations de cultures, de revenir à l'agro-écologie en mettant de la luzerne, du soja", développe-t-il. "Il n'y a pas de raison qu'on achète tout à l'extérieur".

Dans cette quête de la souveraineté protéinique, "il faut que la France soit exemplaire", note Didier Guillaume avant d'annoncer : "À la fin du mois de septembre, le 27 ou 28, je vais lancer le plan protéique français".

Sur le même sujet :

Pour Didier Guillaume, l'accord avec les pays du Mercosur "n'est pas un bon accord"

Décret anti-pesticides : pour Didier Guillaume, "il n'est pas question" d'une distance de 150 mètres

Le traité de l'UE avec le Mercosur ne sera pas ratifié, estime Didier Guillaume

Par Europe1 .fr

une chose que l'on peut percevoir au quotidien. Pourtant la Terre a une fièvre chronique ».

vité ».

Sacha Tergeux

BIODIVERSITÉ Les producteurs de luzerne ont signé une convention avec les apiculteurs de la Marne lors de la Foire de Châlons.

La luzerne s'engage pour les abeilles

Les producteurs de luzerne destinés à la déshydratation ont signé le 4 septembre à la Foire de Châlons une convention de partenariat avec les apiculteurs de la Marne. Elle a été paraphée par Éric Masset, président de Coop de France Déshydratation et Francis Étienne, président de la Fédération des groupements et syndicats apicoles marnais (FGSAM 51).

De g. à d. : Éric Masset, Francis Étienne et le préfet Denis Conus.

L'objet de cette convention, signée en présence du préfet de la Marne Denis Conus, est de favoriser la meilleure exploitation possible de la luzerne par les apiculteurs. La luzerne représente en effet une ressource précieuse pour les abeilles dans la région puisqu'elle est pratiquement la seule plante en fleurs entre la mi-juillet et la mi-septembre. Les floraisons exceptionnelles de la luzerne ces deux derniers étés, en raison de la sécheresse expliquent d'ailleurs les excellents niveaux de production de miel dans cette région.

Dans la pratique, les producteurs de luzerne, par l'intermédiaire de leurs coopératives de déshydratation s'engagent à contribuer à organiser la bonne répartition des ruchers en transhumance estivale dans la Marne. Avec un double but : distribuer équitablement les sites mellifères entre les apiculteurs ; et prévenir des accidents parasitaires, l'un des fléaux de l'apiculture.

Pour l'environnement

Cette convention s'inscrit à l'initiative de Coop de France Déshydratation d'inscrit dans la volonté de la filière luzerne de toujours mieux collaborer avec les acteurs du territoire en démontrant les nombreux bénéfices de la plante pour la protection de la biodiversité, la qualité de l'eau et la lutte contre le changement climatique. Elle est un exemple d'une bonne collaboration « agriculteurs et apiculteurs ».

Aujourd'hui, la luzerne déshydratée est cultivée sur 85 000 hectares en France dont 50 000 hectares en Champagne-Ardenne. Ces surfaces sont néanmoins menacées de disparition en raison d'un déficit de compétitivité avec les autres cultures. Il convient donc de créer les conditions de leur conservation qui pourraient prendre la forme de Paiements pour Services Environnementaux. La profession réunie au sein de Coop de France Déshydratation estime qu'un PSE luzerne de 200 €/hectare permettrait de pérenniser la culture et ses bénéfices pour la protection de la biodiversité.

La luzerne présente en outre de nombreuses autres aménités environnementales sur l'eau, l'air, la réduction des gaz à effet de serre, l'agroécologie.

La filière luzerne souhaite toujours mieux collaborer avec les acteurs du territoire.

cultivar
0 0 googleplus0

Commentaires

Ressources mellifères pour les abeilles

Une convention entre les producteurs de luzerne et les apiculteurs de la Marne

Publié le 23/09/2019 - 17:30

par Stéphanie Bot

Les producteurs de luzerne destinée à la déshydratation, représentés par Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, ont signé, le 4 septembre 2019 à la Foire de Chalons, une convention de partenariat avec les apiculteurs de la Marne, représentés par Francis Étienne président de la FGSAM 51.

L'objet de cette convention est de **favoriser la meilleure exploitation possible de la luzerne par les apiculteurs**. La luzerne représente en effet une **ressource précieuse pour les abeilles dans cette région puisqu'elle est pratiquement la seule plante en fleurs entre la mi-juillet et la mi-septembre.**

"Les floraisons exceptionnelles de la luzerne ces deux derniers étés en raison de la sécheresse expliquent d'ailleurs les excellents niveaux de production de miel dans cette région", indique le communiqué.

Cette convention conçue à l'initiative de Coop de France déshydratation s'inscrit dans la volonté de la filière luzerne de toujours mieux **collaborer avec les acteurs du territoire** en démontrant les nombreux bénéfices de la plante pour la protection de la biodiversité, la qualité de l'eau et la lutte contre le changement climatique. **Elle est un exemple de collaboration "gagnant/gagnant" entre agriculteurs et apiculteurs.**

L'alimentation animale
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : 12 novembre 2019
Page de l'article : p.8-10
Journaliste : Sarah Le Blé

MATIÈRES PREMIÈRES

Luzerne déshydratée

Matière première de choix pour la filière équine

Constatant que la luzerne était peu utilisée en alimentation équine malgré le grand intérêt de cette matière première, Coop de France Déshydratation et Désialis se sont associés et ont sollicité Lab to Field pour élaborer un programme de recherche ambitieux, visant à mieux connaître l'action de la luzerne sur la digestion du cheval et à développer des produits bénéfiques pour la santé digestive et la performance des chevaux.

« Les causes des principales maladies d'origine alimentaire chez le cheval sont de mieux en mieux connues : l'amidon et les sucres simples contenus en grande quantité dans les céréales, entraînent dans l'estomac des ulcères gastriques, et au niveau intestinal des acidoses qui provoquent des coliques, diarrhées, etc. », annonce Samy Julliand, directeur de Lab To Field. Et de citer des études épidémiologiques sur les chevaux de course où entre 80 % et 100 % des chevaux sont atteints d'ulcères gastriques. Face à cette réalité, une matière première bénéfique d'un point de vue nutritionnel, avec un fort pouvoir tampon, riche en minéraux et intéressante d'un point de vue agronomique : la luzerne, qui semble être décidément sous-utilisée en France, alors qu'elle jouit d'une très bonne image pour l'alimentation des chevaux ailleurs dans le monde. *« Il y a un travail de pédagogie important à faire »*, reconnaît Samy Julliand, qui a créé sa société en 2012 justement pour faciliter le transfert des résultats de la recherche auprès des professionnels de la filière équine.

© Lab To Field

La mesure de paramètres physiologiques pendant l'effort permet d'évaluer l'amélioration de performance liée au régime alimentaire.

« La trouille française des protéines »

Les équipes de chercheurs de Lab To Field, société issue d'Agrosup Dijon, composent à ce jour *« l'unité de recherche en nutrition équine la plus grande au monde »*. Très tourné vers l'international, Samy Julliand est d'autant plus perplexe quant à la méfiance historique qui existe en France concernant les protéines. *« En France, on a la trouille des protéines. Même si comparaison n'est pas raison, il faut savoir qu'aux États-Unis, la luzerne constitue fréquemment le fourrage de base pour les chevaux. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le National Research Council, système le plus utilisé au monde, dans ses dernières recommandations alimentaires pour les équidés, consacre un chapitre très réduit aux excès de protéines, qu'il ouvre ainsi : « Il n'existe pas beaucoup de preuves concernant les effets d'une consommation excessive de protéines ». »*

Pour le directeur de Lab To Field, cette crainte remonte à une erreur d'interprétation commise dans les années 1970, où l'on a établi un lien non avéré entre les protéines de l'herbe et les coliques et diarrhées du cheval mené au pâturage au printemps. *« Au printemps, l'herbe est également riche en fructanes, qui sont des glucides non dégradés avant d'arriver dans le gros intestin et qui, lorsqu'ils sont consommés en grande quantité, sont à l'origine des maladies observées. »* Les croyances ont la vie dure et c'est l'hypothèse de la responsabilité des protéines qui a prévalu chez les nutritionnistes et les industriels, bien que des recherches aient démontré depuis le rôle prévalent des excès de glucides facilement fermentescibles par rapport aux excès de protéines sur la santé digestive du cheval.

Lab To Field a été initiée pour remédier à ce manque de transfert de connaissances entre le domaine scientifique et les champs d'application, et pour

© Lab To Field

Samy Julliand, directeur de Lab To Field

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 9761877500505

conduire des programmes de recherche et développement en nutrition animale. Si elle affiche une expertise initiale en cheval, reconnue au niveau mondial, elle étend désormais son savoir-faire en nutrition et santé digestive à d'autres espèces.

Trois partenaires complémentaires

Désialis, qui représente 80 % de la production de la luzerne déshydratée en France, était le partenaire idéal pour développer un programme de recherche ambitieux visant à la fois à revaloriser les bénéfices de cette matière première, et à fédérer les acteurs clés de la filière pour ensuite mettre sur le marché des produits pertinents. « *Lab To Field, Désialis et Coop de France Déshydratation sont des partenaires aux expertises et cœurs de métiers complémentaires* », explique Didier Coulmier, directeur R&D chez Désialis. Cette dernière, née en 2005 d'une démarche collective des producteurs de luzerne et de pulpe de betterave afin d'assurer la commercialisation de leurs produits déshydratés français destinés à la nutrition animale, est principalement présente sur le marché des ruminants. « *La fin des quotas laitiers, en 2015, a incité la filière luzerne, sous l'égide de Coop de France Déshydratation à entamer une prospection stratégique. Si les chevaux représentent un potentiel de débouchés intéressants, la luzerne déshydratée mais aussi la pulpe de betterave offrent de leur côté des réponses tout à fait adaptées aux problématiques du cheval. Les pulpes constituent en effet des sources d'énergie*

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

En bref Lab To Field

Lab To Field est une société française spécialisée dans la conduite de projets de recherche sur la relation entre l'alimentation, la santé, et la performance chez l'animal, et notamment sur le cheval, avec une expertise toute particulière sur l'étude du microbiote digestif. Au niveau européen, voire mondial, il s'agit du principal acteur privé pour le domaine équin. Lab To Field possède la plus importante écurie européenne dédiée à la recherche en nutrition-santé-performance et conduit pour ses partenaires des filières agroalimentaires ou santé des projets de R&D visant à développer/améliorer de nouveaux produits ou à mesurer leurs effets pour des fins réglementaires ou commerciales.

L'ancrage scientifique de Lab To Field est fort : cette société de recherche est issue de l'équipe « *Nutrition du cheval athlète* » d'Agrosup Dijon, dont les travaux en physiologie digestive équine et sur le microbiote du cheval sont reconnus mondialement. En parallèle, les programmes réalisés et en cours ont permis à Lab To Field de lier des partenariats avec une dizaine d'unités de recherche aux compétences variées, ce qui permet à l'entreprise de conduire des projets fondamentaux sur de très nombreuses thématiques liées à la compréhension des mécanismes de modulation de la santé, du comportement ou de la performance chez l'animal.

Enfin, dans la lignée des objectifs fixés à sa création, Lab To Field s'attache à transférer continuellement les connaissances fondamentales « *du labo au terrain* ». Ainsi, en plus d'assurer la formation de plusieurs centaines de professionnels de l'agroalimentaire et de la santé chaque année, Lab To Field a mis en place un congrès biannuel pour les industriels dont la prochaine édition aura lieu en novembre 2020.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Lab To Field

Les travaux in vivo sont conduits dans l'écurie de Lab To Field, dédiée à la recherche sur la relation entre alimentation, santé/bien-être et performance sportive chez le cheval.

Zoom
Les réponses produits de Désialis

Dans le cadre de ce partenariat avec la recherche du monde équin, Désialis poursuit la déclinaison de ses offres de produits spécifiques, notamment à travers la proposition d'un produit pour chevaux convalescents à base de pulpe de betterave et de luzerne déshydratée. La pulpe souffre elle aussi de mauvaise presse par crainte des bouchons œsophagiens, « *un mythe non fondé mais qui a tout de même grandi et s'est développé en France* », indique Didier Coulmier, pour qui cette problématique est avant tout due au comportement de l'animal et non à la matière première en elle-même. « *La littérature scientifique internationale tend à prouver les bienfaits de la pulpe ou de la luzerne, comme celui de réduire les ulcères gastriques, mais il est toujours plus facile de parler avec des données locales et des essais menés avec nos produits, d'où le projet de recherche avec Lab To Field. Cela nous permettra d'asseoir la communication sur nos matières premières de base et miser nos produits pour en faire des offres spécifiques.* »

Granulés de pulpe de betterave développés par Désialis.

Nouvelle présentation de fibres de luzerne et de pulpe de betterave déstructurées, développée en partenariat pour un aliment spécifique pour chevaux convalescents.

remarquables pour les herbivores, pas loin de la valeur énergétique d'une céréale, mais sans l'inconvénient des amidons. »

Un pouvoir tampon hors norme

Des premiers travaux de recherche développés en partenariat entre Désialis et Lab To Field ont été menés en 2015-2016 sur l'effet de la luzerne sur l'écosystème gastrique du cheval (à l'instar de ce qui se fait pour le rumen), dont l'évolution a été suivie après ingestion d'un repas d'orge et de granulés de luzerne, ou d'orge et de tourteau de tournesol. « *Alors que la consommation d'amidon était équivalente dans les deux régimes, il a été constaté que les bactéries du contenu gastrique se développaient moins rapidement lorsque la luzerne était distribuée* » (voir schéma p. 54). Les résultats de ces travaux ont été présentés en congrès scientifique en 2016 et une publication scientifique est parue en 2017.

Des expériences ont ensuite été réalisées en 2018 et 2019 pour évaluer les effets de luzerne déshydratée sur les écosystèmes gastriques et intestinaux du cheval. Il est ressorti de ces travaux que « *non seulement les protéines de la luzerne n'étaient pas dangereuses pour le cheval mais surtout qu'elles garantissaient avec le calcium un pouvoir tampon très fort, ce qui limitait les acidoses digestives* ».

Ce programme de recherche, conduit avec la participation de la région Grand Est, se poursuit pour approfondir les connaissances sur le pouvoir tampon de la luzerne dans le gros intestin équin, permettant à la fois une meilleure valorisation de la ration et un risque moindre de maladies digestives.

Vers un effet curatif ?

Une seconde phase de recherche permettra d'établir si la luzerne déshydratée permet de prévenir et guérir les ulcères gastriques et d'évaluer l'amplitude des effets de la luzerne sur la performance sportive du cheval athlète. « *Lab To Field dispose, dans sa ferme expérimentale, d'une grande écurie dédiée à la recherche, où l'on peut mesurer objectivement de nombreux paramètres associés à la performance sportive durant l'effort, comme le volume d'oxygène (VO_2) à des vitesses fixées, la fréquence cardiaque, la cinématique des déplacements, les métabolites énergétiques utilisés, etc. Dans de précédents essais, il a été montré que la consommation de régimes riches en fibres hautement digestibles permettait au cheval d'utiliser l'acétate plasmatique comme substrat énergétique en plus grande proportion, ce qui permettait de retarder artificiellement le seuil lactique. Nous cherchons désormais à mesurer l'amplitude des gains de performance avec l'apport de luzerne spécifiquement* », indique Samy Julliand.

Cette seconde phase du programme de recherche a fait l'objet d'une aide de FranceAgriMer en 2019, et les nouvelles données issues de ce programme seront publiées en 2020 et 2021. Bien que la mise en place du transfert des données scientifiques se fasse tardivement dans la filière, la nutrition équine a de quoi faire progresser son expertise au pas de course...

Sarah Le Blé

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 9761877500505

Nutrition (1)

95
Sugar beet pulp presentation alters intake behavior of horses

P. Grimm[a,*], M. Terra Braga[a], A. Destrez[b,c], V. Julliand[b,d], S. Julliand[a]
[a] Lab To Field, Dijon, France; [b] AgroSup Dijon, Univ. Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France; [c] INRA, CNRS, UMR6265 CSGA (Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation), Dijon, France; [d] PAM UMR A 02.102, Dijon, France

One strategy for providing energy to horses without compromising their digestive health is to substitute high starch feeds by high soluble fibers sugar beet pulp (SBP). In France, there is great reluctance to feed SBP as it is believed by horse owners to be responsible for esophageal obstruction (EO). To our knowledge, there is no scientific evidence supporting this concern, but studies reported that inadequate mastication and rapid ingestion were main causes of EO. As SBP can be fed under several forms (pellets/shreds, dry/soaked), this study aimed at evaluating intake behavior of horses fed various SBP products to determine which one was the most suitable to horses. Nine horses were involved in a crossover design composed of 9 consecutive experimental periods of 3 d each. During each period, they were fed hay ad libitum and received randomly 1 kg (DM) of 1 SBP form for the morning meal. The presentation forms consisted of standard pellets of SBP, pellets made of milled SBP, or SBP shreds processed from the same batch. Products were distributed either dry or soaked until saturated. On d 3 of each period, intake behavior was registered with video cameras during the first 10 min following SBP distribution. Duration and number of occurrences for the following behaviors were recorded: prehension inside feeder, mastication in front of feeder, and mastication far from feeder. Moreover, intake and chewing rates were calculated. Effect of process, soaking and their interaction were analyzed using a MIXED procedure on SAS. Feeding 1kg DM per meal of SBP did not provoke any EO. Prehension was longer with soaked standard and milled pellets compared with dry pellets ($P = 0.0003$). Duration ($P = 0.0006$) and occurrences ($P = 0.02$) of "mastication far from feeder" were greater when horses were fed dry products compared with soaked. Intake rate was significantly greater with the 2 dry pellets compared with soaked forms and shreds, and chewing rate was significantly greater with dry standard pellets compared with dry shreds (Table 1). Soaking SBP or choosing voluminous products like shreds could be a strategy to decrease intake rate and thus to minimize risk of EO.

Key Words: sugar beet pulp, process, intake behavior

96
In vitro effect of alfalfa composition on gastric ecosystem activity

P. Grimm[a,*], V. Julliand[b], S. Julliand[a]
[a] Lab To Field, Dijon, France; [b] Univ. Bourgogne Franche-Comté, AgroSup Dijon, PAM UMR A 02.102, Dijon, France

High calcium and protein concentrations provide alfalfa a strong intrinsic buffering capacity. Alfalfa has in consequence the ability to limit pH decrease in a gastric ecosystem which could explain its protective effect against equine squamous gastric disease. This property could be modulated by the biochemical composition of alfalfa. The aim of this *in vitro* study was to assess the effect of 3 dehydrated alfalfa pellets differing in their protein and calcium content on gastric fermentations and pH evolution. Wheat bran and barley, which are commonly included in horse feeds, were used in comparison. Gastric contents were collected from 5 horses via a nasogastric tube and mixed before inoculation in bottles. Each bottle contained 1mL gastric content, 50mL dilution medium and 1.0g substrate (0.5g of barley + 0.5g of feedstuff). The 5 feedstuffs tested were alfalfa 16 (16% CP), alfalfa 18 (18% CP), alfalfa 25 (25% CP), barley, and wheat bran (Table 1). All bottles were incubated in a shaking water bath at 39°C. For each substrate, fermentation evolution was followed at 6 different times (0h, 2h, 4h, 6h, 8h and 10h after inoculation). Kinetics of fermentations was monitored through measurement of pH, buffering capacity of the solution (volume of HCl 0.1 M added to reach pH 4), and gas production. Effect of feedstuffs, time, and their interaction were analyzed using a MIXED procedure on SAS. From 6h of fermentation, significant differences between feedstuffs appeared and increased until 10h of fermentation. The bottles

Table 1. Biochemical composition and buffering capacity of the different tested feedstuffs

	Alfalfa 16	Alfalfa 18	Alfalfa 25	Wheat bran	Barley
Crude protein (% DM)	16.1	18.0	25.1	18.4	11.6
Ca (% DM)	1.96	2.87	3.01	0.11	0.06
NFC[1] (% DM)	16.4	20.1	20.1	31.2	69.5
Buffering capacity[2] (mL of HCl)	5.1	7.4	8.3	1.5	0.7

[1] Non-fiber carbohydrates.
[2] Quantity of HCl 0.1 M to decrease the initial pH to pH4 in a solution containing 49 mL of distilled water and 1 g DM of feedstuff.

Table 1. Intake behavior of horses fed different forms of presentation of sugar beet pulp

Parameter	Standard pellets	Milled pellets	Shreds	SEM	Effect, *P*-value		
					Process	Soaking	Process × Soaking
Intake rate (g DM/min)							
Dry	56[a]	61[a]	36[b]	4	0.0002	<0.0001	0.001
Soaked	41[b]	39[b]	38[b]				
Chewing rate (chew/min)							
Dry	70[a]	66[ab]	61[b]	2	0.206	0.568	0.046
Soaked	66[ab]	65[ab]	68[ab]				

[a,b] For each parameter, means are different if superscripts differ.

containing barley and wheat bran feedstuffs resulted in higher gas production ($P < 0.0001$), which reflected higher fermentation activity, and a stronger drop of pH compared with all alfalfa feedstuffs ($P < 0.0001$). Buffering capacity of the ecosystem was higher with the 3 alfalfas than with barley after 6 h of fermentation, and also wheat bran after 8 and 10 h ($P = 0.001$). In conclusion, little differences were observed depending on alfalfas composition. Our results confirmed that alfalfa could be of interest compared with barley and wheat bran to limit gastric acidity and gastric fermentations, which are risk factors for equine squamous gastric disease.

Key Words: gastric ecosystem, alfalfa, fermentation

97
Influence of milk composition and foal microbiota on diarrhea incidence

M. Pyles[a,*], A. Fowler[a], A. Crum[a], S. Hayes[a], R. Schendel[a], M. Flythe[b], L. Lawrence[a]
[a] University of Kentucky, Lexington, KY, USA; [b] United States Department of Agriculture, ARS-FAPRU, Lexington, KY, USA

Many studies have investigated the diagnosis and treatment of diarrhea in foals but less is known about the relationship between milk composition and diarrhea. The objectives of this study were to determine the relationships among maternal diet, milk composition, foal fecal bacteria and the incidence of foal diarrhea. Sixteen pregnant mares were paired by expected foaling date and allocated within pair to 1 of 2 dietary treatments beginning at 319 d of gestation. The mares were fed forage with either a high nonstructural carbohydrate (NSC) concentrate or a low NSC concentrate. Fecal samples were collected from foals at 12 h, 3 d, 7 d, 14 d, and 21 d of age immediately after defecation using sterile gloves and specimen cups. Selective media were used to enumerate cellulolytic bacteria, lactobacilli, lactate-utilizing bacteria, and amylolytic bacteria. Foal fecal consistency was scored daily. Milk samples were collected on the same days as fecal samples. An infrared-based milk analyzer was used to determine milk fat, protein, and lactose. After extraction with chloroform and methanol, milk oligosaccharides were purified by solid-phase extraction and measured gravimetrically. Milk yield was measured at 6 and 7 d postpartum by manually evacuating the udder and placing a muzzle on the foal for 2 h. Milk was obtained from one side of the udder at the end of the 2 h while the foal nursed the other side. The muzzle was replaced for 2 h, and then milking was repeated. Enumeration data were log-transformed then analyzed using mixed-model ANOVA with repeated measures (SAS 9.4) to test effects of maternal diet, sample day, and diet by day interactions. Proc CORR was used to evaluate relationships between variables. There were no effects of maternal diet on fecal bacteria ($P > 0.05$) but all bacterial groups changed over time ($P < 0.05$). Twelve of the 16 foals had diarrhea at least once during the first 3 wk of life and 5 foals had diarrhea more than once. Most of the diarrhea occurred between 7 and 14 d of age. Foals with diarrhea had more lactobacilli and lactate-utilizing bacteria at 3 d and fewer cellulolytic bacteria at 14 d compared with foals with no diarrhea ($P < 0.05$). Thus, changes in gut bacteria appear to coincide with incidence of diarrhea. Lactobacilli were positively related to milk oligosaccharides at 3 d ($r = 0.57$, $P < 0.05$). Bouts of diarrhea were not related to milk production ($P > 0.05$), but were positively related to milk fat ($r = 0.70$, $P < 0.05$). Cellulolytic bacteria were negatively related to milk production ($r = -0.80$, $P < 0.05$). This study is the first to report a relationship between milk composition and foal fecal bacteria.

Key Words: milk, neonatal diarrhea, microbiota

98
Feeding a seaweed-derived calcium source versus calcium carbonate on physiological parameters of horses

R. Jacobs*, M. Gordon, M. Jerina
Purina Animal Nutrition, Gray Summit, MO, USA

In the development of Purina Outlast gastric support supplement, it was critical to understand whether equine health would be impacted by the replacement of a typical calcium (Ca) source with one of seaweed-derived origin. The objective of this trial was to evaluate physiological markers to determine the effects of utilizing a seaweed-derived Ca source compared with calcium carbonate. Mature Quarter Horses and Thoroughbreds were divided into 4 groups based on breed, age, and sex, and housed evenly between pastures, drylots, and stalls with individual turnout. A high treatment group (HT; n = 16) received a base diet fed at 0700 (AM) and 1300 (PM) along with a supplemental snack at 1100 and 2000 containing a total of 150g of the seaweed-derived Ca source daily (70.09 g Ca). A control group (HC; n = 9) was managed identically to the HT group, with an isocaloric diet containing calcium carbonate as the Ca source (68.04 g Ca). A low treatment (LT; n = 16) group consumed the same ration as the HT group during the AM and PM feedings, but did not receive the snacks, while the low control (LC; n = 9) group received the same diet as the LT group with no snacks. Baseline samples were obtained from all horses before any dietary change while all horses were on the same ration (Purina® Strategy GX®). Samples were collected at 42 and 86 d post dietary transition. Blood was collected and analyzed via serum chemistry, TCO_2 analysis and for Ca, Mg, and P. Fecal samples and cecal contents were analyzed for nutrient profile, and pH, while urine samples underwent a complete urinalysis. Feed, hay, and pasture samples were collected at similar time points and analyzed for nutrients (Dairy One, Ithaca, NY). Data were analyzed via ANOVA using PROC GLIMMix (SAS 9.4) with significance set at $P < 0.05$. Regardless of treatment, at all time points for all measured parameters, values remained within normal physiological levels. Urinary and serum Ca remained similar between treatments ($P > 0.05$) but increased from baseline to d42 ($P < 0.05$) and returned to baseline levels by d86. Fecal Ca was elevated in the HT and HC groups compared with the LT and LC groups, but no differences existed between the comparable groups (HC vs HT and LT vs LC). No differences existed between groups for fecal pH ($P > 0.05$), however fecal pH was reduced at d86 ($P < 0.05$). Urinary pH remained constant throughout the trial with no differences between treatment groups or over time. Other markers of health remained consistent with no differences between treatment groups. Results of this study indicate that the replacement of calcium carbonate with a seaweed-derived calcium source can be appropriate for horses.

Key Words: physiology, additive, feed

99
Bioavailable silicon supplementation may influence biomarkers, but not lameness, in mature horses

A. Pritchard*, B. Nielsen, C. Robison, J. Manfredi
Michigan State University, Lansing, MI, USA

Date : 12/11/2019
Heure : 10:52:29

cultivar

www.cultivar.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Agroluz+ : une enquête agronomique pour les producteurs de luzerne

Pour la 7ème année consécutive, **Coop de France** déshydratation lance une enquête auprès des producteurs de luzerne. L'objectif est de permettre à chacun de comparer ses pratiques et ses résultats agronomiques avec les producteurs de sa zone géographique. Coop de France Désyhdratation estime que grâce à cet outil, un producteur peut gagner jusqu'à 1 tonne de matière sèche/ha.

En 2019, près de 500 contributions ont été recueillies. Coop de France Déshydratation aimerait doubler ce chiffre pour la campagne à venir en faisant participer d'avantage les régions Bourgogne, Normandie, le Centre et la Nouvelle Aquitaine. L'outil compile et traite l'ensemble des données parcellaires fournies par les producteurs ?

L'ensemble des résultats de l'année 2019 sont disponibles

Se préinscrire à l'enquête

Les chiffres de la filière luzerne en France :

Tous droits réservés à l'éditeur

TECHNIQUE TELEX

RESSOURCES MELLIFÈRES POUR LES ABEILLES
UNE CONVENTION ENTRE LES PRODUCTEURS DE LUZERNE ET LES APICULTEURS

Les producteurs de luzerne destinée à la déshydratation, représentés par Éric Masset, président de Coop de France déshydratation, ont signé, le 4 septembre 2019 à la Foire de Chalons, une convention de partenariat avec les apiculteurs de la Marne, représentés par Francis Étienne président de la FGSAM 51. L'objet de cette convention est de favoriser la meilleure exploitation possible de la luzerne par les apiculteurs. La luzerne représente en effet une ressource précieuse pour les abeilles dans cette région puisqu'elle est pratiquement la seule plante en fleurs entre la mi-juillet et la mi-septembre. « *Les floraisons exceptionnelles de la luzerne ces deux derniers étés en raison de la sécheresse expliquent d'ailleurs les excellents niveaux de production de miel dans cette région* », indique le communiqué.

Cette convention conçue à l'initiative de Coop de France déshydratation s'inscrit dans la volonté de la filière luzerne de toujours mieux collaborer avec les acteurs du territoire en démontrant les nombreux bénéfices de la plante pour la protection de la biodiversité, la qualité de l'eau et la lutte contre le changement climatique. Elle est un exemple de collaboration « gagnant/gagnant » entre agriculteurs et apiculteurs.

La luzerne représente une ressource précieuse pour les abeilles dans la Marne puisqu'elle est pratiquement la seule plante en fleurs entre la mi-juillet et la mi-septembre.

Tous droits réservés à l'éditeur

DE LA LUZERNE déshydratée... et décarbonée !

Utilisée comme fourrage pour les élevages, la luzerne se conserve mieux et garde ses propriétés nutritionnelles quand elle est déshydratée. Mais cette pratique est consommatrice d'énergie. L'ensemble de la filière a travaillé pour en réduire l'empreinte carbone. Explications.

Faucher la luzerne, et la laisser sécher sur place, constitue un moyen de moins consommer d'énergie lors de la déshydratation.

Par Éloi Pailloux

La luzerne est un fourrage fortement valorisable dans l'alimentation des vaches et de l'ensemble des autres ruminants. Pour la conserver sans détériorer sa qualité, une stratégie se dégage, la déshydratation. Problème : cette pratique est a priori consommatrice d'énergie fossile. Éric Guillemot, directeur de Coop de France déshydratation, qui représente les coopératives de la filière, rappelle : *« La prise de conscience ne date pas d'hier ! Nous travaillons ce sujet depuis les années 2000. »*

La filière a cherché différentes pistes, notamment en s'inspirant d'autres secteurs ayant recours à l'évaporation de l'eau, comme le thé ou la céramique ! *« Une étude nous a confirmé qu'il y avait un potentiel de progrès, mais qu'il serait coûteux de se concentrer sur la seule phase de déshydratation*, explique Éric Guillemot. *Nous avons donc décidé d'agir à plusieurs niveaux. »*

Au champ, pour commencer. Le préfanage de la luzerne consiste à laisser sécher la culture au soleil, 24 heures après la fauche. La plante est moins humide au moment de la collecte. À la clé, 25 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins sur l'étape de déshydratation. L'ensemble de la filière a collaboré à la conception de matériels adaptés à ce chantier, pour préserver la qualité finale de la luzerne. Seconde piste : remplacer 10 à 15 % des énergies fossiles consommées lors de la déshydratation par de la biomasse, avec une économie de 10 % des émissions.

BILAN CARBONE POSITIF

En Ille-et-Vilaine, la coopérative Déshyouest, a suivi cette dynamique. *« Nous avons généralisé le préfanage en 2009 »*, détaille Samuel Maignan, son directeur. Les éleveurs ont directement contribué au remplacement du charbon dans les foyers de déshydratation en implantant 400 hectares de miscanthus, utilisé comme combustible de substitution. La coopérative a consenti un investissement important pour changer ses foyers. *« Mais nous y gagnons en termes d'image, nous préservons au mieux la qualité pour la luzerne et, surtout, nous avons pris de l'avance sur l'enjeu carbone, qui est de plus en plus contraint en termes réglementaires ! »*

Une étude de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) établit que la luzerne déshydratée, du semis à la consommation dans les élevages, présente désormais un bilan carbone positif. *« La filière stocke plus qu'elle n'émet*, se réjouit Éric Guillemot. *Le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa) a validé ce constat, dont nous sommes très fiers ! »*

800 000 tonnes de carbone économisées en cinq ans

Sur une initiative de la Caisse des dépôts et consignations, la filière luzerne déshydratée a « vendu » 800 000 tonnes de carbone qu'elle a « économisées », entre 2008 et 2012, à des secteurs d'activité générant des gaz à effet de serre et souhaitant compenser leurs émissions. La somme collectée (8,4 M€) est revenue aux industriels de la filière, qui avaient notamment consenti à des efforts financiers pour changer leurs fours.

Le Betteravier
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : 26 novembre 2019
Page de l'article : p.40

EN BREF

LUZERNE

L'ENQUÊTE 2020 OUVERTE

L'enquête agronomique Agroluz+ 2020 est lancée. Tous les ans, elle permet à chaque producteur de luzerne de comparer ses propres pratiques et ses résultats agronomiques avec ceux des agriculteurs de sa zone. Près de 500 contributions ont été recueillies en 2019. Coop de France Déshydratation souhaite doubler cette participation à terme, en faisant davantage participer les régions Bourgogne, Normandie, Ouest, Centre, etc. Les résultats de l'enquête 2019 sont consultables sur le site : www.culture-luzerne.org
Pour participer à l'enquête 2020 : baptiste.bert@coopdefrance.coop

Tous droits réservés à l'éditeur

COOPFRANCE-MDI 0015097500524

PROTEINE La filière luzerne déshydratée organise son deuxième symposium le 6 février prochain au Capitole de Châlons-en-Champagne. Il est placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture.

Symposium luzerne : l'évènement de la filière à ne pas manquer en 2020

La première édition du Symposium luzerne en 2017 avait réuni 450 professionnels. Coop de France Déshydratation qui organise l'évènement à Châlons-en-Champagne veut faire mieux l'an prochain. Grâce à un programme exceptionnel

Transitions écologiques, climatiques, alimentaires, la luzerne est prête à relever les défis du XXIe siècle. Et elle s'emploiera à le démontrer lors du 2e Symposium. Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture de l'institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement introduira la séance en expliquant que le monde a besoin de légumineuses fourragères, et notamment de luzerne pour répondre à une demande croissante de protéines végétales durables. Le numéro 1 de la recherche agricole pour le prestigieux institut connaît bien la luzerne pour avoir commencé sa carrière de chercheur dans la sélection variétale des espèces fourragères. Il démontrera pourquoi la luzerne répond à cet enjeu

Pour Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture de l'Inra et intervenant au symposium, la luzerne a toutes les qualités pour répondre à une demande croissante de protéines végétales durables.

à la fois global, et local.

Prendre de la hauteur au Symposium

C'est le frère Hugues Minguet, fondateur du « think tank » Sens et Croissance qui lui succédera. Il témoignera de la manière dont les changements climatiques, l'impact des techniques sur l'environnement et sur les chaînes alimentaires mais aussi l'attente des nouvelles générations interrogent nos pratiques et nos manières de travailler. Et tentera d'apporter des éléments de réponse sur la manière de générer une économie durable et rentable et de mettre en cohérence les discours et l'engagement. Comment allier performance, qualité des organisations, comportements justes, service de la personne, de la société, de l'environnement ? Coauteur du best-seller

« L'éthique ou le chaos ? », le frère bénédictin restituera les missions nouvellement dévolues à l'agriculture dans un monde en plein bouleversement.

« Toute la profession doit se mobiliser »

La luzerne est une candidate sérieuse aux paiements pour services environnementaux. Les PSE sont des instruments économiques permettant d'obtenir d'un producteur, par une rémunération, une source de revenu supplémentaire, qu'il modifie ou pas ses pratiques, en faveur de la protection de l'environnement. Carole Hernandez-Zakine, docteure en droit et directrice des affaires publiques d'Invivo Biolne viendra faire le point sur ce dossier à très fort enjeu pour la filière.

Et puisqu'aujourd'hui tout ou presque est affaire de communication, Olivier Bas, Vice-président d'Havas Paris viendra témoigner qu'à l'heure du digital la communication humaine de proximité reste indispensable. À l'heure du scandaleux agri-bashing il peut être utile de se voir rappeler quelques règles et recommandations en la matière.

« Avec la réforme de la PAC et un second plan protéines en préparation, notre métier sera à la croisée des chemins à partir de l'année prochaine » explique Éric Masset président de Coop de France Déshydratation. *« Toute la profession doit se mobiliser massivement pour témoigner de sa détermination à conserver la luzerne dans les assolements champardennais ».*

LE SYMPOSIUM LUZERNE EN PRATIQUE

- Date : jeudi 6 février 2020
- Horaire : 14 h - 18 h, suivi d'un cocktail dînatoire
- Lieu : Le Capitole de Châlons-en-Champagne
- Inscription : symposium.luzerne@coopdefrance.coop ou en flashant ce QR code

PROTÉINE La filière luzerne déshydratée organise son deuxième symposium le 6 février prochain au Capitole de Châlons-en-Champagne. Il est placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture.

Symposium luzerne : l'évènement de la filière à ne pas manquer en 2020

La première édition du Symposium luzerne en 2017 avait réuni 450 professionnels. Coop de France Déshydratation qui organise l'évènement à Châlons-en-Champagne veut faire mieux l'an prochain. Grâce à un programme exceptionnel. Transitions écologiques, climatiques, alimentaires, la luzerne est prête à relever les défis du XXIe siècle. Et elle s'emploiera à le démontrer lors du deuxième Symposium. Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture de l'institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement introduira la séance en expliquant que le monde a besoin de légumineuses fourragères, et notamment de luzerne pour répondre à une demande croissante de protéines végétales durables. Le numéro un de la recherche agricole pour le prestigieux institut connaît bien la luzerne pour avoir commencé sa carrière de chercheur dans la sélection variétale des espèces fourragères. Il démontrera pourquoi la luzerne répond à cet enjeu à la fois global, et local.

Pour Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture de l'Inra et intervenant au symposium, la luzerne a toutes les qualités pour répondre à une demande croissante de protéines végétales durables.

Prendre de la hauteur au Symposium

C'est le frère Hugues Minguet, fondateur du « *think tank* » Sens et Croissance qui lui succédera. Il témoignera de la manière dont les changements climatiques, l'impact des techniques sur l'environnement et sur les chaînes alimentaires mais aussi l'attente des nouvelles générations interrogent nos pratiques et nos manières de travailler. Et tentera d'apporter des éléments de réponse sur la manière de générer une économie durable et rentable et de mettre en cohérence les discours et l'engagement. Comment allier performance, qualité des organisations, comportements justes, service de la personne, de la société, de l'environnement ? Coauteur du best-seller « *L'éthique ou le chaos ?* », le frère bénédictin resituera les missions nouvellement dévolues à l'agriculture dans un monde en plein bouleversement.

« Toute la profession doit se mobiliser »

La luzerne est une candidate sérieuse aux paiements pour services environnementaux. Les PSE sont des instruments économiques permettant d'obtenir d'un producteur, par une rémunération, une source de revenu supplémentaire, qu'il modifie ou pas ses pratiques, en faveur de la protection de l'environnement. Carole Hernandez-Zakine, docteure en droit et directrice des affaires publiques d'Invivo Bioline viendra faire le point sur ce dossier à très fort enjeu pour la filière.

Et puisqu'aujourd'hui tout ou presque est affaire de communication, Olivier Bas, vice-président d'Havas Paris viendra témoigner qu'à l'heure du digital la communication humaine de proximité reste indispensable. À l'heure du scandaleux agri-bashing il peut être utile de se voir rappeler quelques règles et recommandations en la matière.

« *Avec la réforme de la PAC et un second plan protéines en préparation, notre métier sera à la croisée des chemins à partir de l'année prochaine* » explique Éric Masset président de Coop de France Déshydratation. « *Toute la profession doit se mobiliser massivement pour témoigner de sa détermination à conserver la luzerne dans les assolements champardennais* ».

LE SYMPOSIUM LUZERNE EN PRATIQUE

- Date : jeudi 6 février 2020
- Horaire : 14 heures - 18 heures, suivi d'un cocktail dînatoire
- Lieu : Le Capitole de Châlons-en-Champagne
- Inscription : symposium.luzerne@coopdefrance.coop ou en flashant ce QR code

NUMÉRIQUE La facture dématérialisée est un outil de simplification des rapports entre clients et fournisseurs. Dans le cadre des marchés publics, son usage, obligatoire pour les grandes entreprises et PME, le sera pour les TPE dès le 1er janvier.

Le Data en Cuma avance à grands pas

Aujourd'hui, la réception des mails par la Cuma passe bien souvent par le président de la Cuma ou le trésorier. Ceci pose des problèmes en cas de changement de responsables. Beaucoup de présidents vont céder leur place du fait des départs à la retraite dans quelques années. Cela oblige à réfléchir à un nouveau mode de fonctionnement.

Doter les Cuma d'une identité numérique

La FRCUMA Grand Est va mettre en place une campagne de sensibilisation, afin que chacune se dote d'une identité numérique. Cela commence par la création d'une adresse mail au nom de la Cuma. Le réseau national étudie la mise en place d'un portail informatique qui devrait être opérationnel en 2021. Le but est que les cuma stockent leurs données dans un endroit sécurisé accessible, via un mot de passe et des accès autorisés aux responsables par le président.

La plateforme mycuma Link

Le réseau des Cuma a créé une plateforme numérique nommée mycuma Link. Cet plateforme Web dédiée aux cuma permet de mettre en réseau toutes les Cuma de France, d'accéder au plus grand parc machines et d'optimiser le parc machines des Cuma en inter-Cuma. La création de l'identité numérique des Cuma leur permettra d'être autonomes et de communiquer entre elles mais ceci n'est possible que si les données renseignées sont à jour.

Un état des lieux pour sécuriser

La FRCUMA accompagnera en 2020 chaque Cuma adhérente vers le digital. Son objectif est de lui permettre de maîtriser ses propres données et de la sécuriser face aux obligations de dématérialisation des factures. Cela passera par un état des lieux du numérique avec tous les adhérents qui permettra de connaître les besoins et d'adapter ce nouveau service numérique. Des préconisations seront faites et un plan d'actions sera mis en œuvre dans la Cuma. Il sera important de s'organiser pour que la boîte email "vive" et que les courriels soient lus et traités par les bonnes personnes, avec exactement les mêmes risques qu'une boîte aux lettres classique qui ne serait jamais ouverte. Des formations seront proposées sur la gestion et le traitement des email dans gmail, l'environnement google, le stockage des données dans le drive partagé etc ...

La communication : un enjeu pour les Cuma

Cet état des lieux va permettre d'améliorer la communication dans les Cuma car il s'agit d'un des points forts des Cuma qui "tournent bien". Et c'est souvent le premier dysfonctionnement constaté quand arrivent des difficultés. La communication est un enjeu important pour le réseau. Comment la Cuma communique-t-elle avec ses adhérents, entre les membres du bureau ou du conseil d'administration, mais aussi avec la FR CUMA, les autres Cuma, et les autres agriculteurs ?

De plus en plus de groupes communiquent via l'application WhatsApp mais tous les membres des groupes n'ont pas forcément un téléphone compatible. Les Cuma les plus avancées comme celles en phase d'émergence de GIEE (Groupe d'intérêts Economiques et Environnementaux) vont même pouvoir échanger leurs idées et leurs travaux via l'application "Teams" mais il est fondamental de s'adapter à chaque adhérent et à chaque Cuma.

Pour plus d'informations contacter la FRCUMA Grand Est : Tél. 03 83 54 31 24 email : frcuma.grandest@cuma.fr

LA MARNE
AGRICOLE
SYMPOSIUM
LUZERNE

France 3 Grand Est – 8/10/2020

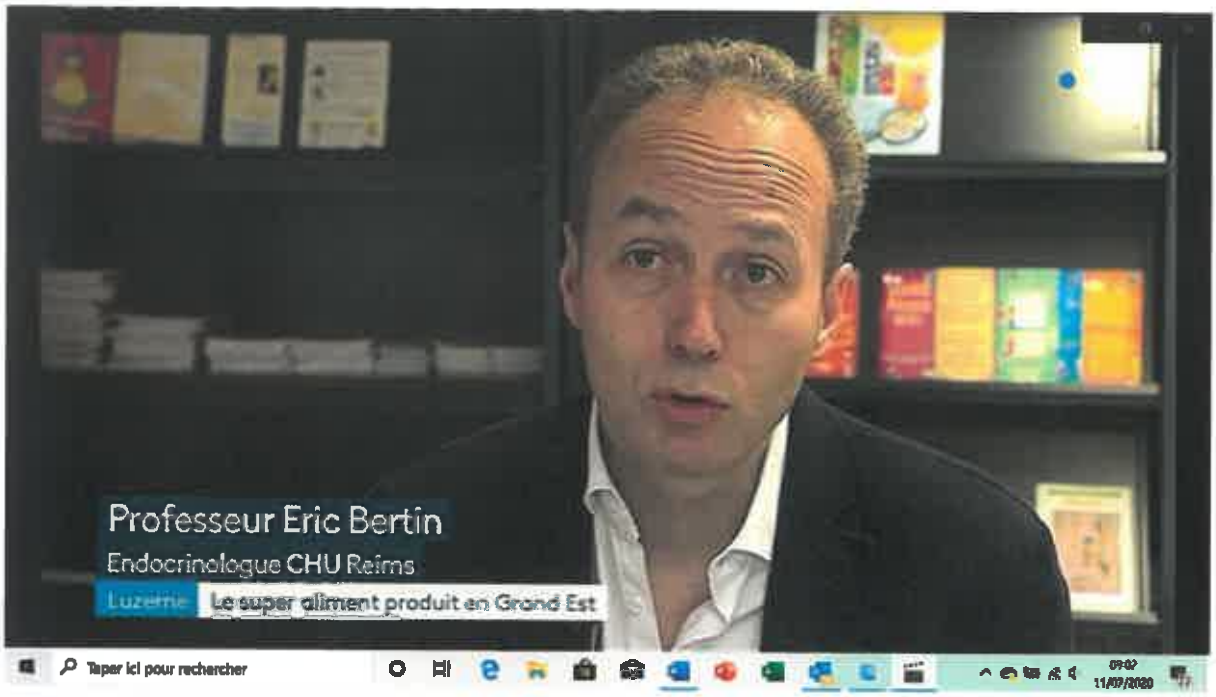

AllAboutFeed

Raw materials

Background *11 Nov 2019*

Growing alfalfa in France as a high protein forage

Livestock farmers around the world are benefiting from using alfalfa as a high protein feed for cattle thanks to its high protein content.

Continue reading our articles for free!

The first 5 articles are on us. After those we like you to register using an e-mail address so you get instant unlimited access to all our articles. Simple, fast and easy.

Get unrestricted access now

France is one of the major producers of alfalfa and exports the crop after drying it, to a number of different countries, some of which are affected by hot temperatures and long spells of drought. France itself was also affected by drought for the past 2 years and as a result many farmers decided to grow alfalfa as the grass was not growing. Around 80% of the alfalfa in France is grown in the main farming region east of Paris but in all of France 10,000 farmers grow the crop for themselves or for various drying plants operated by co-ops.

The alfalfa is immediately dried after harvesting. Photos: Chris McCullough

In a good year up to 4 cuts of alfalfa can be taken annually with a yield of 14 tonnes per hectare from the first cut. That average yield falls with each cut that follows. One of the main advantages of alfalfa is that it contains 2,400kgs of protein per hectare which is much higher than soya at 1,000kgs to 1,500kgs of protein per hectare. Alfalfa gains its high content of nutrients and vitamins due to its deep root system that can extend to over

20 feet deep taking in nutrients unreachable by normal root systems. Managing the crop uses very few herbicides and in France it is all non-GMO. Around 7% of the total production is farmed organically and this figure is growing rapidly. Alfalfa is normally dried after harvesting to produce high quality bales or pellets for livestock. This year demand for bales across Europe was high due to the prolonged periods of drought. When the alfalfa is harvested the moisture content is around 65% so it is then sent to the dehydration plants to be dried in a rotary drying drum. Hot air currents at 150°C to 650°C generated by coal furnaces dry the crop to around 10% humidity before it is crushed to be made into pellets or sent uncrushed for baling.

Profile

Name: Eric Masset

Location: St Remy on Bussy, France

Eric Masset is both the president of the Luzeal dehydration co-op and the Co-op de France Dehydration. He grows 30 hectares of alfalfa on his 200 hectare grain farm as well as barley, wheat and rapeseed. He harvests up to four cuts of alfalfa on his farm each year for drying into pellets and bales. These are then exported all over Europe and beyond as a high protein feed for mainly cattle and horses. Masset is just one of the 1,850 farmers that supplies alfalfa to Luzeal. Alfalfa has proven to be a very successful alternative to grass this year as it grows well in drought periods.

The future for growing alfalfa in France is very good," – Eric Masset.

First French dehydration cooperative

One of the processing plants that dries alfalfa is based in St Remy on Bussy east of Paris and is owned by the Luzeal Co-op group. Luzeal was the first French dehydration cooperative to be formed and harvests 35% of the national production of dried alfalfa. The co-op has 5 production sites in the north of the Marne and the southern Ardennes, and processes more than 21,000 ha of alfalfa produced by its 1,850 members. A total of 400,000 tonnes of dried product is produced by Luzeal including 140,000 tonnes of alfalfa pellets. The St Remy on Bussy site harvests 3,700ha of alfalfa producing around 40,000 tonnes of bales. Eric Masset is both the president of Luzeal and the Coop de France Dehydratation and grows alfalfa on his own farm. He said: "There are a number of benefits in growing alfalfa in terms of the crop's protein content and environmental advantages. We can successfully grow alfalfa for three consecutive years on the same land before the yields start to decrease. This crop also ensures the lowest bee mortality rate as we leave strips of alfalfa around the outside of the fields. This is a good habitat for the bees and the farmers receive a payment from the European Commission for allowing it to stay," he said. "During subsequent cuts we increase the numbers of strips left to provide even more areas for bee numbers to increase."

Harsh drought period

Masset runs a 200 hectare farm of which 15% is used to grow alfalfa and the remainder for a variety of grain crops. He reports some of his grain yields fell this year due to the harsh drought period. "Our wheat yielded 9.5 tonnes per hectare this year, winter barley was 8.5 tonnes, rapeseed was around 3 tonnes and spring barley was 8 tonnes per hectare." Masset said, "Normally the alfalfa would yield around 14 tonnes per hectare but

4th cut alfalfa being harvested in France.

Alfalfa is around 65% moisture content when harvested.

this year being so dry the average yield was down to 10 tonnes per hectare. We harvested each cut after 45 days of growth. When the alfalfa is dried it can sell for € 170 per tonne for the pellets and € 190 per tonne for the bales which weigh around 380kgs to 440kgs each," he added.

Alfalfa a key component

Luzeal exports around 60-70% of the bales it produces to the Benelux countries, Switzerland, Germany and into Saudi Arabia. Farmers that grow alfalfa in France receive a subsidy from the European Parliament of around € 10 per tonne. In total, French farmers grow in the region of 67,000 hectares of alfalfa each year and receive approximately € 8 million in subsidies for it. "The future for growing alfalfa in France is very good," said Masset. "Over half the proteins required by livestock farmers in France are grown in France and alfalfa is a key component of that overall production. "As we saw this year with changing climates and a long drought period alfalfa was a vital crop to produce forage for not only French farmers, but those further afield also affected by dry or drought conditions. "There is obviously a big demand for alfalfa from dairy farmers due to the high nutrient value of the crop. However, there is a growing demand for alfalfa to feed horses as well. Alfalfa pellets are less dusty and are suitable for older horses that have problems with their teeth because the pellets require less chewing than hay," he said.

Alfalfa: The facts

Also known as lucerne, alfalfa belongs to the Leguminosae family and has been used as a fodder feed for cattle and horses for centuries. The word alfalfa is mostly used in North America and parts of Europe but lucerne is more widely used in the UK, South Africa, Australia, and New Zealand. At first glance the plant looks a lot like clover with its three pronged leaf structure. It also has clusters of small purple flowers which are followed by fruits spiralled in two to three turns containing up to 20 seeds. Records suggest alfalfa originates in south-central Asia, and was first cultivated in ancient Iran before the first Europeans in Greece got their hands on it.

Alfalfa grows well in most climates and in any soil making it one of the most versatile forage crops around. Laced with nutrients thanks to a root system that digs deeper than most others, alfalfa is also a nitrogen fixer meaning it does not require additional fertiliser to grow. It has a higher percentage of digestible

Alfalfa pellets have a protein content of up to 23%.

nutrients than any other form of hay or roughage and is a very high protein feed that is also high in energy, as well as calcium and vitamins. Alfalfa fixes around 70-90% of its nitrogen needs from the air through Rhizobium bacteria residing in alfalfa root nodules. It has been suggested that additional applications of nitrogen has indeed increased the yield and forage quality of alfalfa but actual research results have been mixed.

Chris McCullough

Freelance multi-media journalist

Misset Uitgeverij B.V. Copyright reserved.
The following rules apply to the use of this site: Terms of Use, Privacy Policy and Coo kie Policy.

Ende Oktober wurden die letzten Luzernen vom Feld geholt.

Französische Luzerne für Schweizer Kühe und Schafe

Futterpflanze mit vielen Vorteilen

Luzerne ist robust, ideal für die Fruchtfolge, blütenreich und eiweisshaltig – eine ideale Pflanze für Viehfutter und für die Biodiversität, wie französische Bauern erkannt haben. Getrocknet kommt französische Luzerne auch in die Schweiz.

Text und Bild: Daniela Huijser, Wil

Ein meterhoher, sattgrüner Berg türmt sich auf dem Vorplatz. Erst beim Näherkommen erkennt man Halme, Blätter und vereinzelte blaue Blüten, die hier angehäuft liegen. Ein Radlader fährt herbei und lädt seine grosse Schaufel voll mit der smaragdgrünen Masse. Er setzt zurück, dreht nach links ab und fährt wenige Meter zur Fabrik. Seine Schaufel entleert er in eine grosse, breite Öffnung, wo das beginnt, was später in Pellets, Ballen und Konzentrat mündet. Denn hier, auf dem grossen Areal der Firma Luzéal, wird Luzerne getrocknet und zu Viehfutter verarbeitet. In dieser Region, die rund zwei Stunden östlich von Paris liegt, wird Luzerne nämlich seit Jahrzehnten in grossem Stil angebaut.

Felder statt Wälder

Noch in den 1950er-Jahren standen hier dichte Fichtenwälder. Die Bäume aber waren krank und wurden gefällt. Damals erkannten die Bauern, dass sich der kalkhaltige Boden ideal für den Anbau von Luzerne eignet. Während der regenreichen Winter sammelt sich im Boden Wasser an; so überstehen die Felder auch trockene Sommer. Allerdings nicht immer stressfrei, wie Samuel Huvet, Direktor von Luzéal in St.Remy-sur-Bussy, beim Rundgang durch die Trocknungsanlage erklärt. «Normalerweise dauert es etwa 45 Tage, bis Luzerne erstmals geschnitten wird. Dieses Jahr waren die Pflanzen aufgrund der grossen Hitze schon nach 30 Tagen so weit. Der dritte Schnitt war dann jedoch nicht sehr nährstoffreich.» Je nach Lage des Feldes könnten manche Vertragspartner sogar vier Schnitte erzielen, so Huvet. «Die geschnittene Luzerne bleibt dann etwa 48 Stunden zur Antrocknung auf dem Feld liegen. So wird der

> «Pro Hektare und Erntesaison verzeichnen wir 2,5 Tonnen Protein.»
>
> Samuel Huvet

Feuchtigkeitsgrad um 50 bis 75 Prozent gesenkt. Dadurch wird beim künstlichen Trocknen wertvolle Energie eingespart.» Die Luzerneverarbeitung beginnt bei Luzéal gewöhnlich am 1. Mai und dauert bis Ende Oktober. 50 000 Tonnen werden in St. Remy-sur-Bussy jedes Jahr getrocknet. Daraus entstehen 45 000 Tonnen Ballen und 5000 Tonnen Pellets. Die Fabrik verarbeitet zudem Holz, Zuckerrüben, Traubenkerne und Miscanthus.

50 000 Tonnen Luzerne werden in St. Remy-sur-Bussy jährlich getrocknet.

Eiweissreiche Pflanze

Doch nun, gegen Ende Oktober, dreht sich in der riesigen, langen Trommel seit Wochen nur Luzerne. «Dank eines Heissluftstroms von 150 bis 650 Grad am Trocknereinlass wird diese Luzerne auf zehn Prozent Luftfeuchtigkeit gebracht und anschliessend zerkleinert», beschreibt Samuel Huvet den Vorgang. Die erforderliche Hitze wird je länger, desto weniger mit Kohle erzielt, sondern mit Holzabfällen. Nach einigen weiteren Arbeitsschritten ist aus der grünen Luzerne ein Pulver geworden, dass im hinteren Bereich der grossen Fabrikhalle zu Pellets gepresst wird. «Der Proteingehalt dieser Pellets liegt zwischen 16 und 23 Prozent», sagt Huvet zufrieden. «Pro Hektare und Erntesaison verzeichnen wir 2,5 Tonnen Protein.» Das Futter sei besonders beliebt in der Rindviehfütterung, es werde aber auch für Schafe und Ziegen gemischt – je nach Eiweissanspruch mit Mais oder Zuckerrübenmasse. «Luzerne hat einen sehr guten Gehalt an Eiweiss und Ballaststoffen, ist deshalb sehr gut verträglich. Was wiederum Tierarztkosten spart, wie uns die Landwirte sagen.»

Gut für den Boden

Immer gefragter sei Luzerne nun von Pferdehaltern, erzählt Huvet. «Wir garantieren, dass es keinen Anteil Mohn, also Morphin enthält, was für Sportpferde beziehungsweise deren Dopingkontrollen wichtig ist.» Er ist begeistert von Luzerne und das nicht nur wegen ihres Wertes als Tierfutter. «Die Pflanze tut dem Boden gut, braucht nur sehr wenig Pflanzenschutzmittel und kann drei Jahre am gleichen Ort angebaut werden. Zudem lieben die Honigproduzenten Luzerne, weil sie den ganzen Sommer über reichlich blüht.» Diesem Umstand tragen die Vertragspartner von Luzéal Rechnung: Die 300 Bauern, die in dieser Region unter Vertrag stehen, lassen bei jedem Schnitt auf den Feldern einen Strei-

Nach dem Schnitt bleibt die Luzerne 48 Stunden auf dem Feld, was den Feuchtigkeitsgehalt senkt.

Im firmeneigenen Lager stapeln sich die Luzerneballen.

fen Luzerne stehen, der erst beim folgenden Schnitt gemäht wird – weil dann ein anderer Teil der Luzerne stehen bleibt. Es seien jeweils 2,2 Prozent der Feldfläche. Für diesen Beitrag an die Biodiversität gebe es leider von der EU keine Fördergelder, sagt Huvet.

Schweiz wichtiger Abnehmer

In St. Remy-sur-Bussy verarbeitet Luzéal Luzerne von rund 3700 Hektaren, in ganz Frankreich sind es 20 000 Hektaren Luzerne, die in insgesamt fünf Fabriken getrocknet werden. 1500 Bauern stehen im ganzen Land unter Vertrag; die Verträge laufen jeweils über fünf Jahre. Die Bauern sind lediglich für den Anbau der Luzerne verantwortlich. Luzéal übernimmt alles weitere: Mähen, Ernten, Transportieren, Entwässern, Verpacken und Lagern liegt alles in der Zuständigkeit des Unternehmens. Derzeit kosten Ballen an die 210 Euro pro Tonne, Pellets 190 Euro pro Tonne. An die 300 000 Tonnen würden jährlich in die Emirate verkauft, die keine Bewässerungserlaubnis für Viehfutter erteilen. Aber auch die Schweiz sei ein wichtiger Exportpartner von Luzéal, sagt Samuel Huvet. Rund 45 000 Tonnen würden jedes Jahr ins Nachbarland verkauft.

Luzerne ist ein beliebtes Viehfutter in der Schweiz: «Fenaco Getreide, Ölsaaten und Futtermittel, kurz GOF, ergänzen das inländische Sortiment schon seit Jahrzehnten mit Luzerneprodukten aus den umliegenden Ländern», sagt Fortunat Schmid, Leiter Geschäftsbereich Qualitätsmanagement und Infrastrukturen Fenaco GOF. «Zu den Hauptabnehmern von Luzerne zählen vorwiegend Rindviehhalter und Schafhalter.» Sowohl Ballen wie auch Pellets seien bei der Kundschaft beliebt. «Die Luzerne ist eine strukturreiche Pflanze mit etwas mehr Proteingehalt. Sie ist somit für die Pansenfunktion sehr geeignet und zudem eine Möglichkeit, das im Inland fehlende Angebot an Proteinquellen mit einem strukturierten Raufutter abzudecken», erklärt Schmid.

> «Luzerne ist für die Pansenfunktion sehr geeignet.»
>
> **Fortunat Schmid**

Bezüglich Proteinquellen hat Frankreich eine klare Strategie: Aktuell decke die eigene Futterproduktion 53 Prozent des Eiweissbedarfs, angepeilt werden vom Landwirtschaftsdepartement 63 Prozent in den nächsten Jahren, wie Samuel Huvet erzählt. «Derzeit ist Soja die grösste Proteinquelle, aber Luzerne ist wie gesagt deutlich besser, was Eiweissgehalt und Ballaststoffe betrifft», sagt der Luzéal-Direktor und blickt mit einem zufriedenen Lächeln einem Lastwagen entgegen, der gerade auf das Fabrikgelände fährt. Der Chauffeur steuert auf den grünen Berg zu, wendet, setzt zurück und kippt eine weitere Ladung smaragdgrüner Luzerne auf den Platz.

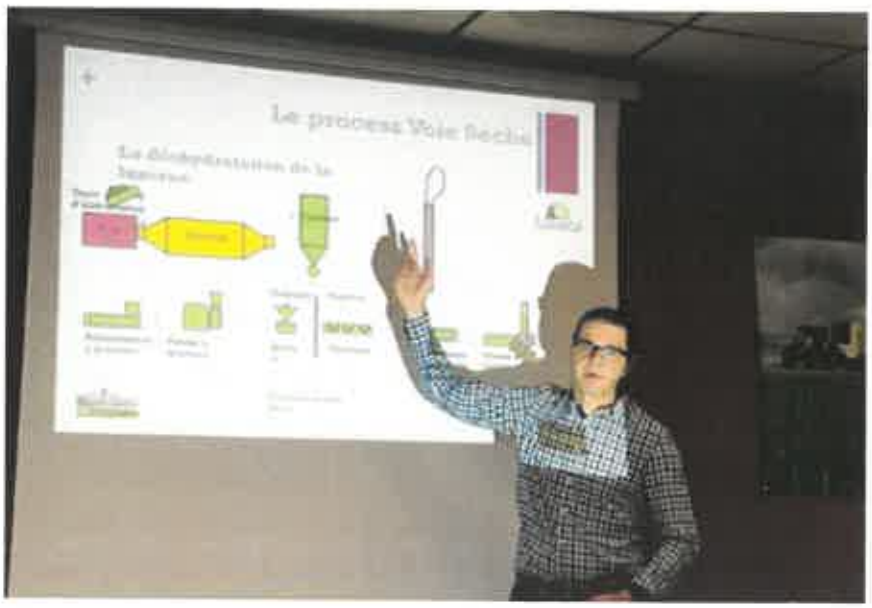

Direktor Samuel Huvet erklärt den Ablauf der Trocknung.

Jean-Charles en Didier Blanckaert op hun melkveebedrijf in Champagne.

De broers Blanckaert melken 75 koeien met twee robots, wat op jaarbasis 750.000 l melk oplevert.

3,7 kg room en 170 potjes yoghurt per capita. Van de uitgaven voor voedsel gaat 13 procent naar zuivelproducten.

Een melkveebedrijf in de Champagne

Champagne is niet echt een zuivelregio. Naast wijnbouw - champagne dus - wordt er vooral aan akkerbouw (granen, suikerbieten, oliehoudende zaden,...) gedaan. De zeldzame melkveebedrijven liggen er dan ook ver uit elkaar. Wij bezochten het melkveebedrijf 'Du Bas de la Cense' van de broers Jean-Charles en Didier Blanckaert in Saint-Hilaire au Temple. Het bedrijf beschikt over 160 ha en melkt 75 koeien met twee robots, wat op jaarbasis 750.000 l melk oplevert. De koeien geven gemiddeld 11.500 kg melk (3,3 procent eiwit, 3,8 procent vet). Het zijn, op enkele roodbont-Holsteins na, allemaal zwartbont-Holsteins.

Ondanks de 160 ha is het beschikbare grasland beperkt. De koeien leven dus hoofdzakelijk op stal. Op 15 ha wordt luzerne geteeld als groenvoer voor de koeien. Er worden drie oogsten per jaar gerealiseerd. De derde oogst wordt gedroogd voor de winter. Daarnaast zijn er 15 ha mais, 35 ha suikerbieten (waarvan de pulp terugkeert voor veevoeding), 50 ha granen, 10 ha aardappelen en 10 ha kiaprozen.
De melk wordt opgehaald door Schreiber Foods, dat een vestiging heeft in Cléry-le-Petit (Departement Meuse), niet ver van het bedrijf. Het is een private melkverwerker, die zich specialiseert in verse zuivelproducten. Daar moet de melk van Jean-Charles en Didier Blanckaert dus voor dienen. De melkveehouders wordt dan ook een lastenboek opgelegd opdat de melk meer omega 3-vetzuren zou bevatten. De voeding moet daarom een dosis lijnzaad (10 procent) bevatten. De melkveehouder krijgt daarvoor 30 euro per 1.000 kg bovenop de melkprijs.
De uitdagingen zijn volgens Jean-Charles Blanckaert vandaag groot voor de melkveehouderij, onder meer op het gebied van duurzaamheid. De CO_2-voetafdruk wordt volgens hem trouwens fout gemeten. "Voor luzerne wordt bijvoorbeeld de energie voor het drogen mee gemeten, terwijl de eerste twee oogsten niet worden gedroogd. Toch beperkt Jean-Charles zich niet tot kritiek. Hij ontvangt geregeld schoolkinderen op zijn bedrijf. "Die kinderen zijn meestal enthousiast maar als ze groter worden, zijn ze heel wat kritischer en volgen ze trends", zegt hij.

Zowel bij de minister als bij de verantwoordelijken van de landbouworganisaties en bij de boeren zelf blijkt duidelijk veel frustratie wegens het gebrek aan respect voor de landbouw vanuit de maatschappij. Het was ooit anders in Frankrijk. Toen wij ons daar in de jaren tachtig zorgen over maakten, zagen de Fransen helemaal geen probleem. Als deze 'agri-bashing' ook Frankrijk aangrijpt kan de EU-landbouwwereld dit imagoprobleem niet meer naast zich neerleggen.

De koeien leven hoofdzakelijk op stal.

Op 15 ha wordt luzerne geteeld als groenvoeder voor de koeien. Er worden drie oogsten per jaar gerealiseerd.

1800 ФЕРМЕРИ ЗАТВАРЯТ ЦИКЪЛА С 5 ЗАВОДА

€65 МЛН. ПЕЧЕЛИ ФРЕНСКИ КООПЕРАТИВ ОТ ЛЮЦЕРНА

Фабриките за сушене бълбат пелети, бали и гранули за животните

Лузеал

Организация

Биотопливо

Мед

Ерозия

7 процента от продукцията на Люзерн е био

ПО-МАЛКО ВНОС

ХЕКТАР ДЕТЕЛИНА СПАСЯВА 30 ДКА ГОРИ В АМАЗОНКА

Шампан Ардън е лидер в протеиновите култури

Работни места

Корени и пеперуди

Европа

Земеделци създаха научния институт АСТА